Commission sur l'avenir de l'agriculture
et de l'agroalimentaire québécois

# REGISTRE DES PROPOSITIONS ISSUES DES AUDIENCES NATIONALES

**Mis à jour le 24 septembre 2007**

Par Jean-François Aubin, analyste de la Commission

*« Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir »*

# Préambule

Ce registre rassemble les propositions mises de l'avant dans les mémoires déposés à la Commission ou présentées lors des audiences nationales s'étant déroulées à Québec et Montréal. Afin d'en faciliter la consultation, ces propositions sont regroupées selon les mêmes rubriques que les chapitres du document de consultation et par thématiques. Ce registre contient plus de **900 propositions différentes**.

Nous poursuivons deux objectifs en publiant ce registre :

- Résumer les propositions afin de permettre au public d'obtenir un meilleur suivi des échanges;

- Nourrir la réflexion des organismes, des intervenants et des citoyens qui souhaitent s'exprimer dans la section Votre opinion du site internet de la Commission.

Ce registre se veut surtout un outil d'information et de synthèse. C'est pourquoi, notamment, certaines propositions ou recommandations ayant le même objet y ont été regroupées. Le contenu de ce document ne peut permettre de préjuger des orientations ou des conclusions de la Commission et ne remplace en rien les mémoires déposés eux-mêmes.

Au besoin, vous pouvez vous adresser directement à M. Jean-François Aubin, analyste de la Commission, à son sujet.

Par téléphone : 418 646-1049
Par courriel : jean-francois.aubin@caaaq.gouv.qc.ca

# Chapitre 1 : Les besoins alimentaires

## 1.1 Souveraineté alimentaire (11)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Faire de la souveraineté alimentaire la pierre d'assise de la politique agricole du Québec | Fédération des producteurs de lait du Québec | Production |
| | Union des producteurs agricoles | Production |
| | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| | Greenpeace | Autre instance |
| | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| | Union des consommateurs | Autre instance |
| Demander au gouvernement canadien qu'il fasse de la souveraineté alimentaire l'assise de la politique agricole canadienne | Fédération des producteurs de lait du Québec | Production |
| Placer le programme de gestion de l'offre sous la protection de la souveraineté alimentaire | La Coop fédérée | Production-transformation |
| Adhérer à une déclaration sur la souveraineté alimentaire qui serait proposée par un groupe de signataires composé d'organisations agricoles et citoyennes du Québec | La Coop fédérée | Production-transformation |
| Reconnaître le caractère exceptionnel de l'agriculture dans les négociations commerciales, au même titre que la culture, ainsi que l'ont fait valoir les États auprès de l'UNESCO | Union des producteurs agricoles | Production |

## 1.1 Souveraineté alimentaire (11)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Promouvoir les idées de l'exception agricole et de la souveraineté alimentaire et les moyens d'y arriver comme la gestion de l'offre, les marchés publics, l'agriculture soutenue par la communauté (ASC), etc. | Équiterre | Autre instance |
| Adopter les mesures nécessaires afin de maintenir l'autonomie alimentaire du Québec à un niveau relatif qui permette d'assurer la sécurité alimentaire de sa population, la santé économique de son secteur bio alimentaire et l'occupation dynamique de son territoire, tout en contribuant au développement du commerce et de la solidarité internationale | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Reconnaître la souveraineté alimentaire des autres pays, en particulier des pays en développement, promouvoir le commerce équitable à l'échelle de la planète, affranchir le secteur bio alimentaire des règles commerciales néolibérales et modifier le rôle des institutions qui régularisent le commerce international | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Reconnaître le principe de la souveraineté alimentaire, tel que défini par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Prendre fermement partie en faveur de la souveraineté alimentaire et enjoindre les gouvernements du Québec et du Canada à faire tout en leur pouvoir pour que de futurs accords commerciaux ne la minent pas davantage | Fédération des travailleurs du Québec | Autre instance |
| Appliquer le principe de souveraineté alimentaire qui reconnaît au consommateur le droit de connaître le contenu de leur assiette, mais aussi le droit des peuples de déterminer le type d'agriculture qu'ils veulent soutenir | Union paysanne<br><br>Union biologique paysanne | Production<br><br>Production |

## 1.2 Sécurité alimentaire (8)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Intégrer l'ingénieur en génie alimentaire à toute équipe qui veut assurer la qualité et la sécurité des aliments | Association des ingénieurs en agroalimentaire du Québec | Service-conseil |
| Mettre en place une taxe sur la sécurité alimentaire. | Fédération des producteurs maraîchers du Québec | Production |
| Établir un logo de type « sécurité alimentaire » pour identifier les produits maraîchers répondant à certaines normes de salubrité, d'innocuité et de production respectueuse de l'environnement et faire la promotion de ce logo | Fédération des producteurs maraîchers du Québec | Production |
| Concevoir et utiliser un indice de sécurité alimentaire national (indice SAN) fondé sur le niveau d'autosuffisance national, la durabilité écologique du système alimentaire, l'accessibilité économique des aliments et le savoir-faire culinaire comme principaux indicateurs | Équiterre | Autre instance |
| Créer, sous l'autorité de l'Assemblée nationale, un poste de commissaire à la sécurité alimentaire (vérificateur agroalimentaire) et pourvoir celui-ci d'une équipe apte à « surveiller » l'évolution de l'indice SAN et l'application des mesures publiques favorables à la souveraineté alimentaire | Équiterre | Autre instance |
| Élaborer et mettre en œuvre une politique globale et intégrée de sécurité alimentaire | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Reconnaître et inclure dans une future politique globale et intégrée de sécurité alimentaire le droit à une alimentation adéquate tel que l'ont défini les Nations Unies | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Accorder une attention particulière à l'accessibilité physique et économique des aliments sains pour tous et toutes, dans une perspective de sécurité alimentaire | Union paysanne | Production |

# Chapitre 2 : La production agricole

## 2.1 Agriculture biologique (22)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Favoriser la recherche et le développement, tant pour la production biologique que pour les modes alternatifs de production | Ordre des agronomes du Québec<br><br>Association coopérative d'économie familiale de Québec | Services-conseils<br><br>Autre instance |
| Adapter les programmes de financement afin d'aider les producteurs qui souhaitent se tourner vers des modes de production plus respectueux de l'environnement à en bénéficier, au moins pendant une période transitoire | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Créer des réseaux pour faire circuler rapidement l'information et mettre en place des structures de regroupements régionales, et ce, afin d'être en mesure de fournir de plus grands volumes de produits biologiques sur les marchés québécois | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Promouvoir et développer l'agriculture biologique par un programme sérieux de soutien aux fermes certifiées ou aux fermes en transition | Union paysanne | Production |
| Maintenir le CAAQ pour la gestion intégrale unique de la certification biologique | Union biologique paysanne | Production |
| Préserver la notoriété de l'appellation biologique en dégageant les ressources humaines et financières nécessaires au contrôle et à la surveillance rigoureuse de l'utilisation de l'appellation, tant au Canada qu'au Québec | Fédération d'agriculture biologique du Québec<br><br>Comité de mobilisation politique | Production<br><br>Autre instance |
| Soutenir les organisations de producteurs dans leurs initiatives visant le regroupement de l'offre de produits biologiques afin d'approvisionner les différents canaux de distribution | Fédération d'agriculture biologique du Québec | Production |

## 2.1 Agriculture biologique (22)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Soutenir financièrement des activités promotionnelles afin de donner une visibilité accrue aux produits biologiques du Québec sur notre marché | Fédération d'agriculture biologique du Québec | Production |
| Financer des projets dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique, à la hauteur des besoins du secteur, et actualiser ce programme pour tenir compte des problématiques vécues par les agriculteurs biologiques | Fédération d'agriculture biologique du Québec | Production |
| Reconnaître officiellement la contribution importante du secteur des aliments biologiques sur les plans de la santé, de l'environnement et du développement régional | Filière biologique du Québec | Autre instance |
| Développer des mesures d'adaptation au secteur biologique dans les programmes de sécurité du revenu, d'assurance récolte et de financement agricole ainsi que dans les conventions de mise en marché existantes | Filière biologique du Québec<br><br>Comité de mobilisation politique | Autre instance<br><br>Autre instance |
| Proposer que d'ici 10 ans, l'agriculture rattachée au territoire (biologique, du terroir, etc.) représente 10 % de la surface agricole utile | La Coop fédérée<br><br>Comité de mobilisation politique | Production-transformation<br><br>Autre instance |
| Renforcer le système de certification et de contrôle des produits biologiques au moyen d'une norme rigoureuse répondant aux exigences internationales. Ce système doit :<br>- permettre de contrôler les importations ainsi que l'utilisation de l'appellation réservée;<br>- assurer la protection du public et celle des entreprises productrices;<br>- reconnaître la structure d'accréditation et l'expertise en place au Québec;<br>- être accompagné d'un soutien financier adéquat permettant au secteur biologique canadien de se conformer à cette certification désormais obligatoire | Union des producteurs agricoles | Production |

## 2.1 Agriculture biologique (22)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Offrir un programme d'aide à la transition vers le mode de production biologique | Union des producteurs agricoles<br><br>Comité de mobilisation politique | Production<br><br>Autre instance |
| Appuyer la conversion des producteurs laitiers réguliers à l'agriculture biologique, et ce, en parallèle avec le développement des besoins des transformateurs de lait biologique | Conseil des industriels laitiers du Québec | Transformation |
| Maintenir la protection de l'appellation biologique et soutenir davantage le développement de ce type de production | Option consommateurs | Autre instance |
| Élaborer et soutenir, avec les intervenants de la filière biologique, une campagne d'éducation sur la certification des produits issus de l'agriculture biologique et un logo distinctif | Option consommateurs | Autre instance |
| Faire passer les pratiques et les politiques agricoles du Canada vers une agriculture biologique en y incluant des objectifs clairs, ambitieux et surtout pertinents selon les ressources | Greenpeace | Autre instance |
| S'assurer que la réglementation canadienne imminente en matière de certification biologique s'applique obligatoirement à l'ensemble des produits portant la mention biologique vendus au Canada et que cette réglementation s'harmonise avec les exigences internationales reconnues | Équiterre | Autre instance |
| Garantir aux des agriculteurs la gratuité en matière de frais de certification | Équiterre | Autre instance |

## 2.1 Agriculture biologique (22)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Étendre la politique du « pollueur-payeur » au cas de l'utilisation des pesticides utilisés en agriculture de manière à soutenir, à même de nouveaux revenus ainsi obtenus (taxes sur les ventes de pesticides), les agriculteurs qui n'en utilisent pas (bio) | Équiterre | Autre instance |
| Rembourser les premiers 500 $ de certification pour les agriculteurs biologiques du Québec à compter de la pré-certification, et ce, dès 2008 | Union biologique paysanne | Production |

## 2.2 Outils de financement de l'agriculture (24)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre sur pied un programme de garantie de prêt pour faciliter l'acquisition de « fermettes » | Association des banquiers canadiens | Financement |
| Améliorer l'accessibilité au financement agricole pour toute personne compétente et désireuse de pratiquer et de vivre totalement ou partiellement de l'agriculture en révisant notamment les critères d'accessibilité, particulièrement en ce qui a trait aux petites productions diversifiées ou non conventionnelles | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| Mettre en place un système (subventions, représentation syndicale, etc.) capable d'encourager l'agriculture sous toutes ses formes, allant de l'agriculture vivrière à l'agriculture de haute production, en passant par l'agriculture biologique. L'agriculture comme mode de vie, comme occupation du territoire et comme incitatif à rester en région s'en trouverait ainsi valorisée. | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| Rendre public le détail des subventions versées aux entreprises agricoles | Union paysanne | Production |
| Encourager et développer le principe du « gestionnaire de qualité » auprès des producteurs agricoles et des autres intervenants de la chaîne agroalimentaire | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |
| Soutenir les productions en développement et les aider à améliorer leur productivité en développant l'expertise et les services-conseils, en améliorant l'accès aux vétérinaires et en investissant en recherche et en transfert des connaissances | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec | Production |
| Soutenir le développement des entreprises qui ne sont pas sous intégration, selon le modèle de la ferme à dimension humaine | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec | Production |

## 2.2 Outils de financement de l'agriculture (24)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Assurer un accompagnement financier suffisant pour que les producteurs puissent combler l'ensemble des exigences des consommateurs (outre le soutien au revenu actuel) | Fédération des producteurs de porcs du Québec | Production |
| Prioriser les domaines les plus productifs sur le plan économique | Fédération canadienne de l'entreprise indépendante | Autre instance |
| Mettre en place une politique de développement de l'agriculture biologique visant à reconquérir les parts de marché actuellement occupées par les produits importés dont la production est possible et rentable en sol québécois | Fédération d'agriculture biologique du Québec | Production |
| Mettre en place une politique de développement de l'agriculture biologique qui permette de récompenser les producteurs biologiques pour les risques qu'ils encourent | Fédération d'agriculture biologique du Québec | Production |
| Développer une nouvelle vision qui mobiliserait l'ensemble des partenaires et répondre aux enjeux de la modernité; que la santé des consommateurs, la protection de l'environnement et la nécessité d'innover soit considérées dans l'élaboration de cette vision | Filière biologique du Québec | Autre instance |
| S'assurer d'un soutien adéquat, équitable et accessible à tous de la part de l'État | Association des fabricants d'engrais du Québec | Production |
| Mettre en œuvre diverses mesures pour favoriser la diversification agricole sur le territoire, par exemple par l'orientation des subventions agricoles vers les petits producteurs locaux et artisanaux qui misent sur la diversité et la mise en marché de proximité, comme on subventionne l'exportation de certaines productions | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| Prévoir des ajustements aux programmes de soutien des revenus de manière à favoriser une plus grande efficacité, en s'appuyant notamment sur une meilleure lecture du marché | Mouvement Desjardins | Financement |

## 2.2 Outils de financement de l'agriculture (24)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Maintenir la formule de garantie de prêt par l'État, compte tenu de l'offre suffisante des institutions financières | Mouvement Desjardins | Financement |
| Faire une large place à l'utilisation du modèle coopératif dans la politique agricole et l'encourager, notamment, par une fiscalité mieux adaptée | Mouvement Desjardins | Financement |
| Soutenir une approche constante valorisant la saine gestion des investissements et la rentabilité des projets, qui permettra de garder la pérennité des entreprises au centre des préoccupations et d'appuyer le secteur dans la recherche d'une plus grande capacité concurrentielle | Mouvement Desjardins | Financement |
| Rediriger les fonds de développement international (directs ou indirects) vers des projets qui protègent, promeuvent et rehaussent les pratiques agro écologiques et qui améliorent le statut des femmes et leur rôle déterminant dans la production de la nourriture et la préservation de la biodiversité | Greenpeace | Autre instance |
| Demander que les programmes de subventions aux agriculteurs ne soient plus modulés en fonction du volume de production des exploitations agricoles, afin d'éviter de favoriser les fermes de grande taille au détriment des plus petites exploitations | Union des consommateurs | Autre instance |
| Faire en sorte que les politiques agricoles du Québec, notamment les programmes de subventions aux agriculteurs, privilégient les exploitations qui limitent leur utilisation d'intrants chimiques, celles qui se conforment aux méthodes prônées par l'agriculture biologique et celles qui misent sur de nouveaux créneaux à forte valeur ajoutée (par exemple, les produits du terroir ou les produits fermiers) | Union des consommateurs | Autre instance |

## 2.2 Outils de financement de l'agriculture (24)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| S'assurer que les politiques et programmes futurs tiennent davantage compte des conditions et des engagements internationaux | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Autre instance |
| Favoriser les subventions directes ou indirectes à l'exportation aux productions rentables pour lesquelles le Québec possède des avantages comparatifs | Association coopérative d'économie familiale de Québec | Autre instance |
| Réorienter le soutien financier de l'État en fonction d'un cahier de charges et non pas en fonction d'un volume de production, et le verser directement au fermier | Union paysanne | Production |

## 2.3 Mise en marché (33)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Préserver les dispositions actuelles de mise en marché collective découlant de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (ci-après, la Loi sur la mise en marché des produits agricoles) | Quebec Farmers' Association<br><br>Fédération des producteurs de bovins du Québec<br><br>Fédération des producteurs de porcs du Québec<br><br>Éleveurs de volailles du Québec<br><br>Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation | Production<br><br>Production<br><br>Production<br><br>Production<br><br>Production |
| Modifier la Loi sur la mise en marché des produits agricoles afin de donner préséance à la vente à la ferme sur les plans conjoints, dans le cas où cette vente se fait directement au consommateur | Union biologique paysanne | Production |
| Redonner préséance aux coopératives sur les plans conjoints | Union biologique paysanne | Production |
| Améliorer les outils de mise en marché collective en vue de tenir compte de l'innovation et des besoins de différenciation | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| S'assurer que le marché des grains fonctionne efficacement en instaurant les outils nécessaires à la circulation de l'information relative aux transactions locales, aux importations, aux exportations et aux stocks | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |

## 2.3 Mise en marché (33)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| S'assurer que l'esprit et les pouvoirs reconnus dans la Loi sur la mise en marché des produits agricoles puissent s'exprimer efficacement et sans entrave | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec<br><br>Fédération des producteurs acéricoles du Québec | Production<br><br>Production |
| Réformer le système des offices de commercialisation afin de libéraliser le secteur agricole québécois | Institut économique de Montréal | Formation et recherche |
| Soutenir, consolider et promouvoir les pouvoirs que la Loi sur la mise en marché des produits agricoles confère aux agriculteurs et, plus particulièrement, soutenir l'unicité du plan conjoint des producteurs acéricoles et confirmer les pouvoirs d'autorégulation des producteurs à travers leur plan conjoint | Fédération des producteurs acéricoles du Québec | Production |
| Revoir les mécanismes de mise en marché des produits agricoles en y introduisant la cogestion (plan conjoint, agence de vente, etc.) | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière<br><br>Association des négociants en céréales du Québec | Production-transformation<br><br>Production |
| Créer un groupe de travail représentatif des filières, qui aura comme mandat de recommander la façon de moderniser la Loi sur la mise en marché des produits agricoles | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière<br><br>Association des négociants en céréales du Québec | Production-transformation<br><br>Production |
| Consentir aux acteurs de l'industrie agricole et agroalimentaire la liberté de choisir leur mode de mise en marché | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |
| Reconnaître au sein de la Loi l'importance de chacun des acteurs de l'industrie agroalimentaire, et plus particulièrement les transformateurs, dans la mise en marché ordonnée et efficace | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |

## 2.3 Mise en marché (33)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Revoir la composition des régisseurs de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec afin qu'elle reflète adéquatement les parties prenantes de l'agroalimentaire et que le processus de nomination des régisseurs soit d'une grande transparence. Il faut redonner à la Régie son essentielle neutralité et confier la gérance de cette instance au gouvernement seul | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |
| Permettre que le contenu de toutes les décisions puisse être porté en appel au Tribunal administratif du Québec comme c'est le cas pour d'autres tribunaux administratifs et dans d'autres provinces | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |
| Équilibrer les forces économiques dans la Loi sur la mise en marché des produits agricoles | Conseil de l'industrie acéricole | Production-transformation |
| S'assurer qu'une agence de vente ne gère que les surplus d'inventaire et que les actions des offices se fassent conjointement avec les transformateurs | Conseil de l'industrie acéricole | Production-transformation |
| Rééquilibrer la Loi en donnant un plus grand pouvoir décisionnel aux transformateurs et en rendant les producteurs de poulet du Canada responsables de leurs décisions. | Exceldor | Transformation |
| Accroître le soutien à la mise en marché collective et à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, notamment en augmentant les ressources financières, techniques et juridiques de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec<br><br>Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec | Production<br><br>Production |

## 2.3 Mise en marché (33)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Adapter la Loi sur la mise en marché des produits agricoles selon les principes d'équilibre des forces économiques, d'équité et de flexibilité :<br>– Que la Loi reconnaisse enfin les autres membres de l'industrie agroalimentaire, particulièrement les transformateurs, ainsi que leur importance dans la mise en marché ordonnée et efficace;<br>– Que la Loi reconnaisse l'importance de l'établissement d'un équilibre des forces dans les industries qu'elle vise et qu'elle confère un tel mandat à la Régie en appliquant, par exemple, une gestion partagée des mécanismes de mise en marché de groupe (producteurs et transformateurs en amont et en aval);<br>– Que la composition de la direction de la Régie reflète adéquatement l'importance des différentes parties prenantes de l'agroalimentaire et que le processus de nomination des régisseurs soit d'une grande transparence;<br>– Que le contenu de toutes les décisions puisse être porté en appel devant le Tribunal administratif du Québec ou devant toute autre instance jugée opportune, comme c'est le cas pour d'autres tribunaux administratifs et dans d'autres provinces;<br>– Que les motifs des décisions de la Régie soient explicites et sans équivoque | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec<br><br>Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation<br><br>Transformation |

## 2.3 Mise en marché (33)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Reconnaître une « filière de solidarité coop », qui implique :<br>- que le gouvernement reconnaisse dans la loi l'entreprise coopérative et ses membres comme étant *une seule entité*;<br>- que le gouvernement reconnaisse la mise en place de « filières de solidarité coop »;<br>- que le gouvernement inscrive dans la Loi sur la mise en marché des produits agricoles la possibilité pour les producteurs agricoles réunis en coopérative de s'approvisionner auprès des membres de celle-ci pour développer une « filière de solidarité coop » dans un secteur visé;<br>- que le gouvernement accorde à la coopérative la fixation d'un approvisionnement en produits à la hauteur des besoins de celle-ci, appelé « filière de solidarité coop »;<br>- que le gouvernement mette en place les conditions qui favorisent une capitalisation adéquate de la coopérative inscrite en « filière de solidarité coop » en autorisant l'approvisionnement direct de la coopérative à ses membres | Conseil québécois de la coopération et de la mutualité | Autre instance |
| Permettre que les productions de type artisanal ou de créneaux ne soient pas soumises aux règles de commercialisation de l'agence de vente ou du canal unique de vente avec un volume d'approvisionnement garanti | Conseil québécois de la coopération et de la mutualité | Autre instance |
| Permettre une certaine flexibilité pour assurer la fabrication de produits qui requièrent une forme quelconque de cahier des charges (produits spécifiques, produits biologiques, produits d'appellations, etc.) par la contractualisation | La Coop fédérée | Production-transformation |
| Faire évoluer le cadre de la mise en marché collective du bois de la forêt privée de façon à ce qu'elle se réalise sur une base volontaire | Conseil de l'industrie forestière du Québec | Autre instance |

## 2.3 Mise en marché (33)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Reconnaître dans la Loi sur la mise en marché des produits agricoles tous les intervenants du Conseil des industriels laitiers du Québec, ce qui constituerait le premier pas vers un équilibre et un réel partenariat entre producteurs et transformateurs | Conseil des industriels laitiers du Québec | Transformation |
| Réitérer l'importance et la pertinence de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles pour le secteur agricole. À cet égard :<br>- donner un signal clair et sans équivoque aux partenaires de la filière;<br>- en faire la promotion auprès de la population;<br>- soutenir l'organisme chargé de son application, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. | Union des producteurs agricoles | Production |
| Créer un lieu où les producteurs, les transformateurs et les distributeurs pourront échanger et trouver des solutions valables pour chacun des maillons de la chaîne | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| Développer une mise en marché qui soit davantage à même de répondre aux demandes, aux innovations et aux développements des marchés | Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires | Autre instance |
| Encourager la formation d'une chambre de coordination et de développement | Fédération des producteurs maraîchers du Québec | Production |
| Intégrer aux outils politiques actuels des mesures incitatives liées à l'organisation de la mise en marché et à l'augmentation de la production domestique de fruits et légumes | Institut national de santé publique du Québec | Autre instance |

## 2.3 Mise en marché (33)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Réviser la Loi sans tarder pour que les entreprises artisanales puissent offrir leurs produits plus largement. Par exemple, faire en sorte que les réseaux d'entreprises artisanales, organisés sur la base de circuits et autres routes gourmandes, permettent les ventes « croisées » entre membres et que ceux-ci décuplent ainsi leurs points de vente | Tables de concertation agroalimentaire du Québec | Autre instance |
| Maintenir les mécanismes de mise en marché collective et de gestion de l'offre si les divers intervenants prennent part à la prise de décision concernant les prix, les quantités, la diversité et la qualité des produits offerts | Association coopérative d'économie familiale de Québec | Autre instance |
| Permettre à d'autres associations ou membres de participer aux offices de producteurs | Union paysanne | Production |
| Encourager et soutenir de nouvelles formes de concertation et d'alliance (implication en aval des producteurs, ententes avec les distributeurs, partenariat avec d'autres intervenants du secteur) | Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec<br><br>Union des producteurs agricoles | Production<br><br>Production |

## 2.4 Gestion de l'offre (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Exiger du gouvernement canadien que ses négociateurs mettent les énergies nécessaires pour que les productions sous gestion de l'offre sortent gagnantes du cycle actuel des négociations de l'Organisation mondiale du commerce | Fédération des producteurs de lait du Québec | Production |
| | Éleveurs de volailles du Québec | Production |
| | Exceldor | Transformation |
| | La Coop fédérée | Production-transformation |
| | Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec | Production |
| | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| Préserver les systèmes de gestion de l'offre comme étant des outils efficaces et équitables et défendre les trois principes concourant à leur préservation : maintien des tarifs, maintien des importations (contingents tarifaires) à leur niveau actuel et juste rémunération pour les producteurs à partir des revenus de marché | Union des producteurs agricoles | Production |
| Modifier la gestion de l'offre afin qu'elle protège une plus large partie de l'agriculture québécoise par des mesures qui incluraient les jeunes, le biologique, les régions et la petite ferme. | Union biologique paysanne | Production |
| Remettre la gestion des quotas entre les mains d'un comité multipartite formé de l'État québécois, des différentes organisations syndicales agricoles et de la société civile | Union biologique paysanne | Production |

## 2.4 Gestion de l'offre (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Décapitaliser les quotas et leur redonner une fonction plus sociale qu'économique afin qu'ils jouent vraiment leur rôle de gestionnaire de la production alimentaire et d'aide à la relève | Union biologique paysanne | Production |
| Augmenter de manière substantielle l'accès minimum aux marchés. Ces niveaux doivent être déterminés en fonction de produits ou de tarifs particuliers afin d'enrayer la pratique discriminatoire qui consiste à regrouper l'accès aux marchés | Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires | Autre instance |
| Effectuer des coupures significatives à tous les tarifs, à l'aide d'une approche tenant compte des tarifs maximums et des hausses de tarif pour les produits transformés, et éliminer tous les taux de droit applicable dans la limite du contingent | Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires | Autre instance |
| Éliminer les subventions à l'exportation pendant la période de mise en œuvre, avec une baisse significative des niveaux prévus la première année | Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires | Autre instance |
| Éliminer le soutien domestique problématique dans les catégories « orange » et « bleu » | Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires | Autre instance |
| Établir des règles pour s'assurer que les programmes faisant partie de la catégorie « verte » du soutien interne ne causent pas de distorsions ou n'en causent que très peu | Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires | Autre instance |
| Appuyer le système actuel de gestion de l'offre, mais en moderniser la gestion (la coller davantage à la réalité, tel qu'expliqué dans les pages qui suivent) et faire en sorte que les protections aux frontières demeurent en place quoi qu'il advienne du système lui-même | Association des abattoirs avicoles du Québec | Transformation |
| Réformer le système de gestion de l'offre afin de libéraliser le secteur agricole québécois | Institut économique de Montréal | Formation et recherche |

## 2.4 Gestion de l'offre (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Bonifier le programme d'assurance récolte actuel | Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation | Production |
| Revoir la limite de production sans quota des fermes qui s'inscrivent dans un modèle d'agriculture de proximité | Conseil québécois de la coopération et de la mutualité | Autre instance |
| Encourager la compétitivité des producteurs face à la venue éventuelle des marchés étrangers qui profiteront de la cession de la gestion de l'offre et de l'ouverture des marchés préconisée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) | Danone | Transformation |
| Recommander la prise en charge par l'État de l'analyse et de la diffusion des divers scénarios de réduction des barrières tarifaires, d'ouverture de notre marché intérieur et d'accès à de nouveaux marchés | Mouvement Desjardins | Financement |
| Promouvoir fortement et efficacement ce mode de gestion de l'approvisionnement alimentaire (gestion de l'offre) comme le fer de lance et la locomotive de la souveraineté alimentaire et le promouvoir tant sur le plan national qu'international | Équiterre | Autre instance |
| Rendre plus attrayantes et intéressantes financièrement les productions agricoles assujetties à une gestion de l'offre (en redéfinir les coûts de production) | Équiterre | Autre instance |
| Mettre un terme à la hausse des coûts des quotas et mettre sur pied un groupe de travail ayant pour mandat de repenser le modèle de la gestion de l'offre. Ce groupe devrait obligatoirement être multipartite et inclure des représentants des acheteurs, des transformateurs, des consommateurs, de la société civile. | Union paysanne | Production |

## 2.5 Production laitière (14)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Appuyer les démarches visant la mise en commun des revenus et des marchés au niveau canadien entre les différentes organisations des producteurs laitiers du Canada | Fédération des producteurs de lait du Québec | Production |
| Financer les activités de 2e ligne du centre d'expertise VALACTA sur un horizon permettant des projets et des objectifs à long terme (10 ans) | VALACTA – Le Centre d'expertise en production laitière du Québec | Formation et recherche |
| Proposer à tous les acteurs de l'industrie laitière, du producteur au consommateur, une réflexion sur l'importance de maintenir le coût des matières premières à un niveau qui permette d'offrir au consommateur un produit accessible et indispensable à une bonne alimentation | Danone | Transformation |
| Encourager l'innovation et l'avancement technologique et combler le retard tant du Québec que du Canada dans le secteur laitier | Danone | Transformation |
| Obtenir un cadre d'approvisionnement en lait juste, flexible et dynamique (proactif) pour assurer l'approvisionnement adéquat du marché et sa croissance | Conseil des industriels laitiers du Québec | Transformation |
| Rediriger les volumes inutilisés de lait alloués aux entreprises qui satisfont le marché domestique vers les entreprises qui approvisionnent les marchés en croissance | Conseil des industriels laitiers du Québec | Transformation |
| Aider le secteur laitier à développer des créneaux spécifiques où ses industriels excellent déjà, de manière à ce qu'il reste le maître d'œuvre dans les marchés où ces produits sont accessibles | Conseil des industriels laitiers du Québec | Transformation |

## 2.5 Production laitière (14)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Recommander que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) fasse respecter la réglementation concernant les produits laitiers et les succédanés, plus particulièrement l'usage de substituts par les hôtels, restaurants et institutions, car cette situation risque de causer des impacts majeurs à l'industrie fromagère québécoise | Conseil des industriels laitiers du Québec | Transformation |
| Rendre possible l'exportation par l'entremise de chaînes de valeur, si les transformateurs n'utilisent pas du lait provenant des détenteurs de quotas | Conseil des industriels laitiers du Québec | Transformation |
| Consolider et accroître la part du marché laitier biologique canadien détenue par les transformateurs laitiers biologiques du Québec | Conseil des industriels laitiers du Québec | Transformation |
| Établir des prix planchers et des prix plafonds pour les quotas de lait, de façon à réduire sensiblement la spéculation et, par le fait même, la concentration des fermes | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| Appuyer les initiatives visant à mieux soutenir les fermes laitières existantes, pour leur permettre d'être plus concurrentielles et de s'adapter plus facilement à un environnement changeant. La priorité doit être donnée aux initiatives de gestion de ces entreprises | Agropur | Transformation |
| Ajuster le soutien à l'industrie, autant pour les producteurs que pour les transformateurs, pour qu'il soit concurrentiel par rapport aux politiques gouvernementales de nos concurrents internationaux | Agropur | Transformation |
| Augmenter la demande nationale en produits laitiers | Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires | Autre instance |

## 2.6 Relève et transfert de fermes (13)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre sur pied un fonds de retraite pour les agriculteurs dans le but d'encourager la vente en bloc des fermes | Fédération des producteurs de lait du Québec | Production |
| Offrir aux producteurs agricoles diverses mesures fiscales qui encouragent la vente de la ferme en bloc plutôt que son démantèlement | Fédération des producteurs de lait du Québec<br><br>Solidarité rurale du Québec<br><br>Union des producteurs agricoles | Production<br><br>Autre instance<br><br>Production |
| Instaurer, dans toutes les régions où se pratique l'agriculture, un système d'accueil personnalisé pour tous les jeunes qui veulent oeuvrer dans le milieu agricole, qu'ils proviennent ou non du milieu | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| Promouvoir et valoriser les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire afin de faciliter le recrutement | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| Promouvoir le partage de savoir entre les jeunes et les agriculteurs d'expérience par des programmes de stages en milieu agricole ou de mentorat | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| Réviser le système de quotas afin de favoriser la reprise d'une entreprise, particulièrement par les jeunes qui ne sont pas issus du milieu agricole et qui n'ont pas accès à un tel patrimoine familial | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| Permettre aux entrepreneurs de retirer des fonds de leur REER pour fournir des capitaux à leur entreprise | Fédération canadienne de l'entreprise indépendante | Autre instance |
| Rendre disponible du « capital patient » pour l'établissement des jeunes (prêts assortis de conditions avantageuses, notamment un congé de remboursement du capital) | Union des producteurs agricoles | Production |

## 2.6 Relève et transfert de fermes (13)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre en place un régime d'épargne-transfert, inspiré du régime enregistré d'épargne-études afin que la vente des actifs ne soit plus la seule source de revenu disponible à la retraite. | Union des producteurs agricoles | Production |
| Faciliter l'accès à la terre pour la relève agricole par la mise en place de divers systèmes de protection des terres agricoles, telles les servitudes et les fiducies foncières à vocation agricole durable (cas des *landtrust* aux États-Unis), ou par des systèmes de gestion agissant à la rencontre entre l'offre et la demande de terres | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| Mettre sur pied tout programme d'aide permettant à la relève de s'établir, notamment la subvention à la capitalisation ou la garantie de prêt | Association des vignerons du Québec | Production-transformation |
| Favoriser l'agriculture à temps partielle par un meilleur accès au financement et à une aide au démarrage afin de stimuler le dynamisme régional et de favoriser l'occupation du territoire | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec | Autre instance |
| Faciliter l'accès au financement de démarrage pour la relève qui désire se lancer dans une production en développement dont les volumes de production sont inférieurs aux besoins des consommateurs | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec | Production |

## 2.7 Revenus (13)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| S'assurer de maintenir le patrimoine agricole québécois en bon état et productif, en soutenant les superficies en production de grains de façon à pallier les effets des subventions internationales et à maintenir des entreprises agricoles de type familial | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |
| Faire reconnaître par le gouvernement fédéral le droit de la société québécoise de maintenir son patrimoine agricole en bon état et productif et son obligation d'y contribuer en juste part | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |
| Offrir le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ou tout autre programme d'aide sur la base du type de production plutôt que du revenu global de l'entreprise en suivant un principe d'équité envers toutes les productions agricoles | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec | Production |
| Maintenir le programme d'ASRA | Fédération des producteurs de porcs du Québec | Production |
| Revoir la gestion du programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) | Fédération canadienne de l'entreprise indépendante | Autre instance |
| Offrir les programmes ASRA selon les trois conditions existantes (là où le risque le justifie, mise en marché efficace et ordonnée, prix optimum) et accroître l'offre de programmes complémentaires relatifs à ces trois conditions | Union des producteurs agricoles | Production |
| Introduire des programmes de transition afin de soutenir adéquatement les secteurs en émergence | Union des producteurs agricoles | Production |
| Mettre en place un programme de sécurité du revenu spécifique aux groupes en émergence ou en organisation et modifier l'assurance récolte maraîchère pour prévoir un financement à hauteur de 20 % par les producteurs | Fédération des producteurs maraîchers du Québec | Production |

## 2.7 Revenus (13)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Rendre ces programmes conditionnels (ou, du moins, en bonne partie conditionnels) à une mise en marché nationale, pour les producteurs qui ne souhaiteraient pas passer en mode de «gestion de l'offre » | Équiterre | Autre instance |
| Bonifier le programme d'assurance-récolte afin de favoriser (ou, au moins, reconnaître) les fermes qui diversifient leurs productions (plutôt que le contraire). Tenir compte du mode de mise en marché dans l'évaluation du risque (ex. : cas de l'ASC et du paiement à l'avance) | Équiterre | Autre instance |
| Permettre que seule la production de vin provenant de la transformation du raisin à la propriété soit considérée dans un programme de stabilisation du revenu | Association des vignerons du Québec | Production-transformation |
| Soutenir les programmes nationaux de gestion des risques pour l'entreprise et de soutien en cas de catastrophe qui ne distordent pas la production et les prix et dont le financement fait équilibre avec les programmes conçus pour stimuler la capacité concurrentielle, l'innovation et la rentabilité | Les Aliments Maple Leaf | Transformation |
| Assurer aux agriculteurs un soutien au revenu qui soit équitable, efficient et qui atténue les aléas des marchés. | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |

## 2.8 Programmes et politiques diverses (2)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Élaborer un nouveau cadre stratégique reposant sur trois piliers : 1) les biens et services publics; 2) la gestion de risque de l'entreprise; 3) la croissance stratégique | Fédération canadienne de l'agriculture | Production |
| Protéger les ressources nécessaires à la production agricole (eau, sol, air, biodiversité, conditions de travail, etc.) | Union paysanne | Production |

## 2.9 Production non alimentaire (9)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Offrir au Québec un environnement semblable aux autres régions d'Amérique du Nord pour le développement du biodiesel en exemptant de taxe une première usine dont la matière première serait majoritairement des graines oléagineuses du Québec | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |
| Recommander que la société prenne en charge les coûts associés à tout projet collectif qui pourrait restreindre l'utilisation des grains à des fins autres qu'alimentaires | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |
| Miser sur le développement des bioénergies à partir de matières cellulosiques | Gaétan Lussier | Autre |
| Assurer un développement cohérent des projets énergétiques et mettre en place un cadre méthodologique général permettant de déterminer :<br>→ les modèles de développement;<br>→ la procédure entourant l'autorisation des projets;<br>→ les mesures d'atténuation des impacts;<br>→ les modes d'indemnisation;<br>→ les aspects juridiques | Union des producteurs agricoles | Production |
| Actualiser la politique énergétique de façon à l'adapter aux besoins et au potentiel du secteur agroalimentaire | Fédération des chambres de commerce du Québec | Autre instance |
| Évaluer les impacts de la production de biocarburants à partir de cultures agricoles de façon globale, afin de déterminer le gain réel, aussi bien pour l'environnement que pour la santé publique | Directeur national de santé publique | Autre instance |
| Mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement afin qu'il tienne, avant la mise en œuvre de tout nouveau projet de production d'éthanol à partir du maïs, une audience générique sur cette filière énergétique | Union des consommateurs | Autre instance |

## 2.9 Production non alimentaire (9)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Prouver rigoureusement que la production d'éthanol à partir de maïs ou d'autres végétaux constitue une solution optimale du point de vue énergétique et environnemental et que cela ne nuira pas à la production d'aliments sains et abordables pour la population | Association coopérative d'économie familiale de Québec | Autre instance |
| Demander au gouvernement du Québec de s'associer aux producteurs de bovins et aux partenaires privés pour valoriser les sous-produits de l'abattage et les carcasses d'animaux morts par la production de biodiesel | Fédération des producteurs de bovins du Québec | Production |

## 2.10 Production de cultures commerciales (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Créer un observatoire des marchés des intrants agricoles | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |
| Reconnaître que les producteurs de grains du Québec, dans un contexte international fortement concurrentiel, doivent avoir accès aux mêmes technologies que leurs concurrents si la société attend d'eux qu'ils continuent à alimenter le marché québécois. Si l'utilisation de certaines de ces technologies devait être limitée, voire interdite, la société devrait prévoir les mécanismes appropriés pour que les producteurs de grains ne soient pas les seuls à en subir les conséquences | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |
| Créer une meilleure concertation et une synergie entre la filière des grains et les filières de production animale afin de permettre une meilleure planification à moyen et à long terme des chaînes de valeur qui permettront de se démarquer des produits transformés de masse | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |

## 2.11 Horticulture ornementale (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Demander au MAPAQ de reconnaître les associations suivantes comme représentantes de leur sous-secteur respectif : l'Association des jardineries du Québec (AJQ), le Réseau de développement de l'industrie florale, (RDIF), l'Association québécoise de fournisseurs en horticulture (AQFH), l'Association des paysagistes professionnels du Québec (APPQ), l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ), l'Association des services en horticulture ornementale du Québec (ASHOQ), l'Association Irrigation Québec (AIQ), l'Association des surintendants de golf du Québec (ASGQ) et la Société internationale d'arboriculture, Québec (SIAQ) | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Créer un programme de soutien de 3 M$ par an (15 M$ sur 5 ans) à la formation, à la recherche et développement, à l'innovation technologique, à la promotion, aux communications, à la gestion, à la mise en marché et au marketing spécifiques à l'horticulture ornementale | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander au MAPAQ de tripler son appui financier annuel à l'horticulture ornementale, le portant à 3 % de sa contribution totale à l'agriculture | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Soutenir financièrement et techniquement les secteurs de la commercialisation et des services de l'industrie de l'horticulture ornementale et les rendre admissibles aux programmes d'aide financière en vue de leur permettre de réaliser des activités ou des projets liés aux orientations stratégiques de l'industrie de l'horticulture ornementale | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |

## 2.11 Horticulture ornementale (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Inciter le gouvernement fédéral, dont Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), à soutenir financièrement et techniquement les secteurs de la commercialisation et des services de l'industrie de l'horticulture ornementale et à les rendre admissibles aux programmes d'aide financière d'AAC en vue de leur permettre de réaliser des projets ou des activités liés aux orientations stratégiques de l'industrie de l'horticulture ornementale | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Créer une fondation de l'horticulture ornementale afin de financer des projets d'éducation et de sensibilisation de la population aux bienfaits sur l'environnement et sur la santé des plantes ornementales et du jardinage. Cette fondation financerait également des projets comme la revégétalisation de cours d'école, de foyers de personnes âgées ou d'hôpitaux, et soutiendrait la recherche et la relève en horticulture environnementale. Y investir un montant de 333 333 $ afin de fournir un capital de départ et d'aider la Fédération à obtenir la parité du gouvernement fédéral | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Reconnaître la FIHOQ et la rendre admissible aux divers programmes d'aide financière; la soutenir financièrement et techniquement dans son mandat de leadership et de développement de l'industrie de l'horticulture ornementale | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |

## 2.11 Horticulture ornementale (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Proposer que le MAPAQ soutienne financièrement et techniquement les 12 associations affiliées à la FIHOQ, en les rendant admissibles à ses divers programmes d'aide financière, et ce, afin de soutenir les entreprises de l'industrie et de leur permettre déréaliser des projets ou des activités reliés aux orientations stratégiques de l'industrie de l'horticulture ornementale. Le MAPAQ pourrait moduler les balises ou les normes de ses programmes afin qu'ils deviennent à la FIHOQ et à ses 12 associations affiliées | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Faire des pressions auprès du gouvernement fédéral, dont Agriculture et Agroalimentaire Canada, pour qu'il soutienne financièrement et techniquement la FIHOQ ainsi que ses 12 associations affiliées en les rendant admissibles aux divers programmes d'aide financière d'AAC, pour les activités ou projets relatifs aux orientations stratégiques de l'industrie de l'horticulture ornementale | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Demander au MAPAQ d'adapter le programme d'appui aux initiatives des tables filières québécoises du Cadre stratégique agricole pour permettre à des organismes comme la FIHOQ, qui agissent déjà comme filières de leur industrie respective, de devenir directement admissibles à ce programme, pour qu'on n'ait pas à créer de nouvelles structures ou incorporations | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |

## 2.11 Horticulture ornementale (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Créer un programme d'aide financière spécifique à l'horticulture ornementale afin de soutenir la promotion générique en horticulture ornementale (ex. : semaine du jardinage, campagne sur les bienfaits des plantes et du jardinage, « Jardiner, c'est la santé! ») et la réalisation de projets ayant comme objectif le développement de marché à moyen et à long terme. Le volet Communication, pour atteindre les diverses clientèles cibles dont la population, les médias et les municipalités, y serait inclus. Proposer au MAPAQ d'investir un montant de 1,5 M$ annuellement dans ce nouveau programme | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Réinvestir des sommes dans le volet Commercialisation du Programme de soutien à l'innovation horticole | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander au MAPAQ et à Agriculture et Agroalimentaire Canada de maintenir l'approche par filières, mais de moduler et d'assouplir ses règles et ses balises de manière à prendre en considération les secteurs profitant d'un organisme qui agit déjà comme filière et à les reconnaître *de facto*, sans avoir à créer de nouvelles structures parallèles | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander au MAPAQ et à Agriculture et Agroalimentaire Canada de continuer à maintenir et à soutenir financièrement l'approche par filières, tant au niveau de l'embauche de ressources spéciales qu'au niveau des projets de développement de marché. Encourager les gouvernements à revoir le type de dépenses admissibles et à s'assurer que les dépenses admissibles engendrées par les organismes qui gèrent les filières soient couvertes par le programme au-delà de la contribution actuelle de 30 % | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |

## 2.11 Horticulture ornementale (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Encourager le MAPAQ à consulter la FIHOQ et ses associations affiliées lorsque de nouvelles contingences légales et réglementaires, pouvant avoir des répercussions sur l'industrie de l'horticulture ornementale, sont en voie de réflexion ou d'élaboration | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Proposer qu'un service de veille légale soit développé et rendu accessible aux entreprises de l'horticulture ornementale afin de leur permettre d'être à l'affût des nouvelles règles législatives et réglementaires et de les amener à s'y préparer, plutôt que d'avoir à y réagir ou à y réagir trop tard | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander que le MAPAQ reconnaisse et favorise la promotion d'un discours cohérent et performant en matière de promotion et de développement de la main-d'oeuvre en horticulture ornementale | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Inviter le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral à moduler leurs programmes et leurs interventions selon les nouvelles réalités du marché du travail, notamment les emplois atypiques | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander que soient offertes des conditions favorables à la formation continue durant les périodes de chômage | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander que le gouvernement provincial offre du soutien aux mesures de stabilisation des emplois et que ces mesures soient soutenues de façon continue et récurrente | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |

## 2.11 Horticulture ornementale (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Recommander que les nouveaux programmes « Réalisation d'aménagements paysagers » et « Horticulture et jardinerie» soient implantés dans les plus brefs délais, avec les budgets requis, de manière à ce qu'ils répondent aux nouvelles réalités du marché du travail | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander que le MAPAQ, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et Emploi-Québec contribuent à la bonification et à l'élargissement du Plan de soutien en formation agricole (PSFA) aux entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander que le MAPAQ investisse un montant de 300 000 $ dans le Fonds de formation professionnelle en horticulture (FFPH) pour développer des activités de formation continue en horticulture ornementale, permettant ainsi un accès continu aux nouveaux savoirs | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander que le MAPAQ permette à la FIHOQ et à ses associations de producteurs d'accéder aux listes des producteurs de l'horticulture ornementale enregistrés au MAPAQ | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander que la Financière agricole du Québec puisse bénéficier de ressources adéquates pour offrir un service mieux adapté à l'industrie de l'horticulture ornementale et que le MAPAQ contribue au développement de cette expertise spécifique | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander que soient mises à la disposition des conseillers en relève agricole des activités de rapprochement avec la FIHOQ ainsi que des activités de formation sur les spécificités de l'horticulture ornementale, et que le MAPAQ contribue financièrement à la réalisation de ces activités | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |

## 2.11 Horticulture ornementale (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Recommander que le MAPAQ élargisse sa politique jeunesse aux secteurs de la commercialisation et des services en horticulture ornementale | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander que le MELS prévoie dans ses stratégies de diffusion de l'approche orientant, des collaborations plus étroites avec les comités sectoriels, dont HortiCompétences, afin de valider les informations concernant les secteurs d'activité présentés | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander que le MELS incite les commissions scolaires à supporter des projets de reverdissement des cours d'école, en partenariat avec l'industrie et la FIHOQ, et qu'il encourage la participation concrète des élèves dans ce genre de projet | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander au MAPAQ de faire pression auprès du gouvernement du Québec pour remettre en place le programme des crédits d'impôt à la veille, qui permettait aux petites et aux moyennes entreprises de profiter de services de veille | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Proposer au MAPAQ de remettre en place le programme de soutien à la veille stratégique qui avait permis, entre autres, aux entreprises de l'industrie d'avoir accès à de l'information de pointe par l'intermédiaire d'un bulletin de veille qui était publié sur une base régulière par l'IQDHO. Ce bulletin était très apprécié de l'industrie | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |

## 2.11 Horticulture ornementale (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Encourager le MAPAQ à investir dans la mise sur pied du Centre d'innovation et de transfert technologique en horticulture (CITTH), dont la mission est d'établir un maillage entre les intervenants de l'innovation et, ainsi, de déterminer les lacunes en innovation qui freinent le développement des secteurs de l'horticulture, dont l'horticulture ornementale | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Proposer au MAPAQ de soutenir financièrement et techniquement la recherche et l'expérimentation tournées vers les besoins de l'industrie de l'horticulture ornementale et d'encourager les projets de recherche réalisés dans le cadre d'un partenariat entre les chercheurs universitaires, les organismes du milieu et les entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Encourager le MAPAQ à faire des pressions auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour qu'il investisse au Québec dans la recherche et dans l'expérimentation en horticulture ornementale, et ce, en relation avec les besoins de l'industrie de l'horticulture ornementale | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Proposer au MAPAQ de travailler en partenariat avec la Financière agricole du Québec afin d'effectuer une étude sur les indicateurs de performance économiques et technico-économiques des entreprises de production en pépinière, à partir des données financières récoltées au fil des ans | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |

## 2.11 Horticulture ornementale (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Proposer au MAPAQ de continuer à investir une somme de 325 000 $ annuellement dans le centre d'expertise technique afin que l'organisme puisse poursuivre son soutien technique auprès des entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale, et d'y investir une aide financière additionnelle de 100 000 $ par année pour le développement d'un service simple d'analyses comparatives en gestion économique au bénéfice des entreprises de l'horticulture ornementale | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander au MAPAQ de faire des pressions auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin qu'il reconnaisse la FIHOQ comme un interlocuteur positif et qu'il l'invite à siéger aux diverses tables de réflexion où la présence de l'industrie de l'horticulture ornementale serait pertinente | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Proposer au MAPAQ de défendre et de soutenir, par le truchement de ses experts techniques, l'agriculture urbaine (les aménagements paysagers sur les terrains résidentiels et commerciaux dans les municipalités) auprès du MDDEP, des autres ministères concernés et des gouvernements municipaux, puisque les végétaux plantés sont la prolongation de l'industrie de l'horticulture ornementale et que cette agriculture urbaine n'est représentée actuellement par aucun ministère | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Proposer que le MAPAQ intervienne directement auprès de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada afin que celle-ci accélère le processus d'homologation des produits phytosanitaires à faible impact | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |

## 2.11 Horticulture ornementale (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Proposer que le gouvernement du Québec soutienne financièrement le développement d'un guide de bonnes pratiques d'aménagement et de revégétalisation des berges et qu'il participe, par la voie de ses différents experts (MDDEP et MAPAQ), à un comité qui serait composé de représentants de l'industrie de l'horticulture ornementale (membres des associations affiliées à la FIHOQ), de groupes environnementaux et d'organisations gouvernementales | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander que le MAPAQ mette en œuvre un programme de gestion du risque adéquat ainsi qu'un programme d'indemnisation financière applicable en cas de catastrophe, en plus de moduler les programmes qui seront mis sur pied, afin de simplifier et d'accélérer le traitement des dossiers des entreprises qui sont aux prises avec ces problèmes majeurs | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Recommander au MAPAQ de mettre sur pied un programme d'aide financière pour soutenir des nouvelles pratiques environnementales d'avant-garde | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Demander au MAPAQ de reconnaître les secteurs de la commercialisation et des services de l'industrie de l'horticulture ornementale comme parties intégrantes de l'agriculture et du bio alimentaire, au même titre qu'il reconnaît les entreprises de distribution, de détail, de transformation et de restauration en agriculture et agroalimentaire; de reconnaître officiellement les secteurs de la commercialisation et des services de l'horticulture ornementale parmi ses clientèles cibles | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |

## 2.11 Horticulture ornementale (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Assouplir la formule des clubs en agroenvironnement de manière à permettre aux producteurs de payer une seule cotisation donnant accès à tous les types de services de l'IQDHO, incluant les services en agroenvironnement | Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale | Autre instance |
| Mettre sur pied un centre de transfert technologique disposant des ressources, des infrastructures, de la crédibilité et des compétences nécessaires à la réalisation de projets significatifs pour l'industrie | Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale | Autre instance |
| Adapter la liste des interventions admissibles aux subventions en agroenvironnement aux spécificités du secteur de l'horticulture ornementale | Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale | Autre instance |
| Financer le développement d'outils de référence permettant une meilleure valorisation des actifs et une meilleure estimation des risques par les institutions financières | Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale | Autre instance |
| Assurer un financement par la collectivité des activités de veille dans le secteur de l'horticulture ornementale | Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale | Autre instance |
| Accroître l'appui à la recherche, au développement et au transfert technologique dans les entreprises horticoles en conservant des programmes de financement en innovation technologique | Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale | Autre instance |
| Augmenter la durée de la prochaine entente de financement avec le MAPAQ à plus de trois ans | Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale | Autre instance |
| Garantir, par le truchement du MAPAQ, un financement accru, récurrent et indexé annuellement pour l'IQDHO | Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale | Autre instance |
| Continuer à injecter des fonds dans le programme des Fleurons pour qu'il atteigne son plein potentiel auprès des municipalités de toute la province | Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale | Autre instance |
| Favoriser les programmes facilitant les premières interventions du conseiller en gestion chez son client | Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale | Autre instance |

## 2.11 Horticulture ornementale (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre sur pied un programme d'appui à l'embauche qui soutienne l'embauche de jeunes diplômés pour une période de 3 ans dans les emplois qui requièrent une longue période de formation en entreprise à haute connaissance technologique | Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale | Autre instance |

## 2.12 Production bovine (1)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Demander aux gouvernements d'accompagner la Fédération dans ses démarches de partenariat en lui fournissant un appui politique, technique et financier qui puisse lui permettre de conclure des ententes de partenariat en amont et en aval de la production, d'en atténuer les risques d'affaires et d'en assurer la compétitivité à long terme | Fédération des producteurs de bovins du Québec | Production |

## 2.13 Production acéricole (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Adapter les mécanismes de sécurité du revenu de manière à assurer l'équité entre les entreprises spécialisées et les entreprises diversifiées et permettre à l'acériculture de disposer des mêmes mécanismes de sécurité du revenu que les autres productions agricoles (programme complémentaire et assurance-récolte) | Fédération des producteurs acéricoles du Québec | Production |
| Reconnaître et appuyer les efforts des acériculteurs et acéricultrices dans l'organisation de la mise en marché collective de leurs produits | Fédération des producteurs acéricoles du Québec | Production |
| Préserver le potentiel des érablières tant sur les terres de l'État qu'en territoire agricole (LPTAQ) | Fédération des producteurs acéricoles du Québec | Production |

## 2.14 Production caprine (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Permettre à nouveau l'importation et l'exportation de chèvres en ouvrant complètement les frontières | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec | Production |
| Assouplir le programme de financement des tables de concertation agroalimentaire sectorielles et régionales afin de financer leur fonctionnement de base à la hauteur des besoins des organisations et au regard des capacités de l'industrie visée | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec | Production |
| Protéger l'identité des fromages canadiens et appuyer la réglementation projetée si elle fixe des normes de composition conformes aux usages actuels | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec | Production |

## 2.15 Production porcine (4)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Recommander que le MAPAQ forme un comité d'experts indépendant et composé de spécialistes reconnus internationalement, qui sera chargé de faire la lumière sur la situation et d'élaborer un plan d'action spécifique pour que la filière porcine québécoise réussisse son avenir. Les membres de la filière doivent s'engager à respecter intégralement le plan d'action déposé par le comité d'experts. Les seules balises exigées sont à l'effet que les recommandations issues du comité doivent assurer le développement durable de la filière | La Coop fédérée | Production-transformation |
| Faire du porc de créneau québécois une référence en Amérique du Nord | La Coop fédérée | Production-transformation |
| Rétablir un moratoire sur l'expansion du secteur de la production porcine industrielle au Québec pour en réduire les impacts négatifs croissants sur la santé de la population et sur l'environnement | Sierra Club du Canada | Autre instance |
| Réévaluer les impacts de chacune des porcheries industrielles existantes au Québec afin de pouvoir identifier les porcheries industrielles les plus polluantes. Un plan d'action visant à faire réduire les émissions polluantes ou, le cas échéant, à faire cesser les activités des porcheries industrielles les plus problématiques doit être mis en place | Sierra Club du Canada | Autre instance |

## 2.16 Production d'œufs de consommation (3)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Soutenir financièrement les initiatives des producteurs d'oeufs de consommation du Québec en recherche et développement, notamment par l'intermédiaire de programmes destinés aux nouvelles techniques d'entreposage | Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec | Production |
| Soutenir les initiatives des producteurs d'oeufs de consommation du Québec en matière de relève, notamment en mettant de l'avant des mesures fiscales facilitant le transfert d'entreprises d'oeufs de consommation et des actions favorisant l'établissement de la relève | Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec | Production |
| Soutenir les initiatives des producteurs d'oeufs de consommation du Québec en matière de qualité, de biosécurité et de traçabilité, par des mesures financières ou réglementaires, et ce, sans attendre un rattrapage du reste du Canada | Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec | Production |

## 2.17 Forêt privée (8)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Reconnaître, dans la Loi sur les forêts, l'existence des groupements forestiers et le droit de produire de façon regroupée | Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec | Production |
| Reconnaître, dans la Loi sur la mise en marché des produits agricoles le droit de mettre le bois en marché, en validant le caractère regroupé des propriétaires | Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec | Production |
| Dissocier la fonction de gestion du plan conjoint de celle de la livraison du programme de mise en valeur de la forêt privée | Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec | Production |
| Définir un encadrement plus clair des pratiques des syndicats de producteurs de bois | Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec | Production |
| Promouvoir la complémentarité des investissements sylvicoles et agricoles auprès des entreprises et des communautés du milieu rural | Fédération des producteurs de bois du Québec | Production |
| Maintenir l'environnement institutionnel par la mise en œuvre de lois, de programmes et de structures administratives qui favorisent l'aménagement de la forêt privée et la mise en marché de ses produits. | Fédération des producteurs de bois du Québec | Production |
| Reconnaître que la foresterie familiale joue déjà d'importants rôles environnementaux, économiques et sociaux, particulièrement au sein des communautés rurales du Québec. Cette contribution doit être rehaussée par la mise en œuvre de mesures adéquates permettant de réunir de nouveaux les cultures forestière et agricole | Fédération des producteurs de bois du Québec | Production |

## 2.17 Forêt privée (8)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Miser sur le développement de la forêt privée. À cet égard, il importe de mettre en place rapidement une stratégie d'action structurante :<br>- Mesures de soutien spécifiques à l'intention des producteurs durement touchés par la restructuration de l'industrie;<br>- Investissements en faveur de la mise en valeur de la forêt privée;<br>- Application du « principe de résidualité » pour assurer des débouchés stables à l'approvisionnement en provenance de la forêt privée;<br>- Appui sans équivoque au mécanisme de mise en marché des producteurs;<br>- Révision de la fiscalité foncière des boisés privée et de la fiscalité sur le revenu (incitatif à la mise en valeur des petites propriétés forestières);<br>- Mise sur pied d'un pôle d'expertise sur la forêt privée. | Union des producteurs agricoles | Production |

## 2.18 Production maraîchère (4)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Soutenir financièrement les efforts de promotion et de développement du secteur maraîcher sur les marchés locaux et internationaux | Association des jardiniers maraîchers du Québec | Production |
| Soutenir les efforts des entreprises maraîchères en matière de salubrité et de traçabilité | Association des jardiniers maraîchers du Québec | Production |
| Garantir à la Place des producteurs un emplacement stratégique qui permettra de servir efficacement toute sa clientèle : petits et moyens producteurs, détaillants, grossistes, distributeurs, marchés publics, restaurateurs et établissements publics | Association des jardiniers maraîchers du Québec | Production |
| Protéger nos marchés par l'exigence de certificats phytosanitaires (lorsque ceux-ci sont justifiés) comme ceux qui sont requis par les États-Unis | Association des jardiniers maraîchers du Québec | Production |

## 2.19 Main-d'œuvre agricole (1)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Prévoir des incitatifs à l'embauche et favoriser, notamment par des mesures fiscales, des modèles collectifs comme les CUMO (coopératives d'utilisation de main-d'œuvre) | Mouvement Desjardins | Financement |

# Chapitre 3 : La transformation

## 3.1 Outils de financement (6)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| S'assurer que les parts des portefeuilles d'investissements des sociétés gouvernementales (SGF Soquia, Investissement Québec) et des fonds fiscalisés soient au moins à la hauteur de la contribution de l'industrie de la transformation agroalimentaire, mesurée au moyen de sa part des livraisons manufacturières totales (13,6 % en 2005) | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| Améliorer le financement disponible par l'intermédiaire de capitaux de risque et de fonds privés :<br>- en adaptant les critères de rendement de certains fonds à la baisse;<br>- en créant des fonds de capital de risque consacrés aux entreprises, PME comprises, de la transformation agroalimentaire;<br>- en mettant en place des programmes spécifiques pour intéresser des investisseurs privés à l'agroalimentaire | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| Adopter des mesures pour favoriser le développement d'une plus grande mécanisation des usines d'abattage et de transformation | Exceldor | Transformation |
| Mettre sur pied un programme de garantie de prêt à l'intention des entreprises visant l'amélioration de leur compétitivité | Association des banquiers canadiens | Financement |
| Renforcer le rôle de TRANSAQ :<br>- en augmentant son budget, et ce, en proportion de l'importance de l'industrie agroalimentaire dans l'économie québécoise;<br>- en transférant TRANSAQ sous la responsabilité du MDEIE | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |

## 3.1 Outils de financement (6)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre en place une stratégie qui créerait un environnement favorable à la transformation industrielle des grains au Québec, afin de pouvoir développer une base industrielle et une expertise diversifiées | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |

## 3.2 Stratégies, programmes et politiques (26)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Prévoir un allégement fiscal en éliminant la taxe sur le capital et en réintroduisant un amortissement accéléré pour les investissements en technologies et en équipements | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| Intégrer la transformation agroalimentaire dans la stratégie d'innovation québécoise, à la mesure de son importance économique | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| Simplifier les démarches administratives en rapport avec les crédits d'impôt | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| Améliorer l'efficacité de la chaîne de l'innovation au Québec par l'intermédiaire :<br>- d'un transfert de technologie encore plus efficace;<br>- de la mise en place de chaînes de valeur | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec<br><br>Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation<br><br>Transformation |
| Coordonner l'offre de R&D par le truchement d'une stratégie d'innovation en transformation agroalimentaire claire et orchestrée par un organisme gouvernemental | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| Améliorer le financement disponible, au moyen de capitaux de risque et de fonds privés :<br>- en adaptant les critères de rendement de certains fonds à la baisse;<br>- en consacrant des fonds de capital de risque spécifiquement aux entreprises, TPE et PME comprises, de la transformation agroalimentaire;<br>- en mettant en place des programmes spécifiques pour intéresser des investisseurs privés à l'agroalimentaire | Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation |

## 3.2 Stratégies, programmes et politiques (26)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Étudier les impacts de nouvelles réglementations sur la compétitivité des entreprises :<br>- Mettre en place des programmes de soutien technologique et financier pour les transformateurs face aux nouvelles législations;<br>- Prévoir des délais d'application réalistes, surtout pour les PME;<br>- Mettre en place des groupes de travail pour régler les problématiques particulières découlant d'une nouvelle réglementation (ex.: valorisation des déchets) | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec<br><br>Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation<br><br>Transformation |
| Soutenir la transformation agroalimentaire à la hauteur de son importance économique par les actions suivantes :<br>- Hausse générale des investissements du gouvernement dans la transformation agroalimentaire;<br>- Transfert de TRANSAQ sous la responsabilité du Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) afin d'encourager fortement son aspect exportateur et novateur | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| Développer une culture de l'innovation grandissante pour rendre plus attractive la transformation agroalimentaire | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| Mettre en place des règles de gouvernance claires, transparentes et soucieuses de l'équilibre des forces recherché, entre autres au sein de la Financière agricole et de la Régie des marchés agricoles | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| Consolider et améliorer la compétitivité des transformateurs québécois (appui technique, fonds de développement, soutien à l'innovation) et ainsi permettre un juste retour de la valeur ajoutée aux agricultrices et aux agriculteurs | Union des producteurs agricoles | Production |
| Permettre à l'UPA de siéger au Conseil des entrepreneurs de Transformation alimentaire Québec (TRANSAQ) | Union des producteurs agricoles | Production |

## 3.2 Stratégies, programmes et politiques (26)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Que tous les joueurs du marché de la pizza, qu'elle soit congelée ou fraîche, puissent accéder au tarif spécial (Clause 5 A) | Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires | Autre instance |
| Inclure la transformation agroalimentaire dans la Stratégie d'innovation québécoise (1,2 G$ géré par le MDEIE) à la mesure de son importance économique (13 % du PIB = 13 % des fonds) | Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation |
| S'assurer que les parts des portefeuilles d'investissement des sociétés gouvernementales (SGF Soquia, Investissement Québec) et des fonds fiscalisés soient au moins à la hauteur de la contribution de l'industrie de la transformation agroalimentaire, mesurée à l'aune de sa part des livraisons manufacturières | Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation |
| Soutenir la transformation agroalimentaire à hauteur de son importance économique par les actions suivantes :<br>- Reconnaissance officielle du secteur et de sa contribution à l'économie québécoise;<br>- Hausse générale des investissements du gouvernement dans la transformation agroalimentaire;<br>- Confier à TRANSAQ les responsabilités de liaison et de coordination entre les différents ministères et programmes afin de maximiser la part financière de la transformation alimentaire | Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation |
| Transférer TRANSAQ au MDEIE | Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation |

## 3.2 Stratégies, programmes et politiques (26)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Adopter des mécanismes qui tendent à produire l'équilibre entre les différents transformateurs. Par exemple, que ceux qui ne se préoccupent pas d'environnement ou de leurs travailleurs soient pénalisés dans leurs conditions d'accès aux marchés d'alimentation | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| Appuyer l'industrie par des mesures concrètes et mettre plus d'énergie dans le développement et l'implantation de marques nationales fortes plutôt que dans des actions régionales trop ciblées et trop limitatives qui, finalement, ont des résultats négligeables | Agropur | Transformation |
| Permettre un amortissement accéléré des immobilisations pour le secteur de la fabrication et faciliter l'utilisation des crédits d'impôt pour innovation par les entreprises agroalimentaires | Fédération des travailleurs du Québec | Autre instance |
| Permettre à des sociétés comme la SGF et Investissement Québec de financer adéquatement les entreprises du secteur agroalimentaire en affectant une partie de financement plus représentative de l'importance de ce secteur dans l'économie québécoise et en travaillant de concert avec les fonds fiscalisés pour mieux cerner les besoins des PME | Fédération des travailleurs du Québec | Autre instance |
| Positionner le *Mois des fromages fins du Québec* comme plate-forme annuelle de promotion et de développement de la culture gourmande dans toutes les régions du Québec, et ce, à travers les fromages fins québécois et leurs partenaires privilégiés | La Société des fromages du Québec | Transformation |

## 3.2 Stratégies, programmes et politiques (26)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Renforcer nos programmes d'appui au marketing (PAM), en leur ajoutant une offre de services-conseils dont l'accès serait facile pour les membres de la Société des fromages du Québec qui mènent des démarches de mise en marché dans des marchés de créneaux, tant domestiques que d'exportation hors Québec | La Société des fromages du Québec | Transformation |
| Baser le soutien gouvernemental à la science et à l'innovation dans le secteur agroalimentaire sur la chaîne de valeur et les partenariats; s'orienter sur la commercialisation de nouveaux produits et processus et s'harmoniser avec un cadre réglementaire plus souple | Les Aliments Maple Leaf | Transformation |
| Travailler de concert afin de mettre en place un système qui protège le noyau des grandes entreprises (la force actuelle de l'industrie) et qui leur permette de demeurer concurrentielles. Les grands transformateurs de volailles doivent obtenir une plus grande reconnaissance pour leurs activités sans nuire aux initiatives des plus petits qui visent des marchés particuliers | Association des abattoirs avicoles du Québec | Transformation |
| Mettre en place un programme de vigie sur les grandes tendances mondiales affectant le secteur agroalimentaire | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |

## 3.3 Nouveaux produits et nouveaux procédés (4) (26)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Soutenir la modernisation des équipements par le truchement de la mise en place de mesures fiscales d'amortissement accéléré, afin d'améliorer les conditions de travail | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| Mettre sur pied un programme d'aide destiné à Cintech pour aider l'entreprise agroalimentaire de transformation à développer des outils de travail de synthèse et de vulgarisation | Cintech agroalimentaire / Agrinova | Formation et recherche |
| Renforcer les programmes d'appui à la qualité (PAQ) des fromages du Québec, en leur ajoutant une offre de services- conseils favorisant le développement de l'innovation et la résolution de problèmes de fabrication | La Société des fromages du Québec | Transformation |
| Mettre en place une mesure fiscale pour soutenir le développement de nouveaux produits | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |

## 3.4 Ressources humaines (20)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre en place un plan de rétention pour le personnel qui est à l'âge de prendre sa retraite | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| Renforcer le rôle du Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire (CSMOTA) en lui allouant plus de moyens pour élargir son offre de service :<br>- Sensibilisation des transformateurs aux enjeux de formation;<br>- Organisation d'une vigie pour anticiper les enjeux en matière de main-d'œuvre;<br>- Promotion de la transformation agroalimentaire renforcée auprès des étudiants | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| Soutenir le partenariat de l'industrie bio alimentaire visant la connaissance et la valorisation de ses métiers | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| Développer une politique d'immigration dans le but d'attirer davantage d'immigrants en milieu rural | Exceldor | Transformation |
| Permettre une flexibilité des règles d'organisation du travail et de l'aide aux dépenses de formation de la main-d'œuvre | Fédération des chambres de commerce du Québec | Autre instance |
| Renforcer le rôle du Comité sectoriel pour la main-d'œuvre en transformation agroalimentaire (CSMOTA) :<br>- Sensibilisation des transformateurs aux enjeux de formation;<br>- Large éventail d'outils de formation disponibles permettant de répondre aux besoins des PME et des grandes entreprises;<br>- Organisation d'une vigie pour anticiper les enjeux en matière de main-d'œuvre;<br>- Promotion de la transformation agroalimentaire renforcée auprès des étudiants | Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation |
| Mettre en place un projet pilote de main-d'œuvre immigrante pour régler la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de l'abattage et de la transformation de la viande | Conseil des viandes du Canada | Transformation |

## 3.4 Ressources humaines (20)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Réviser les critères de sélection du programme des travailleurs étrangers temporaires, puisque la grille québécoise des ressortissants étrangers requiert des critères trop élevés | Conseil des viandes du Canada | Transformation |
| Supprimer l'exigence d'Immigration-Québec relative aux 50 points d'immigration et reconnaître qu'il s'agit d'un programme temporaire visant des travailleurs « peu qualifiés » qui ne sont pas nécessairement des immigrants | Conseil des viandes du Canada | Transformation |
| Prioriser les secteurs agricole et agroalimentaire dans les programmes de sélection des immigrants possédant les compétences et l'expertise appropriées | Mouvement Desjardins | Financement |
| Reconnaître le droit et le devoir d'alerte dans le cadre d'une loi | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Adopter une loi favorisant la concertation dans les milieux de travail et que cette loi prévoie la mise en place de mécanismes paritaires renforçant le droit des travailleurs et de leurs représentants | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| S'assurer que les contremaîtres et membres de la direction reçoivent une formation en relations humaines, complètement déficiente à l'heure actuelle | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| Renforcer le rôle des comités sectoriels et des syndicats dans le processus d'évaluation des besoins de main-d'œuvre et de la pénurie dans une industrie, afin de ne pas fournir une échappatoire de recrutement trop facile à des employeurs délinquants | Fédération des travailleurs du Québec | Autre instance |
| Faire en sorte que la Commission des normes du travail assure l'inspection des entreprises agricoles qui embauchent des travailleurs migrants et qu'elle offre un traitement rapide et prioritaire des plaintes déposées par ces derniers | Fédération des travailleurs du Québec | Autre instance |

## 3.4 Ressources humaines (20)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| S'assurer que les informations concernant la santé et la sécurité au travail de même que l'utilisation et l'application des produits chimiques ou pesticides soient fournis en français, en anglais, en espagnol et en d'autres langues, s'il y a lieu. | Fédération des travailleurs du Québec | Autre instance |
| Inclure dans les modalités et les conditions du PTSA une exigence enlevant toute entrave à la syndicalisation des travailleurs agricoles migrants | Fédération des travailleurs du Québec | Autre instance |
| Permettre que les travailleurs migrants aient accès au statut d'immigrant reçu après une période de service accumulé au Canada | Fédération des travailleurs du Québec | Autre instance |
| S'assurer que Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) informent de façon adéquate les travailleurs migrants de leurs droits et qu'ils instaurent un processus d'appel transparent et impartial auquel tous les travailleurs puissent accéder avant qu'une décision de rapatriement ne soit prise | Fédération des travailleurs du Québec | Autre instance |
| Soutenir la modernisation des équipements par la voie de la remise en place des mesures fiscales d'amortissement accéléré, afin d'améliorer les conditions de travail | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |

# Chapitre 4 : La distribution

## 4.1 Identification des produits québécois (9)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Établir une distinction entre les Aliments du Québec et les Aliments préparés au Québec | Table filière des légumes de transformation | Autre instance |
| Ajouter à la banque de données ECCnet un identifiant « Aliments du Québec », afin que les distributeurs et les détaillants puissent aisément identifier les produits québécois | Table filière des légumes de transformation | Autre instance |
| Reconnaître le logo « Aliments du Québec » comme seul label de provenance québécoise et assurer son financement | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec | Production |
| | Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation | Production |
| | Union des producteurs agricoles | Production |
| | Association des détaillants en alimentation du Québec | Distribution |
| | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| | Conseil canadien des distributeurs en alimentation | Distribution |
| | Fédération des travailleurs du Québec | Autre instance |
| | Association coopérative d'économie familiale de Québec | Autre instance |

## 4.1 Identification des produits québécois (9)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre sur pied une politique cohérente en matière de financement et de gestion de la marque « Aliments du Québec » | Aliments du Québec | Autre instance |
| Accorder une reconnaissance gouvernementale officielle d'« Aliments du Québec », assujettie à une entente cadre | Aliments du Québec | Autre instance |
| Constituer une banque de données fiable, crédible et à jour pour l'identification des produits québécois | Conseil canadien des distributeurs en alimentation | Distribution |
| Développer une stratégie de communication du MAPAQ à l'endroit de l'industrie, reflétant cette reconnaissance officielle | Aliments du Québec | Autre instance |
| Établir une cible commune pour l'ensemble de la filière en matière de développement et de promotion de l'image (« Aliments du Québec ») | Fédération des chambres de commerce du Québec | Autre instance |
| Identifier clairement les denrées agricoles et agroalimentaires produites ou transformées au Québec | Quebec Farmers' Association | Production |
| | Fédération des producteurs de porcs du Québec | Production |
| | Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec | Production |
| | Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires | Autre instance |
| | Option consommateurs | Autre instance |
| | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| | Ordre professionnel des diététistes du Québec | Autre instance |
| | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |

## 4.2 Promotion des produits québécois (17)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre en place une politique d'achat à l'usage des institutions publiques et parapubliques, mettant en valeur les qualités spécifiques des produits québécois | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec | Production |
| | Fédération des producteurs de porcs du Québec | Production |
| | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec | Transformation |
| | La Coop fédérée | Production-transformation |
| | Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation |
| | Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec | Production |
| | Union des producteurs agricoles | Production |
| | Équiterre | Autre instance |
| | Association des vignerons du Québec | Production-transformation |
| | Tables de concertation agroalimentaire du | Autre instance |

## 4.2 Promotion des produits québécois (17)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| | Québec<br><br>Fédération des travailleurs du Québec | <br><br>Autre instance |
| Assurer une meilleure collaboration entre les filières afin d'identifier les occasions d'affaires que représente le choix de certains consommateurs | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |
| Soutenir les initiatives de sensibilisation des jeunes et des consommateurs aux produits locaux et aux bienfaits économiques, sociaux et environnementaux de l'achat de tels produits, ce qui encouragera l'achat local et incitera les marchands à offrir des produits locaux | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| Développer des campagnes de sensibilisation à l'achat responsable des denrées (produits biologiques, achat local, etc.) | Regroupement national des conseils régionaux en environnement<br><br>Table filière des légumes de transformation<br><br>Syndicat des producteurs de chèvres du Québec<br><br>Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation<br><br>Union des producteurs agricoles<br><br>Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires<br><br>Association des détaillants en | Environnement<br><br>Autre instance<br><br>Production<br><br>Production<br><br>Production<br><br>Autre instance<br><br>Distribution |

## 4.2 Promotion des produits québécois (17)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| | alimentation du Québec<br><br>Conseil canadien des distributeurs en alimentation<br><br>Équiterre<br><br>Confédération des syndicats nationaux<br><br>Union des consommateurs<br><br>Fédération des travailleurs du Québec | <br><br>Distribution<br><br>Autre instance<br><br>Autre instance<br><br>Autre instance<br><br>Autre instance |
| Mettre sur pied une agence gouvernementale qui aurait pour mandat de tisser des réseaux entre producteurs et consommateurs | Regroupement national des conseils régionaux en environnement | Environnement |
| Apporter un soutien collectif à la promotion et au marketing des produits différenciés québécois, notamment par l'élaboration de campagnes promotionnelles qui auraient des retombées intéressantes pour le secteur et pour les entreprises | Filière biologique du Québec | Autre instance |
| Renouveler la stratégie d'« achat chez nous ». Une campagne d'information soutenue sur les produits d'ici et sur l'importance de les choisir, accompagnée d'une politique d'étiquetage appropriée, doit faire partie d'une telle stratégie de mise en marché. Cette stratégie s'inscrirait dans une démarche à long terme et devrait prévenir (voire pénaliser) toute forme d'abus et de contournement de la part des entreprises | La Coop fédérée | Production-transformation |

## 4.2 Promotion des produits québécois (17)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Miser davantage sur la main-d'œuvre des commerces alimentaires pour faire la promotion des produits québécois | Association des détaillants en alimentation du Québec | Distribution |
| Instaurer un seuil obligatoire d'approvisionnement en produits québécois qui deviendrait une norme minimale pour tout détenteur d'un permis de vente au détail ou de préparation alimentaire (MAPAQ) | Association des détaillants en alimentation du Québec | Distribution |
| Instaurer une déduction fiscale en fonction du niveau d'achats de produits québécois par un commerce | Association des détaillants en alimentation du Québec | Distribution |
| Inculquer aux jeunes les notions de base de cuisine et de manipulation des aliments à l'école | Association des détaillants en alimentation du Québec | Distribution |
| Implanter un programme « Fruits-Légumes/École » | Fédération des producteurs maraîchers du Québec | Production |
| Impliquer les chefs et les cuisiniers car l'appui de ces professionnels de cuisine est une autre étape cruciale pour la commercialisation d'un produit de niche. S'ils sont convaincus de la valeur d'un produit, ils en deviennent les meilleurs ambassadeurs, l'inscrivent à leur menu et le font découvrir aux consommatrices et aux consommateurs | Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec | Autre instance |
| Valoriser les métiers de bouche et la cuisine tout en favorisant la mise en valeur de la relève, l'élite de demain pour la cuisine et la culture culinaire québécoise tant au Québec qu'à l'étranger | Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec | Autre instance |
| Reprendre la « Politique des activités publiques » de l'État québécois pour que lors des réceptions offertes à même les deniers publics, on valorise de façon plus concrète les produits régionaux et québécois ainsi que les mets et les chefs artisans de la culture culinaire québécoise | Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec | Autre instance |

## 4.2 Promotion des produits québécois (17)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Former une brigade culinaire (débutants et experts) pour représenter le Québec sur le plan international (professionnels et relève) lors de divers évènements officiels | Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec | Autre instance |
| Promouvoir auprès de la population la consommation des produits locaux par l'intermédiaire de marchés de créneau | Quebec Farmers' Association | Production |

## 4.3 Étiquetage et informations sur la provenance des aliments (9)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Demander au gouvernement fédéral de modifier sa définition de « produit du Canada », en adoptant des distinctions entre aliment produit et aliment préparé au Canada, et allouer les ressources financières et humaines requises pour en surveiller l'application | Fédération des producteurs de bovins du Québec<br><br>Table filière des légumes de transformation<br><br>Fédération des producteurs de chèvres du Québec<br><br>Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation<br><br>Union des consommateurs | Production<br><br>Autre instance<br><br>Production<br><br>Production<br><br>Autre instance |
| Revoir l'étiquetage de tous les aliments pour valider la véracité des allégations et, surtout, pour mettre en évidence l'origine exacte de l'aliment consommé | Fédération des producteurs de bovins du Québec | Production |
| Réviser le règlement sur l'étiquetage « Produit du Canada » de manière à ce que :<br>- les denrées provenant de l'étranger et celles dont la matière première ne provient pas du Canada ne puissent plus porter cette signature;<br>- restreindre l'utilisation du terme « Canada » de sorte qu'il désigne seulement l'origine d'un produit;<br>- revoir la nomenclature utilisée par l'ACIA pour renseigner le consommateur quant à la qualité et à la fabrication d'un produit (Canada A, Canada de fantaisie, Canada de choix, etc.) | Union des producteurs agricoles | Production |
| Résister à la tentation de multiplier les informations sur les étiquettes et les emballages et améliorer la rigueur de l'information déjà disponible | Ordre professionnel des diététistes du Québec | Autre instance |

## 4.3 Étiquetage et informations sur la provenance des aliments (9)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| S'assurer que l'information présentée sur l'étiquette d'un produit alimentaire doive être claire et vraie, et ce, peu importe la provenance des produits (contenu, provenance, mode de production, etc.) | Tables de concertation agroalimentaire du Québec | Autre instance |
| Renforcer l'encadrement et le contrôle des normes d'étiquetage | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Mettre d'urgence de l'ordre dans les systèmes d'étiquetage et de certification | Fédération des travailleurs du Québec | Autre instance |
| Développer une réglementation pour l'affichage obligatoire de tous les ingrédients utilisés dans le processus de fabrication des produits, sans discernement pour les ingrédients qui sont présents dans une proportion inférieure à 1 % | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Université Laval | Autre instance |

## 4.3 Étiquetage et informations sur la provenance des aliments (9)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre en place des règlements d'étiquetage stricts identifiant clairement la provenance du produit | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |
| | Union paysanne | Production |
| | Regroupement national des conseils régionaux en environnement | Environnement |
| | Association des détaillants en alimentation du Québec | Distribution |
| | Option consommateurs | Autre instance |
| | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Université Laval | Autre instance |
| | Association coopérative d'économie familiale de Québec | Autre instance |

## 4.4 Réseaux de distribution (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre en place des mécanismes qui favorisent un commerce équitable des productions agricoles et qui conduisent à une rémunération juste de tous les maillons de la chaîne agroalimentaire (marchés publics, courts circuits de mise en marché locaux et régionaux, paniers d'achat, etc.) | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec | Production |
| Mettre en place un programme de soutien à la commercialisation d'envergure (environ 12 à 15 M$) et ayant pour objectifs de :<br>- renforcer le rôle d'Aliments du Québec en lui assurant un financement récurrent et beaucoup plus large de la part du gouvernement (en partenariat avec l'industrie) et en lui accordant une reconnaissance officielle d'origine;<br>- mettre en place un nouveau programme de promotion ciblant les PME (développement de marques nationales, compétences en marketing, etc.);<br>- augmenter les incitatifs stimulant le développement des marchés d'exportation à l'extérieur de l'Amérique du Nord, surtout pour les PME (outils de financement, programmes);<br>- mettre en place une campagne de sensibilisation auprès des distributeurs et des consommateurs sur la bonne qualité des produits québécois comparativement aux produits importés | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec<br><br>Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation<br><br>Transformation |
| Implanter un contrôle gouvernemental plus étroit des pratiques commerciales des distributeurs | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec<br><br>Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation<br><br>Transformation |
| Mener des actions conjointes (gouvernement-intervenants du milieu) dans le but de faciliter l'accès aux marchés | Filière biologique du Québec | Autre instance |

## 4.4 Réseaux de distribution (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Revoir les conditions liées à la transaction des produits différenciés entre les différents maillons de la chaîne, dans le but d'optimiser le commerce de ces produits | Filière biologique du Québec | Autre instance |
| Soutenir le développement, dans les régions, de divers lieux de distribution (kiosques, marchés publics permanents ou itinérants, ASC) qui favoriseraient l'accès direct aux produits transformés localement ou régionalement | Conseil québécois de la coopération et de la mutualisation | Autre instance |
| | Union des producteurs agricoles | Production |
| | Association québécoise de la distribution des fruits et légumes | Distribution |
| | Option consommateurs | Autre instance |
| | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| | Équiterre | Autre instance |
| | Union des consommateurs | Autre instance |
| | Tables de concertation agroalimentaire du Québec | Autre instance |
| | Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain | Autre instance |
| | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Université Laval | Autre instance |

## 4.4 Réseaux de distribution (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Créer un groupe de travail *ad hoc* dont le mandat serait d'explorer des occasions de partenariat en matière de distribution alimentaire :<br>- Développement d'un réseau de distribution parallèle aux « Trois Grands » et qui aurait une vocation d'appui et de développement de l'agriculture et des produits alimentaires d'ici;<br>- Association à un fonds d'investissement éthique avec une prise de position au sujet de l'un ou l'autre des « Trois Grands » (selon le modèle bien connu du Centre interconfessionnel sur la responsabilité de l'entreprise [ICCR] et des bénédictines qui tentent de « remettre Wal-Mart sur le droit chemin ») | La Coop fédérée | Production-transformation |
| Imposer un plan d'action visant l'atteinte d'objectifs clairs quant au pourcentage de vin québécois vendu par le réseau de distribution de la Société des alcools du Québec (SAQ) (propos tirés du rapport du Vérificateur général du Québec, 2007) | Association des vignerons du Québec | Production-transformation |
| Revoir les contraintes légales et financières liées à la production vinicole, par exemple considérer les coopératives ou les boutiques pour des produits locaux ou du terroir, ce qui créerait un réseau de distribution complémentaire | Association des vignerons du Québec | Production-transformation |
| Accentuer la compréhension des entreprises qui souhaitent percer dans les commerces d'alimentation, car il semble prioritaire d'appuyer cette approche | Association des détaillants en alimentation du Québec | Distribution |
| Valoriser les produits d'alcool québécois et les autres produits de créneaux d'ici | Association des détaillants en alimentation du Québec | Distribution |
| Permettre à tous les commerçants alimentaires (marchés publics, épiceries fines, boulangeries, pâtisseries, dépanneurs, fruiteries, boucheries et supermarchés) de vendre tous les produits du terroir québécois s'ils sont prêts à investir les efforts nécessaires pour les valoriser | Association des détaillants en alimentation du Québec | Distribution |

## 4.4 Réseaux de distribution (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| S'assurer que toutes les normes actuelles qui régissent le commerce de détail alimentaire soient appliquées de façon uniforme, indépendamment de la nature du commerce | Association des détaillants en alimentation du Québec | Distribution |
| Soutenir les initiatives des groupes concernés par les faillites frauduleuses auprès du gouvernement fédéral et faire les adaptations aux lois et règlements, si nécessaire | Association québécoise de distribution de fruits et légumes | Distribution |
| Soutenir des projets concrets comme l'agriculture urbaine, les jardins communautaires, les marchés publics ainsi que l'établissement de petits détaillants de fruits et légumes frais à proximité des quartiers défavorisés et des lieux publics | Directeur de santé publique | Autre instance |
| Soutenir la mise en place d'un programme de certification de « détaillants alimentaires responsables » afin de mettre en valeur les détaillants qui s'engagent très clairement, résolument et de façon transparente à favoriser l'alimentation responsable, notamment la vente des produits du Québec, dans une optique de souveraineté alimentaire (assortir cette certification de niveaux d'excellence, au besoin) | Équiterre | Autre instance |
| Aider les petites et les moyennes entreprises de production et de transformation à trouver des solutions pour améliorer les circuits de distribution des produits régionaux dans le réseau des hôtels, restaurants et institutions | Société des chefs cuisiniers et pâtissiers du Québec | Autre instance |
| Octroyer aux municipalités qui assurent la distribution des produits régionaux en recréant un marché public un incitatif fiscal qui reconnaîtrait leur apport au développement des entreprises et des emplois ici au Québec | Centrale des syndicats démocratique | Autre instance |

## 4.4 Réseaux de distribution (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Établir de nouveaux marchés publics | Union paysanne<br><br>Association des marchés publics du Québec | Production<br><br>Distribution |

## 4.5 Accessibilité aux tablettes (4)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Garantir un pourcentage minimal de produits québécois sur les tablettes et, à cet égard, créer un organisme de régulation et de surveillance des contenus québécois dans les épiceries, à la manière du CRTC (à cet égard, les règles en vigueur devraient tenir compte des saisons de récolte | Union des producteurs agricoles | Production |
| Analyser la problématique de l'accès des produits québécois au grand réseau de distribution de manière indépendante, et ce, autant au niveau des règles et des pratiques commerciales utilisées par les distributeurs que des pratiques de mise en marché des producteurs | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Autre instance |
| Faciliter l'accès aux tablettes des grandes chaînes aux produits du Québec | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec | Production |
| | Éleveurs de volailles du Québec | Production |
| | Équiterre | Autre instance |
| | Ordre professionnel des diététistes du Québec | Autre instance |
| | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| Demander aux supermarchés d'adopter des « politiques internes de développement durable » qui auraient pour effet de rendre plus flexibles les critères d'achat afin de tenir compte de l'offre locale des aliments bio | Équiterre | Autre instance |

# Chapitre 5 : Le commerce extérieur

## 5.1 Réciprocité des produits importés (7)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Assumer un rôle de leadership en matière de protection des frontières commerciales et agir activement auprès du gouvernement du Canada pour que ce dernier fasse pleinement valoir ses droits commerciaux internationaux | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |
| Faire davantage d'inspections des produits agricoles et alimentaires importés pour attester de leur qualité et de leur innocuité et pour s'assurer que ces produits ont été cultivés, élevés ou fabriqués en suivant des normes aussi rigoureuses que les nôtres (application de la règle de réciprocité pour les produits importés) | Fédération des producteurs de bovins du Québec | Production |
| S'assurer que les règles en matière d'étiquetage, de salubrité, de santé et autres, qui sont imposées aux produits québécois, soient équivalentes à celles exigées des produits importés :<br>- Effectuer des inspections plus fréquentes et approfondies avant la commercialisation de produits importés au Québec;<br>- Développer des programmes d'enregistrement et de licenciement des importateurs de certaines denrées présentement non couverts (ex. : eau, chocolat, confiseries, biscuits);<br>- Conclure des ententes avec des pays importateurs (ex. : Chine, Japon) afin d'avoir l'accès à leurs données d'inspection | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec<br><br>Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation<br><br>Transformation |

## 5.1 Réciprocité des produits importés (7)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Harmoniser les réglementations obligatoires au Québec, d'abord au niveau fédéral, ensuite au niveau nord-américain (selon les normes d'équivalence) et, finalement, au niveau international (selon les normes de référence) | Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec<br><br>Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation<br><br>Conseil des industriels laitiers du Québec | Transformation<br><br>Transformation<br><br>Transformation |
| Garantir la réciprocité des exigences sur les produits importés :<br>- par l'inspection et le contrôle;<br>- par la cueillette et la diffusion d'information sur les produits importés et sur les systèmes en place dans les pays d'origine;<br>- par l'ajout de ressources techniques et financières pour appuyer convenablement ces activités | Union des producteurs agricoles | Production |
| Obtenir du gouvernement fédéral qu'il soit plus vigilant dans le contrôle des importations de produits qui peuvent nuire considérablement au fonctionnement et même mettre en danger l'existence de la gestion de l'offre dans le secteur de la production laitière | Fédération des producteurs de lait du Québec | Production |
| Exiger la réciprocité des pays dont on importe les produits | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière<br><br>Fédération des producteurs de chèvres du Québec<br><br>Exceldor<br><br>Association des fabricants d'engrais du Québec | Production-transformation<br><br>Production<br><br>Transformation<br><br>Production |

## 5.1 Réciprocité des produits importés (7)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| | La Coop fédérée | Production-transformation |
| | Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires | Autre instance |
| | Fédération des producteurs maraîchers du Québec | Production |
| | Mouvement Desjardins | Financement |
| | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| | Fédération des travailleurs du Québec | Autre instance |
| | Association coopérative d'économie familiale de Québec | Autre instance |
| | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |

## 5.2 Importations alimentaires (7)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Effectuer des inspections plus fréquentes et approfondies avant la commercialisation de produits au Québec | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |
| Développer des programmes d'enregistrement et de licenciement des importateurs de certaines denrées présentement non couverts | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |
| Développer des ententes avec des pays importateurs (ex. : Chine, Japon) afin d'avoir accès à leurs données d'inspection | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |
| Solliciter l'intervention du gouvernement du Québec auprès du gouvernement du Canada pour que celui-ci agisse dans le but de contrôler adéquatement l'entrée de produits de volailles au pays, comme il l'a fait pour l'industrie laitière, en utilisant l'article 28 de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) (de façon à modifier la règle du 13 % pour déterminer plutôt un taux maximal de 20 % de contenu de poulet) | Éleveurs de volailles du Québec | Production |
| Accroître les pouvoirs d'inspection de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) | Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation | Production |
| Donner à l'ACIA des outils adéquats de contrôle et d'inspection des denrées exportées | Union des producteurs agricoles | Production |
| Demander aux gouvernements de cesser définitivement l'émission de permis supplémentaires d'importation de viande de boeuf et de veau, au-delà des contingents de base convenus dans le cadre de l'OMC | Fédération des producteurs de bovins du Québec | Production |

## 5.3 Marchés d'exportation (10)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre en place un programme permanent de veille stratégique sur les meilleures pratiques industrielles et commerciales et sur l'impact des tendances mondiales majeures | Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation<br><br>Fédération des travailleurs du Québec | Transformation<br><br>Autre instance |
| Miser et soutenir des formules de partenariat dans le cadre d'une formule associative avec l'industrie | Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada | Autre instance |
| Créer un fonds québécois à l'exportation alimenté à même des contributeurs privés et publics | Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada | Autre instance |
| Réorienter les rôles de TRANSAQ et du MDEIE vers le développement des marchés d'exportation, en complicité avec l'industrie | Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada | Autre instance |
| Limiter les missions d'accompagnement du MAPAQ avec des entreprises (le secteur privé s'est doté d'une telle stratégie par la voie du Groupe Export à cette fin et il s'en acquitte adéquatement) | Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada | Autre instance |
| Bonifier le rôle des délégations du Québec à l'étranger | Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada | Autre instance |
| Soutenir le Salon international de l'alimentation, des vins, boissons et spiritueux (SIAL)-Montréal | Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada | Autre instance |
| Faire en sorte que le MAPAQ puisse très adéquatement identifier les opportunités d'affaires sur les marchés provinciaux et ainsi, judicieusement, aider les entreprises du Québec à y accéder, pourvoyant bien sûr à ce que les barrières tarifaires interprovinciales soient assouplies | Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada | Autre instance |

## 5.3 Marchés d'exportation (10)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Chercher avec dynamisme à conclure des ententes commerciales bilatérales ; exercer des pressions en faveur de l'élimination des recours commerciaux abusifs dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain et accroître les efforts en vue de renforcer l'Accord sur le commerce intérieur | Les Aliments Maple Leaf | Transformation |
| Accroître le soutien aux entreprises exportatrices et qui travaillent à la diversification des marchés | Fédération des chambres de commerce du Québec | Autre instance |

# Chapitre 6 : Le développement des ressources humaines

## 6.1 Services-conseils (43)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Conserver au sein de l'État un leadership assez fort pour que l'État puisse définir les grandes orientations de développement des services-conseils et pour définir les balises à l'intérieur desquelles les réseaux régionaux pourront agir | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Miser sur l'expertise et le professionnalisme des agronomes pour valoriser le rôle de l'agriculture et de l'agroalimentaire et rassurer la société quant aux actions posées en vue de protéger l'environnement et de produire des denrées de qualité | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Soutenir financièrement les services-conseils de première ligne, tout autant que ceux de deuxième ligne, reconnaissant par le fait même qu'ils sont, tout comme la recherche et développement, à la base de l'innovation et de l'essor de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Contribuer à la réalisation de projets structurants en appui aux prestataires de services-conseils en agriculture et en agroalimentaire | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Reconnaître l'accompagnement du client et le suivi des recommandations comme des activités agronomiques à part entière et soutenues par l'État, ce qui encouragera les entreprises agricoles à progresser vers des pratiques respectueuses de l'environnement | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |

## 6.1 Services-conseils (43)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Soutenir le mentorat à l'égard des nouveaux agronomes en faisant la promotion des avantages de participer à un tel programme, tant pour les mentors que pour les mentorés, en reconnaissant les retombées positives que le mentorat peut avoir pour un agronome en début de carrière et pour le mentor qui s'engage dans ce processus, et en incluant dans cette offre des activités de formation et le recrutement de mentors | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Procéder à une révision de la Loi sur les agronomes, notamment de ses articles 24 et 28 c), lesquels n'ont jamais été modifiés (en restreindre la portée et les adapter à la réalité d'aujourd'hui en s'assurant qu'ils tiennent compte de la formation de pointe acquise par les technologues professionnels en agroalimentaire) | Ordre des technologues professionnels du Québec | Services-conseils |
| Adopter un règlement de partage d'actes entre les agronomes et les technologues professionnels en agroalimentaire en vertu de l'article 94 h) du Code des professions | Ordre des technologues professionnels du Québec | Services-conseils |
| Soutenir un service d'analyse pour les producteurs agricoles qui souhaitent se lancer dans de nouveaux créneaux de production peu ou pas encore développés | Association des banquiers canadiens | Financement |
| Établir des équipes multidisciplinaires formées d'intervenants du milieu et dévouées à la saine gestion des entreprises agricoles | Association des banquiers canadiens | Financement |
| Prôner l'équité, l'efficacité et l'optimisation de toutes les ressources disponibles | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |
| S'assurer que tout producteur bénéficie de l'aide financière de l'État pour des biens livrables acceptés, à condition de respecter les critères d'admissibilité | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |

## 6.1 Services-conseils (43)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| S'assurer que toutes les sommes versées le soient directement aux producteurs sur la base de biens livrables acceptés, et ce, peu importe la source des services-conseils | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |
| Veiller à ce que tout conseiller agricole qui dispense un service-conseil soit exempt de conflit d'intérêt tel que défini par son ordre professionnel reconnu par l'Office des professions du Québec | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |
| Favoriser la mise en place de nouveaux groupes-conseils au Québec afin de bien vulgariser les notions de gestion globale des entreprises en favorisant le partage de l'expertise | Fédération des groupes conseils agricoles du Québec | Services-conseils |
| Inciter à l'utilisation récurrente des services-conseils en utilisant des moyens interactifs entre l'État et les producteurs agricoles | Fédération des groupes conseils agricoles du Québec | Services-conseils |
| Développer une norme de compétence en gestion (ex. : ISO) applicable à la gestion d'entreprises agricoles | Fédération des groupes conseils agricoles du Québec | Services-conseils |
| Permettre le libre choix du producteur au moment de trouver un conseiller | Association des fabricants d'engrais du Québec | Production |
| Demander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec d'organiser un large débat national sur la question des services-conseils en agriculture | La Coop fédérée | Production-transformation |
| Développer des programmes de certification des compétences pour qualifier des consultants offrant des services-conseils | Bureau de normalisation du Québec | Autre instance |
| Promouvoir des services-conseils libres et soutenus financièrement, avec une approche adaptée à la taille de l'entreprise comme la formule des crédits d'impôt remboursables | Association des ingénieurs en agroalimentaire du Québec | Service-conseil |

## 6.1 Services-conseils (43)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Réaffirmer l'engagement de l'État en faveur du développement et du soutien de services-conseils accessibles à tous, multidisciplinaires et tournés vers un modèle d'agriculture durable et à dimension humaine (renouvellement de l'Entente MAPAQ-UPA et financement à long terme) | Union des producteurs agricoles | Production |
| Garantir la transparence dans l'offre de services-conseils (les ordres professionnels régissant les conseillers doivent s'assurer, suivant leur code de déontologie et leur mission d'intérêt public, que les producteurs connaissent les modes de rémunération des professionnels auxquels ils font appel) | Union des producteurs agricoles | Production |
| Maintenir et développer l'expertise des conseillers agricoles et leur offrir un appui adéquat :<br>- Investir à long terme et accroître le soutien de l'État aux centres d'expertise, aux activités de transfert technologique ainsi qu'à la recherche et développement;<br>- Appuyer la mise en place d'un centre d'expertise dans les domaines de la gestion et de l'établissement agricole | Union des producteurs agricoles | Production |
| Reconnaître l'expertise développée par les clubs-conseils en agroenvironnement (CCAE) sur l'ensemble du territoire québécois et du rôle majeur que des regroupements de producteurs agricoles peuvent jouer au sein de leur communauté | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |
| Financer les activités de groupe visant la sensibilisation, l'information et la promotion des changements de pratiques agricoles | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |

## 6.1 Services-conseils (43)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Proposer des mesures d'accompagnement pour favoriser le développement des services-conseils en agroenvironnement par les agricultrices et agriculteurs impliqués au sein de regroupements engagés dans la protection de l'environnement en milieu agricole | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |
| Offrir un appui à l'intégration de nouveaux professionnels aux équipes de travail œuvrant à la livraison des services-conseils en agroenvironnement et garantir un encadrement structuré à ces équipes | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |
| Assurer le maintien, voire le développement, des mesures d'accompagnement offertes par l'Équipe de coordination; encourager plus particulièrement la programmation des activités de formation, le développement d'outils de travail et la promotion des pratiques agro-environnementales | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |
| Offrir une assistance technique et le transfert de connaissances aux éco-conseillers possédant peu ou pas d'expérience dans certaines pratiques de gestion bénéfiques | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |
| Apporter au Plan d'accompagnement agro-environnemental (PAA) des éléments dits de « valeur ajoutée » pour les prochaines années, considérant les efforts consentis pour sa mise en œuvre; cette bonification devra tenir compte des enjeux émergents, cibler davantage les différentes problématiques agro-environnementales et inclure les intervenants concernés, dont les éco-conseillers | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |

## 6.1 Services-conseils (43)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| S'assurer que les éco-conseillers impliqués dans la démarche d'accompagnement fassent l'objet d'une accréditation afin de faciliter leur intégration, d'assurer leur formation continue et de garantir un soutien à la livraison des services offerts | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |
| Amorcer une réflexion sur les modes de financement des services-conseils en agroenvironnement ainsi que sur les avantages financiers pouvant être accordés aux entreprises agricoles à la suite de l'adoption de pratiques agro-environnementales | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |
| S'assurer qu'un prochain programme de financement agro-environnemental s'accompagne d'un financement majoré pour les services-conseils en agroenvironnement ainsi que pour la mise en œuvre de pratiques agro-environnementales | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |
| S'assurer que la démarche d'accompagnement en agroenvironnement se poursuive au-delà du 31 mars 2008 en raison, notamment, des besoins d'encadrement associés aux obligations réglementaires des exploitations et de l'implication des CCAE au Plan d'action concerté 2007-2010 | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |
| Maintenir, ou revoir à la baisse, les exigences en matière de reddition de comptes associées au financement des services-conseils en agroenvironnement, afin de limiter la charge administrative entourant la livraison des services-conseils en agroenvironnement | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |

## 6.1 Services-conseils (43)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Octroyer des sommes d'argent aux organisations impliquées dans la réalisation d'un plan de communication visant à faire connaître les programmes d'accompagnement agro-environnemental et les réalisations des entreprises agricoles | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |
| Poursuivre le financement au-delà des cinq années actuelles, afin qu'on ait suffisamment de temps pour développer, implanter et déployer des pratiques agro-environnementales à la ferme tout en mesurant et analysant les impacts réels à l'aide d'indicateurs environnementaux quantifiables | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |
| Maintenir et améliorer les partenariats avec les représentants des entreprises agricoles, basés sur les principes du cofinancement et de la cogestion, pour développer et livrer des programmes agro-environnementaux, notamment des services-conseils en agroenvironnement | Clubs-conseils en agroenvironnement du Québec | Service-conseil |
| Mettre en place un mécanisme de crédits d'impôt pour les frais de services-conseils | Fédération des producteurs maraîchers du Québec | Production |
| Aux petites et aux moyennes entreprises, donner accès à de la formation et à des services-conseils de qualité et adaptés, et ce pour toutes les fonctions de l'entreprise | Tables de concertation agroalimentaire du Québec | Autre instance |
| Maintenir des services-conseils de qualité et continuer à offrir l'encadrement technique et la recherche qui sont à la portée seule de l'État | Association des jardiniers maraîchers du Québec | Production |
| Continuer de financer des services-conseils neutres et de qualité | Fédération des producteurs de lait du Québec | Production |

## 6.2 Veille stratégique et transfert des connaissances (8)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Soutenir les activités de veille, de concertation et de diffusion du savoir, dont celles du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire québécois (CRAAQ), lequel contribue grandement à la formation continue des agronomes et plus largement au secteur agricole dans son ensemble | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Consacrer une part de l'enveloppe budgétaire accordée à chacun des réseaux régionaux de service-conseil à la réalisation de projets de développement et de transfert technologique | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Encourager le développement de produits et de nouvelles technologies, de façon à s'assurer que le secteur agricole puisse continuer à se développer et demeurer compétitif; pour ce faire, soutenir financièrement les activités de recherche appliquée et de transfert technologique (elles sont à la base de l'amélioration continue des services-conseils, de l'évolution des règles de l'art en agronomie ainsi que de l'appropriation des nouvelles pratiques par le secteur agricole) | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Encourager l'utilisation des outils de diffusion actuels comme Agri-Réseau | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |
| Inciter les développeurs de connaissances à utiliser la clé d'indexation et de classement développée par le CRAAQ | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |
| Assurer le remplacement des experts de deuxième ligne au MAPAQ pour couvrir les productions en émergence, et ratifier leur participation au sein des tables du CRAAQ | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |
| Mettre en place un prélèvement en faveur du savoir, à l'exemple du fonds national de formation de la main-d'œuvre | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |

## 6.2 Veille stratégique et transfert des connaissances (8)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Inclure un volet incitatif et finançable pour l'acquisition ou la mise à jour de nouvelles connaissances, soit pour l'achat de publications, l'abonnement à des publications ou à des références et la participation à des formations ou à des journées de formation ayant des contenus reconnus pour leur qualité | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |

## 6.3 Recherche et développement (R&D) et innovation (64)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Favoriser la recherche agricole et agroalimentaire qui saisit mieux les articulations entre le développement agricole et le développement intégré des territoires ruraux | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| Susciter une réflexion élargie chez tous les intervenants au sujet de la recherche et de l'innovation en agriculture et, en particulier, à l'égard de la recherche agricole publique | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |
| Réinvestir en recherche publique pour mieux répondre aux besoins des producteurs et des consommateurs | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |
| Mettre en place un réseau coordonné de vulgarisateurs à l'affût des contenus porteurs d'innovation, faire la synthèse des contenus obtenus et assurer leur diffusion | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |
| Inciter le secteur privé à relancer son implication afin qu'il revienne au sein des tables d'experts du CRAAQ | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |
| Prévoir un financement suffisant afin que le CRAAQ puisse rémunérer certains experts | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |
| Déléguer les fonctions génériques d'appui aux conseillers à une organisation en définissant bien ses mandats et priorités | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |
| Identifier les zones de complémentarité des fonctions entre les organisations de façon à éviter la duplication des outils | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |
| Canaliser les fonds publics vers des activités reconnues et réalisées par des organismes qui ont le mandat de les exécuter | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |
| Inciter les organisations à déposer au CRAAQ leur plan d'action annuel de façon à favoriser le réseautage et la complémentarité des actions | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |
| Redonner aux comités et aux commissions du CRAAQ le rôle d'aviseur auprès du ministre de l'Agriculture | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |

## 6.3 Recherche et développement (R&D) et innovation (64)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Départager les fonctions qui doivent être assumées à 100 % par l'État comme la concertation, la vigie ou le transfert du savoir dans certains secteurs, et octroyer le financement nécessaire | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |
| Obliger les organisations et les entreprises bénéficiant de fonds gouvernementaux à contribuer au partage et à la mise en commun des savoirs | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |
| Véhiculer les vraies valeurs des activités et des publications réalisées par le CRAAQ | Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec | Formation et recherche |
| Séparer les politiques agricoles qui encouragent l'innovation et la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire de celles qui s'attardent aux politiques sociales pour le milieu rural | Gaétan Lussier | Autre |
| Revoir les barrières à l'innovation existantes : par exemple, la loi sur la propriété intellectuelle, le développement et l`accès à la recherche et développement, la réglementation et l`absence de collaboration évidente de la chaîne de valeur | Gaétan Lussier<br><br>Table filière des légumes de transformation | Autre<br><br>Autre |
| Valoriser une approche basée sur la concertation et sur une approche des chaînes de valeur | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière<br><br>Table filière des légumes de transformation | Production-transformation |
| Faire mieux connaître les programmes d'aide financière offerts par les gouvernements provincial et fédéral par l'industrie | Table filière des légumes de transformation | Autre |
| Faire valoir les priorités de R et D et d'innovation du secteur aux chercheurs œuvrant dans les domaines ciblés par l'ensemble de l'industrie | Table filière des légumes de transformation | Autre |

## 6.3 Recherche et développement (R&D) et innovation (64)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Favoriser l'arrimage des centres d'expertise comme Valacta aux centres de recherches et aux universités et financer des ressources de deuxième ligne qui travailleraient au transfert du savoir et de la technologie, tout en informant les chercheurs des vraies problématiques qui se vivent sur le terrain. | VALACTA – Le Centre d'expertise en production laitière du Québec | Formation et recherche |
| Augmenter les investissements en R&D pour assurer la gestion d'un portefeuille équilibré | Fédération des producteurs de porcs du Québec | Production |
| Rétablir un équilibre dans la R&D de la filière porcine vers les enjeux de production de la filière | Fédération des producteurs de porcs du Québec | Production |
| Mettre sur pied un centre d'expertise en gestion qui viendrait appuyer les autres centres d'expertise et qui ferait le lien avec les universités, les fédérations spécialisées, le CRAAQ, les agroéconomistes et tous ceux se préoccupant de la gestion | Fédération des groupes conseils agricoles du Québec | Formation et recherche |
| Établir une veille technologique et concurrentielle via le Fonds de développement de la transformation alimentaire | La Coop fédérée | Production-transformation |
| Recommander que tout soit mis en oeuvre pour que le niveau d'investissement en R-D atteigne le seuil de 0,24 % de la valeur de la transformation alimentaire (soit le seuil atteint au sein de l'Union européenne), soit un montant annuel de près de 42,5 millions de $ (dont 40 % devra provenir des activités du secteur de la production agricole). | La Coop fédérée | Production-transformation |
| Mettre sur pied un groupe de travail sur les chaînes de valeur, ayant pour mandat de faire le point sur la situation actuelle, d'identifier les forces et les faiblesses du modèle agricole québécois vis-à-vis l'approche en terme de chaîne de valeur et de recommander au ministre un plan d'action visant la mise en oeuvre d'une stratégie à cet effet. | La Coop fédérée | Production-transformation |

## 6.3 Recherche et développement (R&D) et innovation (64)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Soutenir tous les maillons de la chaîne de l'innovation | Institut de recherche et de développement en agroenvironnement | Formation et recherche |
| Resserrer les critères d'admissibilité des taureaux de monte naturelle dans les centres d'évaluation génétique de façon à en faire de véritables centres d'excellence et pour s'assurer que les 250 000 $ de fonds publics qui leur sont alloués annuellement sont utilisés judicieusement. | Centre d'insémination artificielle du Québec | Formation et recherche |
| Favoriser la recherche par l'accès à des fonds et appuyer les investissements privés par le consentement de mesures fiscales ou de crédits d'impôt appropriés | Centre d'insémination artificielle du Québec | Formation et recherche |
| Acquiescer à la demande des partenaires de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ), du Comité conjoint des races de boucherie (CCRB) et du Comité consultatif provincial (CCP) de fournir les ressources humaines et financières nécessaires à la création et à la pérennité du centre d'expertise | Centre d'insémination artificielle du Québec | Formation et recherche |
| Rétablir les crédits d'impôt à l'adaptation technologique afin d'inciter les entreprises à investir en innovation | Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale | Autre instance |
| Mettre sur pied des initiatives de consolidation, de regroupement et de coordination des activités de recherche et d'innovation en agriculture et en agroalimentaire, telle l'Alliance pour l'innovation en agroalimentaire (APIA) | Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Production-transformation |
| Assurer le financement de la recherche et de l'innovation en agriculture et en agroalimentaire et prioriser les programmes de soutien aux projets de recherche ainsi que l'appui financier aux études supérieures | Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Production-transformation |
| Doter le Québec d'une organisation de recherche, de développement technologique et d'extension en génie agroalimentaire | Association des ingénieurs en agroalimentaire du Québec | Service-conseil |

## 6.3 Recherche et développement (R&D) et innovation (64)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre en œuvre des cadres stratégiques et une réglementation qui *favorisent* l'innovation sans compromettre la sécurité des gens et de l'environnement | CropLife Canada | Autre instance |
| Offrir de l'assistance pour modifier l'infrastructure à la ferme afin de répondre aux besoins de l'innovation grâce à des programmes de qualité tels qu'ISO | CropLife Canada | Autre instance |
| Communiquer la contribution de la technologie à l'agriculture et se doter d'une réglementation facilitant l'accès aux marchés domestiques et étrangers | CropLlife Canada | Autre instance |
| Explorer de nouveaux modes de financement des mécanismes mis en place pour répondre aux exigences des consommateurs en matière de salubrité, de traçabilité et de protection de l'environnement (retenue sur la vente au détail, taxe à la distribution) | Union des producteurs agricoles | Production |
| Soutenir la création de nouveaux produits et de nouvelles productions par un soutien et un encadrement de pointe. Parmi les mesures devant être mises en place pour accompagner les producteurs qui innovent, mentionnons :<br>- Des programmes permettant d'explorer le potentiel réel des marchés (MAPAQ, CDAQ);<br>- Un encadrement favorisant le transfert d'expertise et de savoir (Agriconseils et centres d'expertise);<br>- Un accompagnement pour organiser la mise en marché de manière efficace et ordonnée (UPA et groupes spécialisés);<br>- Des programmes complémentaires de sécurité du revenu adaptés à la réalité des producteurs qui innovent (FADQ) | Union des producteurs agricoles | Production |
| Bâtir une vision d'avenir et une stratégie d'innovation | Alliance pour l'innovation en agroalimentaire | Formation et recherche |
| Évaluer les besoins d'innovation par secteurs d'activité et suivre de façon systématique l'évolution des produits et des services | Alliance pour l'innovation en agroalimentaire | Formation et recherche |

## 6.3 Recherche et développement (R&D) et innovation (64)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Harmoniser les stratégies, les politiques et les programmes | Alliance pour l'innovation en agroalimentaire | Formation et recherche |
| Améliorer la formation, la coordination et la collaboration des intervenants | Alliance pour l'innovation en agroalimentaire | Formation et recherche |
| Assurer la pérennité d'une culture d'innovation au sein du secteur agroalimentaire et la cohésion des acteurs clés | Alliance pour l'innovation en agroalimentaire | Formation et recherche |
| Connaître le Processus de développement de produit (PDP), outil incontournable en agroalimentaire | Cintech agroalimentaire / Agrinova | Formation et recherche |
| Éditer l'information sur le PDP dans un format convivial | Cintech agroalimentaire / Agrinova | Formation et recherche |
| Instaurer un programme d'encouragement au PDP, au moyen d'un partenariat entre le gouvernement québécois, Cintech et Agrinova | Cintech agroalimentaire / Agrinova | Formation et recherche |
| Mettre sur pied un programme d'aide pour le développement précompétitif (banc d'essai) avec l'aide d'Agrinova (ex. : ferme éco-énergétique) et de Cintech (ex. : utilisation de Stevia, nouvel édulcorant naturel) | Cintech agroalimentaire / Agrinova | Formation et recherche |
| Rendre opérationnelles les priorités d'intervention découlant de la réalisation de l'étude de faisabilité au sujet d'un système de veille efficace destiné aux entreprises | Cintech agroalimentaire / Agrinova | Formation et recherche |
| Mettre sur pied un programme d'aide pour l'implantation en région de services de proximité de l'alliance Agrinova / Cintech agroalimentaire | Cintech agroalimentaire / Agrinova | Formation et recherche |
| Continuer à valoriser l'utilisation des crédits d'impôt pour recherche | Cintech agroalimentaire / Agrinova | Formation et recherche |
| Subventionner les deux centres (Cintech agroalimentaire et Agrinova) pour l'établissement d'un système de surveillance systématique et formel avec les centres de recherche, que ce soit au Québec, au Canada ou à l'étranger | Cintech agroalimentaire / Agrinova | Formation et recherche |

## 6.3 Recherche et développement (R&D) et innovation (64)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Offrir un soutien au développement de communautés de pratiques entre les chercheurs intéressés à un même domaine de recherche | Cintech agroalimentaire / Agrinova | Formation et recherche |
| Alléger et moderniser la fiscalité des entreprises afin de favoriser l'innovation et d'améliorer la production | Fédération des chambres de commerce du Québec | Autre instance |
| Alléger la réglementation en partenariat avec les entreprises | Fédération des chambres de commerce du Québec | Autre instance |
| Développer des politiques gouvernementales d'appui à l'innovation privilégiant l'introduction de nouveaux produits et l'amélioration de la productivité | Fédération des chambres de commerce du Québec | Autre instance |
| Instaurer des mesures fiscales favorisant le transfert de propriété à l'avantage de l'entrepreneuriat local | Fédération des chambres de commerce du Québec | Autre instance |
| Appuyer et encourager les initiatives d'innovation en matière de procédés de fabrication pouvant permettre l'atteinte de niveaux de productivité assurant la compétitivité des entreprises de transformation alimentaire du Québec | Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation | Transformation |
| Assurer le financement des centres d'expertise et des centres de recherche universitaire en ayant à l'esprit la nécessité d'appuyer les entreprises dans leur souci constant d'accroître la valeur et la qualité des produits et des procédés | Mouvement Desjardins | Financement |
| Promouvoir la recherche publique sans partenariat avec le secteur privé, centrée sur la science et sur un large éventail d'intérêts sociaux indépendant des intérêts de l'industrie | Greenpeace | Autre instance |
| Mettre en place un programme de soutien à l'innovation en recherche privée et en entreprise, à l'instar de ce qui se passe ailleurs dans le monde | Agropur | Transformation |

## 6.3 Recherche et développement (R&D) et innovation (64)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Développer des outils et des incitatifs au regroupement de producteurs ou transformateurs pour la recherche et développement | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Autre instance |
| Élaborer et mettre en œuvre, en partenariat, des plans stratégiques de développement (nouvelles tendances et opportunités de marché, attentes des consommateurs, etc.) :<br>- revitaliser la filière agroalimentaire et en assumer le leadership;<br>- assurer un soutien et un accompagnement adéquats aux tables sectorielles et régionales qui se sont donné un plan d'action stratégique;<br>- créer un centre de veille qui aura pour mission de rendre accessibles des données et des analyses sur les tendances du marché | Union des producteurs agricoles | Production |
| Envisager le financement public-privé de la recherche et développement seulement s'il y a assurance que les résultats soient diffusés et accessibles à tous les intervenants | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |

## 6.4 Formation (22)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Développer des formules novatrices d'enseignement, telles que les maisons familiales rurales | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| Établir un processus de reconnaissance des acquis, surtout pour les jeunes issus du monde agricole | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| Instaurer un cours d'introduction à l'agriculture dans les programmes de formation (pour les jeunes qui ne sont pas issus du milieu agricole) | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| Promouvoir la formation continue auprès des agriculteurs déjà établis, afin de leur permettre d'échanger et de se garder à la fine pointe de la technologie dans leur domaine | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| Mettre en place des moyens et des ressources permettant de faciliter et d'accroître la recherche en agriculture et en agroalimentaire, en lien direct avec le milieu universitaire | Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Formation et recherche |
| Maintenir ou mettre en place des moyens et des programmes pour faciliter le partenariat industries–université pour la recherche en agriculture et en agroalimentaire au Québec | Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Formation et recherche |
| Reconnaître la nécessité de poursuivre des programmes forts, nombreux et diversifiés en recherche fondamentale, en agriculture et en agroalimentaire, pour demeurer des producteurs de savoir, et non pas uniquement des utilisateurs du savoir | Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Formation et recherche |
| Sensibiliser les professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire à l'importance de la formation continue de niveau universitaire, ce qui devrait faciliter l'accès à la formation continue à ces mêmes professionnels | Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Formation et recherche |

## 6.4 Formation (22)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Développer des moyens d'encourager les candidats les plus prometteurs à poursuivre leurs études de 2e et 3e cycles et à contribuer éventuellement à la recherche et à la formation avancée dans ces secteurs au Québec | Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Formation et recherche |
| S'assurer que la formation de tous les futurs professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec leur permette de se sensibiliser à l'éthique, aux concepts et aux outils du développement durable et aux problématiques environnementales et sociales liées à leurs secteurs d'activité socioéconomique | Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Formation et recherche |
| S'assurer que la formation de tous les futurs professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec leur permette de se sensibiliser aux problématiques internationales et de se préparer à travailler partout dans le monde | Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Formation et recherche |
| Former un plus grand nombre de diplômés universitaires en génie agroalimentaire | Association des ingénieurs en agroalimentaire du Québec | Service-conseil |
| Offrir aux universités un financement adéquat qui leur permette d'avoir un corps professoral suffisant et compétent ainsi que les infrastructures et les équipements spécialisés nécessaires à la formation d'ingénieurs en agroalimentaire | Association des ingénieurs en agroalimentaire du Québec | Service-conseil |
| Créer un département de génie agroalimentaire à l'Université Laval, qui soit spécialisé dans le développement de la discipline et des programmes qui y sont associés, et travailler à créer un programme de doctorat en génie agroalimentaire | Association des ingénieurs en agroalimentaire du Québec | Service-conseil |

## 6.4 Formation (22)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Favoriser le développement d'un plus grand esprit d'ouverture et la mise sur pied de mesures de soutien appropriées de la part des milieux institutionnels et gouvernementaux associés au milieu agricole, le MAPAQ notamment, afin qu'ils favorisent l'intégration de nouveaux arrivants aux milieux agricole et agroalimentaire québécois | Carrefour BLE | Formation et recherche |
| Procéder à une révision des programmes de formation longs ou courts, techniques ou universitaires en agriculture ou en agroalimentaire afin qu'ils tiennent compte de la ruralité et du milieu et qu'ils intègrent le concept de développement durable ainsi que toutes ses applications techniques et théoriques | Carrefour BLE | Formation et recherche |
| Actualiser la formation dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la restauration afin d'inclure l'acquisition et la mise à jour de connaissances et de compétences sur la qualité nutritionnelle, l'importance des saines habitudes de vie dans la prévention des maladies chroniques et la santé | Institut national de santé publique du Québec | Autre instance |
| Augmenter les compétences en gestion des producteurs agricoles | Mouvement Desjardins | Financement |
| Perpétuer et valoriser les métiers reliés au domaine alimentaire (boulanger, fromager, charcutier, boucher, etc.), et ce, tant dans l'entreprise industrielle que dans la plus petite entreprise | Tables de concertation agroalimentaire du Québec | Autre instance |
| Augmenter la valeur des bourses offertes à la maîtrise et au doctorat afin de rendre les études graduées plus concurrentielles sur le marché du travail. Ces montants devraient être révisés tous les ans, afin de permettre leur indexation au coût de la vie | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Autre instance |

## 6.4 Formation (22)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Intégrer davantage les bases du nouveau *Guide alimentaire canadien* aux programmes de formation | Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec | Autre instance |
| Orienter la formation agricole vers un autre modèle d'agriculture | Union paysanne | Production |

# Chapitre 7 : L'environnement

## 7.1 Politiques et programmes (52)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Instaurer un meilleur équilibre entre les lois existantes dans un contexte de développement durable | Barreau du Québec | Droit |
| Revoir le régime juridique en tenant compte des principes de la Loi sur le développement durable | Barreau du Québec | Droit |
| Recommander que le Québec se dote d'une politique agro-environnementale qui irait plus loin que le plan d'action concerté intervenu entre l'UPA, le MAPAQ et le MDDEP et annoncé à la fin de 2006 (Une nouvelle politique se fonderait sur les engagements à long terme entre le gouvernement et les producteurs sous la forme de contrat distinct pour chaque ferme participante. Ces contrats prévoiraient des actions agro-environnementales concrètes des producteurs, en échange de quoi le gouvernement accompagnerait ceux-ci par de l'aide financière et technique adéquates.) | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |
| Développer et appliquer les meilleures pratiques pour préserver les ressources, notamment l'eau | Collège Macdonald (Université McGill) | Formation et recherche |
| Développer des approches de rotation des cultures ainsi que des pratiques culturales et de gestion des sols | Collège Macdonald (Université McGill) | Formation et recherche |
| Appuyer la réglementation environnementale sur le concept de *Smart Regulation* pour assurer la pérennité des techniques d'amas et d'enclos d'hivernage aménagés, partout au Québec, sans égard à la taille des élevages, pour autant qu'ils soient conçus et gérés selon les normes établies | Fédération des producteurs de bovins du Québec<br><br>Centre d'insémination artificielle du Québec | Production<br><br>Autre instance |

## 7.1 Politiques et programmes (52)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Intégrer une notion de capacité de support dans la réglementation environnementale, pour assurer l'encadrement du développement agricole au Québec (Cette norme devrait mener à l'établissement d'une norme territoriale qui ferait plafonner le développement des cheptels et des cultures; ce seuil, à l'échelle d'un bassin, serait modulé par divers facteurs tels que la structure d'occupation du sol [boisés, types de culture], la densité animale, l'importance des bandes riveraines et les autres usages sur le territoire) | Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec | Environnement |
| Élargir l'obligation de se soumettre à l'écoconditionnalité au-delà de la conformité avec les règles en matière d'environnement. | Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec | Environnement |
| Encourager le recours aux programmes de protection de l'environnement permis par l'OMC, de manière à soutenir les producteurs agricoles soucieux de modifier leur matériel ou leurs pratiques afin de rencontrer ou d'excéder les normes environnementales canadiennes ou québécoises | Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec | Environnement |
| Développer une approche holistique des exigences et des programmes des différents ministères en fonction d'un objectif commun : le maintien d'une agriculture dynamique et de la qualité de l'eau | Regroupement des organisations de bassin versant du Québec | Environnement |
| Intégrer le développement durable de l'agriculture à l'intérieur de la future Stratégie gouvernementale de développement durable | Union des municipalités du Québec | Municipal |
| Appliquer intégralement le concept de l'écoconditionnalité et faire connaître les indicateurs utilisés pour en évaluer l'efficacité | Union des municipalités du Québec | Municipal |

## 7.1 Politiques et programmes (52)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Assouplir les règles entourant l'entreposage des amas aux champs | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec<br><br>Institut de recherche et de développement en agroenvironnement | Production<br><br>Formation et recherche |
| Miser sur un cahier de charges en environnement développé par la Fédération des producteurs de porcs et auquel les producteurs de porcs adhéreraient | Fédération des producteurs de porcs du Québec | Production |
| Mettre sur pied une campagne de sensibilisation à la stratégie agro-environnementale, afin d'améliorer l'adhésion à celle-ci des producteurs agricoles et de la relève | Fédération des groupes conseils agricoles du Québec | Services-conseils |
| Réduire les rejets à la source grâce à une meilleure alimentation | Institut de recherche et de développement en agroenvironnement | Formation et recherche |
| Minimiser les inconvénients de la gestion liquide des effluents d'élevage | Institut de recherche et de développement en agroenvironnement | Formation et recherche |
| Séparer les phases solide et liquide des lisiers | Institut de recherche et de développement en agroenvironnement | Formation et recherche |
| Intervenir de façon ciblée et sur mesure pour solutionner des problèmes complexes | Institut de recherche et de développement en agroenvironnement | Formation et recherche |
| Réduire les émissions d'odeurs de gaz à effet de serre, d'ammoniac et de bioaérosols | Institut de recherche et de développement en agroenvironnement | Formation et recherche |
| Optimiser l'utilisation des fertilisants et des amendements | Institut de recherche et de développement en agroenvironnement | Formation et recherche |
| Réduire l'utilisation des pesticides | Institut de recherche et de développement en agroenvironnement | Formation et recherche |
| Développer des pratiques culturales et des aménagements hydroagricoles appropriés | Institut de recherche et de développement en agroenvironnement | Formation et recherche |
| S'engager à ce que toutes les fermes et toutes les entreprises de transformation alimentaire obtiennent la certification ISO 14 001 d'ici 5 ans | La Coop fédérée | Production-transformation |

## 7.1 Politiques et programmes (52)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Développer et démontrer le concept de bâtiments verts | Association des ingénieurs en agroalimentaire du Québec | Service-conseil |
| Mettre en place des incitatifs qui favoriseraient davantage l'utilisation des technologies de traitement et de valorisation des lisiers | Association des ingénieurs en agroalimentaire du Québec | Service-conseil |
| Favoriser une réglementation environnementale souple et évolutive en laissant la chance au professionnel de préciser ses recommandations selon les règles de l'art et les meilleures technologies disponibles | Association des ingénieurs en agroalimentaire du Québec | Service-conseil |
| Utiliser le concept de cycle de vie | Association des ingénieurs en agroalimentaire du Québec | Service-conseil |
| Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse 2007-2010, et y joindre un soutien à la hauteur des besoins | Union des producteurs agricoles | Production |
| Prévoir la mise en place d'une véritable stratégie de développement durable en agriculture, mettant à contribution les principaux intervenants du milieu, notamment le monde municipal | Union des producteurs agricoles | Production |
| Créer un volet horticole spécifique à l'intérieur du programme Prime-Vert, afin de répondre aux demandes particulières du secteur maraîcher | Fédération des producteurs maraîchers du Québec | Production |
| Accélérer l'homologation et l'harmonisation avec les États-Unis de certains produits de lutte aux ravageurs | Fédération des producteurs maraîchers du Québec | Production |
| Intensifier la recherche en matière de développement de technologies environnementales permettant aux entreprises de diminuer leurs coûts ou d'accroître leurs revenus, et favoriser l'accès à ces technologies par les programmes de subvention et les crédits d'impôt | Mouvement Desjardins | Financement |

## 7.1 Politiques et programmes (52)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Adopter un cadre général basé sur l'agroécologie, qui respecterait les sept critères de Greenpeace pour une agriculture écologiquement et socialement durable | Greenpeace | Autre instance |
| Adopter et systématiser l'analyse de cycle de vie complet dans l'ensemble des politiques gouvernementales, à la lumière des sept critères pour une agriculture écologiquement et socialement durable, et ce, avant l'adoption de politiques et dans le cadre de consultations vraiment publiques | Greenpeace | Autre instance |
| Adopter un « cadre stratégique pour une agriculture écologiquement et socialement durable » qui inclurait, en plus des sept critères de Greenpeace et de l'analyse de cycle de vie complet, le principe de précaution et des innovations technologiques et scientifiques qui soient établies comme étant sécuritaires | Greenpeace | Autre instance |
| Instituer la publication de rapports et de vérifications comme IRENA (*Indicator Reporting on the Integration of Environmental Concerns into Agriculture Policy*), pour aider et mettre en œuvre une transformation des politiques vers une agriculture écologiquement et socialement durable | Greenpeace | Autre instance |
| Créer un poste indépendant d'« agroécologiste en chef » sous la responsabilité du (nouveau) commissaire au développement durable, qui fasse un rapport annuel à l'Assemblée nationale sur l'état de l'agroécologie au Québec | Greenpeace | Autre instance |
| Accélérer l'application des mesures de développement durable dans le secteur bioalimentaire et allouer les ressources nécessaires au maintien de la capacité de support des écosystèmes | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |

## 7.1 Politiques et programmes (52)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Renforcer le contrôle des rejets des effluents industriels dans le milieu naturel | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Étendre la Politique et le Plan de gestion des matières résiduelles à l'ensemble des entreprises agroalimentaires | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Privilégier des méthodes agricoles nécessitant le moins de pesticides possible, et une utilisation rationnelle de ces produits, en ayant recours à l'*Indicateur de risque des pesticides du Québec* (IRPeQ) | Directeur national de santé publique | Autre instance |
| Dresser un inventaire des pratiques culturales permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et en faire la promotion auprès des agriculteurs | Directeur national de santé publique | Autre instance |
| Prendre en compte les impacts environnementaux lors de l'élaboration de tous programmes et politiques agricoles, et rendre publique l'évaluation des impacts | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Université Laval | Autre instance |
| Réorienter les fonds publics consacrés à des programmes ayant un effet dommageable pour l'environnement vers des programmes ayant un effet bénéfique sur l'environnement | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Université Laval | Autre instance |
| Fournir des moyens additionnels aux autorités compétentes, afin qu'elles puissent mieux faire respecter la réglementation environnementale (allant de l'accompagnement à la coercition) | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Université Laval | Autre instance |
| Développer des techniques permettant de réduire de façon notable les pertes d'éléments nutritifs | Nature Québec | Autre instance |
| Appliquer rigoureusement le guide du MAPAQ sur la confection des amas au champ | Nature Québec | Autre instance |
| Réduire les quantités d'éléments actifs appliqués, en utilisant de plus en plus le dépistage, le contrôle mécanique, les cultures intercalaires, les rotations de cultures, le bio-contrôle et le contrôle des dérives | Nature Québec | Autre instance |

## 7.1 Politiques et programmes (52)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Soutenir les programmes d'homologation de pesticides à usage limité | Association des jardiniers maraîchers du Québec | Production |
| Analyser la possibilité de créer des aires agricoles protégées (des aires agricoles sans OGM, sans pesticide de synthèse, axées sur la biodiversité végétale et animale), à l'image des aires forestières protégées | Nature Québec | Autre instance |
| Amener l'ensemble de la chaîne alimentaire vers une véritable efficience environnementale (notamment en réduisant les transports de produits alimentaires) et asseoir plus globalement la politique agricole sur les principes de développement durable | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |

## 7.2 Financement (15)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Assurer le financement des activités qui relèvent d'un choix de société, comme la protection de l'environnement (Les efforts et les coûts qui doivent être déployés pour respecter ce choix ne doivent pas être assumés uniquement par les producteurs.) | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Varier les formes de financement : subvention, financement direct, crédit d'impôt et écoconditionnalité | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Lier l'aide de l'État en matière d'agriculture au respect des normes environnementales existantes et appliquer le principe de l'écoconditionnalité | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Assurer un financement complet lorsqu'une action relève d'un choix de société et inclure la recherche et développement, les essais terrains, les services-conseils ainsi que l'implantation et l'entretien, dans certains cas | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Faire en sorte que l'ensemble de la réglementation environnementale soit soumise à une approche éco-conditionnelle, comme il était prévu dans les orientations ministérielles de 2004 (Le respect de l'ensemble des réglementations environnementales permettrait le versement d'une partie du soutien actuellement accordé aux producteurs, le remboursement des taxes foncières par exemple.) | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Université Laval | Autre instance |
| Faire en sorte qu'une partie importante de l'aide disponible soit écoconditionnelle et versée pour des pratiques allant au-delà du simple respect de la réglementation. (Par exemple, de bonnes pratiques agricoles pourraient servir de base à une approche écoconditionnelle.) | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Université Laval | Autre instance |

## 7.2 Financement (15)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre en place des projets-pilotes basés sur des mécanismes tels que la vente aux enchères de contrats de conservation et la vente de permis de polluer échangeables | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Université Laval | Autre instance |
| Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement afin que les producteurs puissent répondre aux attentes de la société en matière de protection de l'eau et de l'environnement | Regroupement des organisations de bassin versant du Québec | Environnement |
| Favoriser des mesures incitatives pour l'adoption de bonnes pratiques culturales plutôt que de prendre des mesures coercitives | Fédération des producteurs de chèvres du Québec | Production |
| Évaluer l'impact des nouvelles pratiques ou technologies agroenvironnementales sur la rentabilité des entreprises agricoles | Institut de recherche et de développement en agroenvironnement | Formation et recherche |
| Mettre en place des programmes d'aide au financement à l'intention des producteurs pour la modernisation et la mécanisation des méthodes de production et pour le respect des normes environnementales, dans un esprit de développement durable et de compétitivité des entreprises | Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale | Autre instance |
| Privilégier toutes les mesures « vertes », ces formes d'appui gouvernemental étant avantageuses du point de vue de l'OMC tout en répondant aux préoccupations de la société | Mouvement Desjardins | Financement |
| Poursuivre, voire accentuer, les efforts afin de réduire et d'encadrer l'utilisation des pesticides | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Accentuer les efforts publics sous forme de programmes qui favorisent l'adoption de bonnes pratiques de contrôle de l'érosion éolienne par les agriculteurs | Nature Québec | Autre instance |

## 7.2 Financement (15)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Inscrire la politique agroenvironnementale dans un cadre législatif à long terme, avec une enveloppe budgétaire fermée et une longévité précise, le tout à l'image de l'engagement accordé par le gouvernement du Québec au tournant des années 2000 en matière de sécurité du revenu agricole avec la création de la Financière agricole du Québec | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |

## 7.3 Eau (17)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Accentuer la recherche sur le drainage et l'irrigation | Collège Macdonald (Université McGill) | Formation et recherche |
| Évaluer la capacité de support du fleuve et de l'estuaire du St-Laurent à assimiler les apports en azote et faire en sorte que ces mesures, comme pour le phosphore, servent à encadrer le développement des pratiques agricoles | Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec | Environnement |
| Approfondir les connaissances sur l'état des eaux souterraines et procéder à une cartographie hydrogéologique du territoire (Les résultats de ces recherches serviraient à encadrer le développement des activités humaines qui dépendent de cette ressource, dont l'agriculture.) | Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec | Environnement |
| Stimuler l'effort de recherche visant à accroître les connaissances relatives aux structures optimales des bandes riveraines (Les bandes riveraines ne doivent pas être utilisées comme une alternative aux pratiques de conservation du sol et à une bonne gestion des intrants agricoles.) | Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec | Environnement |
| Appuyer la mise en place de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant sur l'ensemble du territoire québécois | Regroupement des organisations de bassin versant du Québec | Environnement |
| Définir et mettre en œuvre des programmes de soutien financier pour la gestion des eaux de surface en territoire agricole, qui soient adaptés aux besoins réels de chaque entreprise | Regroupement des organisations de bassin versant du Québec | Environnement |
| Poursuivre et encourager le dialogue entre les usagers de l'eau, dont les producteurs agricoles, au sein des tables de concertation régionales que sont les organismes de bassin versant | Regroupement des organisations de bassin versant du Québec | Environnement |

## 7.3 Eau (17)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Assurer la protection des bandes riveraines agricoles en partenariat avec les municipalités et les MRC en tenant compte des problématiques locales et régionales et de l'approche de bassin versant | Union des municipalités du Québec | Municipal |
| Protéger les bandes riveraines en accordant un soutien de l'État à cette fin | Association des fabricants d'engrais du Québec | Production |
| Orchestrer la gestion intégrée de l'eau par bassin versant par les MRC, en continuité avec leur mandat d'aménagement du territoire | Fédération québécoise des municipalités | Municipal |
| Instaurer une bande de protection plus importante en bordure de tous les cours d'eau présentant un caractère particulier et identifié comme tel dans un schéma d'aménagement | Fédération québécoise des municipalités | Municipal |
| Renforcer et mieux cibler les mesures permettant d'amélioration la qualité de l'eau et du sol | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| S'assurer que les pratiques agricoles actuelles respectent les principes du développement durable et fassent l'objet d'un encadrement plus rigoureux, en vue de réduire la pollution diffuse, notamment la pollution aquatique liée à la prolifération des algues bleu-vert dans les lacs et les cours d'eau | Directeur national de santé publique | Autre instance |
| Privilégier les stations de pompage au récurage des cours d'eau et multiplier l'usage des étangs de sédimentation et des marais filtrants à l'échelle du parcellaire pour clarifier les eaux de drainage | Nature Québec | Autre instance |

## 7.3 Eau (17)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Recommander la mise en place de bandes riveraines permanentes rugueuses, avec des essences forestières mixtes et des espèces arbustives capables d'accueillir la plus large gamme d'espèces végétales et animales indigènes (Le soutien financier par des fonds publics et d'autres mesures incitatives pour l'établissement de bandes supérieures à cinq mètres de largeur paraît nécessaire.) | Nature Québec | Autre instance |
| Garantir la disponibilité d'une eau de qualité sans aucune redevance, compte tenu des coûts réels de l'utilisation de cette ressource | Association des jardiniers maraîchers du Québec | Production |
| Revoir le régime juridique encadrant la protection de l'eau de surface et de l'eau souterraine | Barreau du Québec | Droit |

## 7.4 Biodiversité (5)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Soutenir davantage les municipalités, et ce, financièrement, dans leurs efforts de protection du milieu boisé | Fédération québécoise des municipalités | Municipal |
| Adopter des mesures plus énergiques pour préserver la biodiversité dans les zones agricoles | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Amorcer des études sur les impacts sur la biodiversité qui résulteraient de la fertilisation, des amendements, du drainage et de toute pratique sylvicole visant la stimulation de la productivité des sols forestiers | Nature Québec | Autre instance |
| Protéger les sols horticoles tout en permettant, dans une approche d'agriculture durable, la mise en valeur de terres boisées ou de milieux humides | Association des jardins maraîchers du Québec | Production |
| Préserver les espaces boisés en zone agricole | Collège Macdonald (Université McGill) | Formation et recherche |

# Chapitre 8 : La santé et les préoccupations des consommateurs

## 8.1 Information sur les produits agricoles et agroalimentaires (14)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Rendre disponible l'information alimentaire (sur les OGM, les pesticides, les engrais chimiques, les méthodes d'élevage, l'irradiation, l'origine géographique des aliments, etc.) afin que les citoyens puissent faire des achats éclairés | Union paysanne | Production |
| Réglementer le marketing, la publicité et la diffusion de l'information sur les aliments, de façon à réduire la confusion entourant le lien entre alimentation et santé | Institut national de santé publique | Autre instance |
| Imposer un étiquetage sur le devant des emballages | Fondation Lucie et André Chagnon | Autre instance |
| Instaurer l'affichage obligatoire des menus des chaînes de restauration rapide | Fondation Lucie et André Chagnon<br><br>Union des consommateurs | Autre instance<br><br>Autre instance |
| Établir un « indicateur écologique et social alimentaire » qui serait ajouté à l'étiquetage de tous les aliments vendus au Québec d'ici 2009 | Greenpeace | Autre instance |
| Faire en sorte que le pourcentage des substances laitières modifiées (SLM) dans la composition totale d'un produit soit clairement indiqué sur l'emballage (Aujourd'hui, les SLM, le cas échéant, doivent figurer par ordre d'importance dans la liste des ingrédients.) | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| Appuyer l'industrie agroalimentaire québécoise dans la pression qu'elle exerce auprès de Santé Canada afin d'alléger les contraintes reliées à l'étiquetage alimentaire (Nous souhaitons que ce processus soit simplifié, au bénéfice de l'innovation et de la communication aux consommateurs québécois et canadiens.) | Agropur | Transformation |

## 8.1 Information sur les produits agricoles et agroalimentaires (14)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Rendre obligatoire en tout temps la déclaration spécifique de tous les ingrédients d'un produit alimentaire en ce qui concerne les neuf allergènes prioritaires, soit les arachides, noix, graines de sésame, lait, oeufs, poissons et fruits de mer, soja, blé, sulfites | Association québécoise des allergies alimentaires | Autre instance |
| Exiger l'identification, sur la liste d'ingrédients, de la source végétale ou animale pour toutes les protéines hydrolysées ainsi que toutes les formes d'amidon et de lécithine (par exemple, les protéines de lait hydrolysées, l'amidon de blé modifié et la lécithine d'oeuf) | Association québécoise des allergies alimentaires | Autre instance |
| Obliger l'utilisation de noms usuels et communs pour désigner les neuf allergènes prioritaires | Association québécoise des allergies alimentaires | Autre instance |
| Fixer des exigences supplémentaires quant à la présentation des renseignements concernant les allergènes sur les étiquettes des aliments, pour qu'ils soient visibles et facilement lisibles | Association québécoise des allergies alimentaires | Autre instance |
| Réglementer l'utilisation des mises en gardes faisant état de la présence potentielle d'allergènes dans les produits alimentaires | Association québécoise des allergies alimentaires | Autre instance |
| Encadrer et contrôler l'utilisation des mentions d'absence d'allergènes sur les produits alimentaires | Association québécoise des allergies alimentaires | Autre instance |
| Modifier l'étiquetage et permettre d'identifier clairement la provenance des aliments, leur contenu, et le fait qu'il s'agisse d'organismes génétiquement modifiés (OGM) ou non. (Autrement, le consommateur ne peut exercer son choix.) | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |

## 8.2 Innocuité et salubrité (27)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Considérer la mise sur pied d'un programme de certification des troupeaux | Ordre des médecins vétérinaires du Québec | Services-conseils |
| Développer un programme gouvernemental de surveillance à la ferme (Les programmes d'assurance qualité à la ferme, dont il faut louer l'implantation par plusieurs producteurs, demeurent insuffisants parce que volontaires et optionnels. Leur expansion à toutes les productions ne doit pas attendre l'avènement d'une nouvelle crise sanitaire majeure qui pourrait mettre en péril la santé des animaux et la santé publique, bloquer l'accès aux marchés internationaux et affecter de façon durable la rentabilité des entreprises.) | Ordre des médecins vétérinaires du Québec | Services-conseils |
| Recommander une implication marquée du gouvernement dans la surveillance sanitaire des élevages par l'adoption de mesures analogues à celles prises par la France, notamment la prescription d'un nombre minimal de visites vétérinaires à la ferme, la mise en place d'un système intégré de suivi des médicaments administrés, l'octroi aux médecins vétérinaires de mandats élargis en épidémiosurveillance et en inspection des viandes, et donner un mandat de surveillance aux médecins vétérinaires en santé publique | Ordre des médecins vétérinaires du Québec | Services-conseils |
| Remettre en service les laboratoires moribonds situés en région, en préservant les infrastructures et en procédant à l'embauche de personnel dans ces laboratoires, afin que le gouvernement puisse être en mesure d'accomplir son mandat de protection de la santé publique et de la santé animale | Ordre des médecins vétérinaires du Québec | Services-conseils |

## 8.2 Innocuité et salubrité (27)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Simplifier les divers cadres réglementaires (permis de vente, de transformation et autres) et les harmoniser, dans l'objectif de faciliter l'accès au marché pour les petites entreprises sans rien céder à la qualité ni à la sécurité pour les consommateurs | Tables de concertation agroalimentaire du Québec | Autre instance |
| Continuer d'appuyer les entreprises (L'État devrait cependant le faire conditionnellement à la mise en place de structures de production qui adhéreraient à des programmes de qualité et d'innocuité et non uniquement pour répondre aux seuls objectifs d'approvisionnement à bas prix pour le consommateur ou de garanties de revenus minimums pour les producteurs.) | Ordre des médecins vétérinaires du Québec | Services-conseils |
| Appliquer une réglementation obligeant la traçabilité des viandes de boeuf et de veau jusqu'au consommateur, ainsi que l'identification de leur pays d'origine | Fédération des producteurs de bovins du Québec | Production |
| Développer le système de traçabilité au Québec | Gaétan Lussier | Autre |
| | Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec | Production |
| | Association québécoise de la distribution de fruits et de légumes | Distribution |
| | Option consommateurs | Autre instance |
| | Danone | Transformation |
| | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Université Laval | Autre instance |

## 8.2 Innocuité et salubrité (27)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Accélérer la modernisation du système québécois d'inspection des aliments | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Réaliser des inspections-surprises pour que les entreprises soient constamment sur le qui-vive et veillent à appliquer les normes HACCP en tout temps, pas seulement quand le passage de l'inspecteur est annoncé | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| Gérer le risque en matière de salubrité | Institut de recherche et de développement en agroenvironnement | Formation et recherche |
| Demander l'aide financière de l'État pour la mise en place et le maintien d'un poste de coordonnateur de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) | Éleveurs de volailles du Québec | Production |
| Imposer aux abattoirs de type B les mêmes permis et normes minimales de production (Ces normes doivent impérativement s'imposer à tous, sans exception.) | Exceldor<br><br>Association des abattoirs avicoles du Québec | Transformation<br><br>Transformation |
| Mettre en place un fonds provincial de dédommagement des entreprises ou des producteurs qui pourraient être touchés par un problème lié à la biosécurité | Exceldor | Transformation |
| Resserrer les normes de confinement | Exceldor | Transformation |
| Maintenir ou accroître la part des produits québécois sur les marchés locaux et internationaux par l'implantation et la certification des normes HACCP et ISO-22000 | Bureau de normalisation du Québec | Autre instance |
| Faire relever les actes professionnels liés à la salubrité des aliments d'ordres professionnels reconnus par l'Office des professions | Association des ingénieurs en agroalimentaire du Québec | Service-conseil |
| Déposer le règlement sur la formation en manipulation des aliments dès cette année (2007) | Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires | Autre instance |

## 8.2 Innocuité et salubrité (27)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Encourager la formation obligatoire en hygiène et en salubrité (Les bonnes connaissances et les comportements appropriés sont un gage de qualité et de professionnalisme.) | Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec | Autre instance |
| Faire relever le système d'inspection des aliments d'une autorité gouvernementale qui ne jouerait pas de rôle dans la promotion économique (par exemple, l'Office de la protection du consommateur, qui pourrait rapatrier les ressources compétentes actuellement sous la responsabilité du MAPAQ) | Association coopérative d'économie familiale de Québec | Autre instance |
| Appliquer le principe de précaution en matière d'homologation des produits, de contrôle de l'innocuité et de rappel des produits | Association coopérative d'économie familiale de Québec | Autre instance |
| Questionner vigoureusement et publiquement le processus par lequel Santé Canada autorise, sur la base d'informations provenant de l'industrie, des seuils acceptables de présence des substances dangereuses (pesticides, hormones, antibiotiques) sur et dans nos aliments, notamment à l'égard de substances défendues ailleurs dans le monde, mais autorisées ici | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| Rendre la certification HACCP obligatoire pour tous les transformateurs alimentaires | Association québécoise des allergies alimentaires | Autre instance |
| Promouvoir et recommander le Programme de certification d'aliments transformés avec un contrôle optimal d'allergènes de l'AQAA en tant que code d'usage pour l'industrie de la transformation alimentaire | Association québécoise des allergies alimentaires | Autre instance |

## 8.2 Innocuité et salubrité (27)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Reconnaître la formation concernant la gestion des allergies alimentaires en restauration développée par l'AQAA et en faire l'un des volets d'un programme de formation obligatoire sur l'hygiène et la salubrité dans les services alimentaires et les restaurants | Association québécoise des allergies alimentaires | Autre instance |
| Mettre sur pied un système de contrôle de qualité mieux adapté à la réalité québécoise (La problématique serait bien connue de nos gouvernements, qui hésiteraient encore à mettre les moyens et les argents en place pour l'établissement de cette norme nationale.) | Association des vignerons du Québec | Production-transformation |
| Assouplir les normes appliquées en fonction de la sécurité alimentaire | Union biologique paysanne | Production |

## 8.3 Usage des médicaments (5)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Soutenir financièrement les producteurs pour assurer un meilleur suivi médical à la ferme (L'amélioration du statut sanitaire des élevages - atteignable par l'application de programmes sanitaires, l'éradication sans délai des pathogènes et le recours systématique aux outils de diagnostic - a pour conséquence positive la diminution des risques de maladies transmissibles aux humains et la réduction de l'usage des antibiotiques à la ferme.) | Ordre des médecins vétérinaires du Québec | Services-conseils |
| Prescrire dans toutes les filières de production animale un programme de sensibilisation et d'éducation à l'usage sécuritaire des médicaments élaboré en collaboration avec l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, les praticiens et les partenaires | Ordre des médecins vétérinaires du Québec | Services-conseils |
| Prendre des mesures obligatoires, comme dans certains pays de l'Union européenne, pour établir le portrait de l'usage des médicaments à la ferme et favoriser le partage d'information, tant de la part des usagers que des praticiens et des compagnies pharmaceutiques | Ordre des médecins vétérinaires du Québec | Services-conseils |
| Faire pression auprès du ministère canadien de la Santé et de sa Direction des médicaments vétérinaires pour que tous les médicaments destinés aux animaux soient disponibles sur ordonnance seulement | Ordre des médecins vétérinaires du Québec | Services-conseils |
| Rendre opérantes les dispositions de la Loi sur la protection sanitaire des animaux qui interdisent la possession de médicaments non prescrits à la ferme, en requérant que le MAPAQ s'assure que des inspections régulières soient effectuées dans les fermes | Ordre des médecins vétérinaires du Québec | Services-conseils |

## 8.4 Santé publique et production animale (9)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Développer une approche concertée permettant d'assurer la formation d'un nombre suffisant de vétérinaires généralistes et spécialistes afin de combler et d'anticiper les besoins d'expertise en prévention, diagnostic et traitement des maladies animales, en salubrité alimentaire et en santé publique | Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal | Formation et recherche |
| Investir de façon substantielle dans la recherche et dans la formation de chercheurs en santé animale afin que le secteur agroalimentaire québécois puisse innover en bénéficiant des percées technologiques et soit en mesure de répondre promptement et efficacement aux problématiques émergentes | Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal | Formation et recherche |
| Appuyer le Centre hospitalier universitaire vétérinaire et le Service de diagnostic de la FMV pour qu'ils puissent réaliser leurs missions de service à la collectivité et de formation de spécialistes pour le secteur agroalimentaire | Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal | Formation et recherche |
| Interdire l'usage des antibiotiques comme facteur de croissance dans les élevages de porcs et de volailles et l'usage des hormones de croissance dans les élevages bovins | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| Interdire l'utilisation systématique d'antibiotiques comme facteurs de croissance chez les animaux d'élevage et l'utilisation d'hormones anabolisantes dans l'élevage du bétail au Québec | Directeur national de santé publique | Autre instance |
| Soutenir le maintien de l'agrément complet par l'American Veterinary Medical Association (AVMA) de la seule faculté de médecine vétérinaire au Québec afin de conserver la réputation de la formation vétérinaire universitaire québécoise | Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal | Formation et recherche |

## 8.5 Bien-être animal (1)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Désigner, au sein de l'appareil gouvernemental, un commissaire responsable du bien-être des animaux de la ferme avec comme mandat de faire progresser la réflexion et l'action dans ce domaine | Ordre des médecins vétérinaires du Québec | Services-conseils |

## 8.6 OGM (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Obliger l'étiquetage obligatoire des produits modifiés ou contenant des OGM | Union paysanne | Production |
| | Fédération d'agriculture biologique du Québec | Production |
| | Équiterre | Autre instance |
| | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Université Laval | Autre instance |
| | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| | Union des consommateurs | Autre instance |
| Adopter des mesures nécessaires à la protection des travailleuses et des travailleurs qui manipulent les OGM ou les produits dérivés d'OGM | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Garantir l'indépendance et la qualité de la recherche sur les OGM | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |
| Réaliser des études d'impact des cultures transgéniques sur le développement du secteur agricole et agroalimentaire | Fédération d'agriculture biologique du Québec | Production |
| Interdire l'introduction de nouvelles espèces d'OGM | Fédération d'agriculture biologique du Québec | Production |
| Demander un moratoire sur l'utilisation des cultures transgéniques au Québec | Filière biologique du Québec | Autre instance |

## 8.6 OGM (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Demander une étude d'impact des cultures transgéniques sur le développement du secteur agricole et agroalimentaire au Québec | Filière biologique du Québec | Autre instance |
| Mettre en place dans les plus brefs délais un système d'identification et de traçabilité des aliments et des cultures génétiquement modifiés afin de supporter un système obligatoire des aliments issus du génie génétique (OGM) | Option consommateurs<br><br>Comité de mobilisation politique | Autre instance<br><br>Autre instance |
| Adopter une politique de développement de l'agroalimentaire sans OGM, au nom des principes de précaution, de développement durable et de sécurité alimentaire | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| Cesser de promouvoir et de financer directement ou indirectement les OGM (Évidemment, cela n'empêche pas de poursuivre des recherches dans la génomie pour aider à comprendre les mécanismes de la biodiversité et comment la protéger ou de développer des techniques potentiellement plus écologiques.) | Greenpeace<br><br>Équiterre | Autre instance<br><br>Autre instance |
| Adopter une approche de précaution pour prévenir à la source la contamination génétique due aux exportations agricoles québécoises, en appliquant le seuil de tolérance zéro recommandé dans le rapport sur le maïs publié par le Secrétariat de la Commission de coopération environnementale de l'ALÉNA (En termes pratiques, cela signifie aussi que le Québec devrait appliquer le Protocole de Cartagena sur la biosécurité même si le Canada tarde à le ratifier.) | Greenpeace<br><br>Union des consommateurs<br><br>Association coopérative d'économie familiale de Québec | Autre instance<br><br>Autre instance<br><br>Autre instance |

## 8.6 OGM (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Réorienter les dépenses de l'État en matière de coopération internationale et de relations internationales afin de promouvoir des technologies et des pratiques agricoles reconnues comme sécuritaires, sans OGM, biologiques et agroécologiques et dont le développement et le contrôle se situent à un niveau local | Greenpeace | Autre instance |
| Redéployer les ressources gouvernementales (budget, personnel, priorités de la recherche, etc.) vers des solutions de rechange agroécologiques aux OGM et à l'agriculture chimique, comme l'agriculture biologique | Greenpeace | Autre instance |
| Appliquer réellement les recommandations faites en 2001 par le groupe d'experts de la Société royale du Canada et réviser les processus qui ont permis l'autorisation des OGM et de tout autre intrant agricole | Greenpeace | Autre instance |
| Définir des aires non OGM qui seraient des aires protégées agricoles | Nature Québec | Autre instance |
| Proposer un remembrement efficace des fermes et un éventuel découpage du territoire à l'échelle des MRC, définissant des aires agricoles protégées (non transgéniques), soit en raison d'écosystèmes à protéger, soit vouées à des productions sensibles aux dérives de pesticides et de plantes transgéniques. | Nature Québec | Autre instance |
| Donner suite aux recommandations de la Commission de l'éthique de la science et de la technologie du Québec sur les OGM afin de mettre sur pied un processus de suivi de la recherche et de révision continue des mesures d'approbation, de contrôle et de surveillance, supervisé par un groupe pluridisciplinaire d'experts | Greenpeace | Autre instance |

## 8.6 OGM (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Permettre un accès public à toutes les évaluations environnementales concernant les OGM, comme le prévoit la convention d'Aarhus 150, et restreindre les clauses de confidentialité commerciales à un strict minimum | Greenpeace | Autre instance |
| Développer une loi qui permettrait à tout agriculteur, biologique ou non, de poursuivre une personne ou une entreprise en cas de contamination par des OGM, des pesticides ou des herbicides | Union biologique paysanne<br><br>Union des consommateurs | Production<br><br>Autre instance |

## 8.7 Santé de la population (47)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Accentuer le développement des connaissances sur les sciences de l'alimentation | Collège Macdonald (Université McGill) | Formation et recherche |
| Miser le développement des produits pharmaceutiques, des produits naturels et des aliments fonctionnels | Collège Macdonald (Université McGill) | Formation et recherche |
| Axer le développement sur une révolution pharmaceutique au sein des fermes par la production de protéines révolutionnaires | Gaétan Lussier | Autre |
| S'assurer d'exploiter tout le potentiel agricole (surfaces en cultures, rendements et qualité) pour produire des aliments santé | Association des fabricants d'engrais du Québec | Production |
| Valoriser les acteurs de la filière agroalimentaire qui produisent des aliments destinés à la santé des consommateurs | Associations des fabricants d'engrais du Québec | Production |
| Créer un Institut de la qualité alimentaire | La Coop fédérée | Production-transformation |
| Reconnaître et valoriser la contribution majeure à la santé des Québécoises et Québécois de la recherche et de l'innovation en agriculture et en agroalimentaire | Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Formation et recherche |
| Insister pour qu'Ottawa réglemente l'élimination des gras trans au plan national | Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires | Autre instance |
| Recommander aux autorités compétentes une augmentation des ressources et des moyens de l'Office de la protection du consommateur du Québec afin que l'organisme puisse :<br>- renforcer les mesures d'application et de suivi des articles de la Loi sur la protection du consommateur portant sur la publicité destinée aux jeunes;<br>- informer la population quant aux mesures d'application et de suivi des dispositions visant à interdire la publicité faite aux enfants | Coalition québécoise sur la problématique du poids<br><br>Fondation Lucie et André Chagnon<br><br>Union des consommateurs | Autre instance<br><br>Autre instance<br><br>Autre instance |

## 8.7 Santé de la population (47)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Adopter sans tarder une politique nationale de l'alimentation incluant des cibles, des étapes précises à franchir et des plans d'action spécifiques et intégrant toutes les dimensions qu'elle soulève – pouvoir d'achat, prix des aliments, accès physique, innocuité, qualité nutritive, culture liée à l'alimentation, diversité alimentaire, pérennité et équité du système alimentaire, pouvoir citoyen – tout en reconnaissant leur interdépendance, de concert avec l'ensemble des acteurs de la société québécoise | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| Appliquer sans tarder la clause d'impact de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de manière à ce que toutes les politiques économiques, fiscales, sociales, soient compatibles avec l'objectif d'éradiquer la faim | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| Prendre les différentes mesures nécessaires à la couverture des besoins essentiels de toute la population québécoise (augmentation des revenus d'aide sociale, hausse du salaire minimum, réforme des politiques fiscales) et instaurer rapidement un débat de société pour examiner sérieusement l'instauration d'une forme novatrice de revenu minimum garanti qui permette de couvrir les besoins essentiels dans une approche de dignité, incluant la valeur d'un panier alimentaire nutritif et responsable dans les calculs | Comité de mobilisation politique | Autre instance |

## 8.7 Santé de la population (47)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre rapidement en place une politique d'aide alimentaire axée sur la concertation des acteurs de l'industrie bioalimentaire et du secteur communautaire et appuyant concrètement la coordination de leurs actions afin d'éviter le gaspillage d'aliments (Cette récupération permettrait aux banques alimentaires et aux organismes de dépannage de pouvoir mieux agir dans les situations de crise et de détresse alimentaire tout en s'assurant de la qualité des produits distribués.) | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| Renforcer les campagnes d'information sur une alimentation équilibrée et une activité physique adéquate auprès des jeunes et des parents | Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires | Autre instance |
| Revoir et bonifier les allégations santé afin de permettre à l'industrie de publiciser le plein potentiel et les réels bienfaits des fruits et légumes et aux consommateurs de faire des choix judicieux pour un mode de vie sain | Association québécoise de la distribution de fruits et légumes | Distribution |
| S'assurer que tous les consommateurs maîtrisent une connaissance minimale de la manipulation des aliments, par exemple le lavage des mains, le nettoyage des ustensiles et des surfaces de travail ainsi que les causes et conséquences de la négligence en matière d'innocuité alimentaire | Association québécoise de la distribution de fruits et de légumes | Distribution |
| Adopter une politique d'alimentation intégrée qui mettrait à contribution tous les ministères dont la mission est susceptible d'influer sur les principaux aspects de la sécurité alimentaire | Option consommateurs | Autre instance |

## 8.7 Santé de la population (47)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Recommander que l'industrie agroalimentaire et ses stratèges en communication-marketing :<br>- prennent acte de leur responsabilité dans l'épidémie d'obésité qui met la santé des jeunes en péril;<br>- conséquemment, s'engagent à respecter les articles 248 et 249 de la Loi sur la protection du consommateur du Québec et l'esprit de celle-ci, qui interdisent toute forme de publicité destinée aux enfants;<br>- respectent le consensus social qui existe à cet effet au sein de la société québécoise | Coalition québécoise sur la problématique du poids | Autre instance |
| Mettre sur pied une instance indépendante qui, à l'instar du BAPE en matière d'environnement, évaluerait les composants des produits alimentaires, notamment pour les produits génétiquement modifiés, et garantirait leur innocuité pour la population | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| Favoriser la qualité nutritive de tous les aliments produits et importés par une réglementation plus stricte, ce qui implique d'envisager toute mesure incitative et éducative, voire obligatoire, visant à restreindre l'utilisation, par l'industrie de la transformation alimentaire, des aliments identifiés comme malsains par l'Organisation mondiale de la santé, pour laisser une plus grande place aux aliments ciblés par la nouvelle mouture du Guide alimentaire canadien | Comité de mobilisation politique | Autre instance |
| Mettre en place un programme de subvention spécifique qui soutienne financièrement et de façon récurrente les activités communautaires et citoyennes visant l'autonomie alimentaire | Comité de mobilisation politique | Autre instance |

## 8.7 Santé de la population (47)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Développer de nouveaux outils permettant d'évaluer, de manière indépendante, la qualité nutritionnelle des différents procédés de transformation alimentaire et de soutenir l'innovation des entreprises en ce sens | Institut national de santé publique du Québec | Autre instance |
| Bonifier les objectifs traditionnels de la politique agricole en matière d'alimentation pour passer d'une offre alimentaire sûre et variée à une offre alimentaire saine et équilibrée | Institut national de santé publique du Québec | Autre instance |
| Mettre à la disposition des acteurs du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions des ressources humaines et matérielles leur permettant d'améliorer la qualité nutritionnelle de leurs menus | Institut national de santé publique du Québec | Autre instance |
| Stimuler le développement de produits alimentaires qui tiennent compte des besoins nutritionnels de la population afin d'intervenir sur leur concentration en gras, en sucre et en sel ou la taille des portions offertes | Institut national de santé publique du Québec | Autre instance |
| Renforcer la réglementation en matière de publicité afin de réduire les impacts nuisibles des messages médiatiques sur les habitudes alimentaires des enfants et des adolescents | Institut national de santé publique du Québec | Autre instance |
| Baliser l'utilisation de la notion de « produit santé » en limitant cette appellation aux aliments présents dans le nouveau Guide alimentaire canadien | Institut national de santé publique du Québec | Autre instance |
| Faire de l'acte alimentaire un élément du *curriculum* scolaire, du centre de la petite enfance jusqu'à la fin du secondaire, de telle sorte que l'offre alimentaire puisse évoluer au Québec | Ordre professionnel des diététistes du Québec | Autre instance |
| Transformer plus de produits sains pour développer le marché québécois et l'habitude de manger sainement | Fondation Lucie et André Chagnon | Autre instance |
| Éliminer les gras trans | Fondation Lucie et André Chagnon | Autre instance |

## 8.7 Santé de la population (47)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mesurer l'impact du fructose-glucose dans l'alimentation des enfants | Fondation Lucie et André Chagnon | Autre instance |
| Subventionner la santé | Fondation Lucie et André Chagnon | Autre instance |
| Promouvoir la consommation durable d'aliments sains, naturels et produits localement en mettant en place des mesures fiscales pour la consommation de tels produits afin de compenser pour l'internalisation des coûts sociaux, environnementaux et de santé | Greenpeace | Autre instance |
| S'assurer que les modes de production d'ici permettent d'avoir des aliments de qualité optimale, en particulier quant à leur valeur nutritive | Ordre professionnel des diététistes du Québec | Autre instance |
| Pallier la discontinuité de la responsabilité tout au long de la chaîne agroalimentaire par l'intervention obligatoire de professionnels dont la finalité serait la primauté de l'intérêt public tout au long de ladite chaîne | Ordre professionnel des diététistes du Québec | Autre instance |
| Réduire les gras trans et le sodium dans les aliments et axer les actions sur le développement et la mise en marché d'aliments nutritifs | Directeur national de santé publique | Autre instance |
| S'assurer que les activités de production animale intensive fassent l'objet d'une surveillance accrue, autant environnementale que sanitaire, et qu'un suivi des problèmes de santé associés à ces activités soit exercé auprès des populations concernées | Directeur national de santé publique | Autre instance |
| Imposer des contraintes à l'industrie agroalimentaire afin qu'elle réduise les quantités de sucre, de sel et de mauvais gras dans les produits alimentaires | Union des consommateurs | Autre instance |
| Valoriser la consommation de fruits et de légumes et une alimentation nutritive et savoureuse en portions adéquates | Directeur national de santé publique | Autre instance |

## 8.7 Santé de la population (47)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Utiliser la publicité télévisuelle pour promouvoir les aliments du Québec, en accordant une place privilégiée aux aliments nutritifs inclus dans le *Guide alimentaire canadien*, tout en respectant les articles 248 et 249 de la Loi sur la protection du consommateur | Directeur national de santé publique | Autre instance |
| Développer des partenariats avec le secteur de la santé, de l'éducation, des municipalités et des autres milieux de travail pour offrir des aliments sains et nutritifs | Directeur national de santé publique | Autre instance |
| Adopter une politique relative à l'emploi décent, un emploi qui permette de gagner dignement sa vie et de faire des choix en matière d'habitudes alimentaires (Sans argent ni temps, il est illusoire de croire que les gens vont être en mesure de faire les meilleurs choix pour leur santé.) | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| Veiller à une meilleure répartition de la richesse dans la société pour réduire durablement le gaspillage de nourriture | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| Faire des campagnes de sensibilisation sur le fait qu'un fruit ou un légume difforme est tout aussi bon, sinon plus, qu'un autre, de même que sur la signification réelle des dates de péremption (Ne devient pas dangereux un produit qui a atteint ou dépassé à peine cette date.) | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| Éloigner la malbouffe des institutions d'enseignement, des hôpitaux et des autres institutions publiques | Union des consommateurs | Autre instance |
| Viser une alimentation équilibrée en matière d'aliments végétaux ou animaux, en consommant plus de fruits et de légumes, de céréales et de féculents, de poissons et de fruits de mer, et inciter les consommateurs et les consommatrices à réduire leur apport de calories, de sucre, de sel et de gras trans, en proportion de leur dépense énergétique, afin qu'ils maintiennent un poids santé | Association coopérative d'économie familiale de Québec | Autre instance |

## 8.7 Santé de la population (47)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Encourager le MAPAQ à revoir son plan d'action relié au Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 du gouvernement du Québec, de façon à y intégrer l'horticulture ornementale et ses pratiques comme le jardinage et à reconnaître leur contribution à la santé mentale et physique | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |

# Chapitre 9 : L'agriculture, la ruralité et le développement régional

## 9.1 Agriculture et développement régional (36)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Favoriser la transformation locale et l'enracinement de la valeur ajoutée et des retombées économiques dans les territoires pour renverser la concentration spatiale des activités à forte valeur ajoutée | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| Favoriser à l'échelle locale les synergies entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie rurale comme le tourisme, la foresterie, la faune, la culture, l'énergie et les institutions | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| Exploiter le plein potentiel des terroirs du Québec par une véritable stratégie d'appui aux initiatives locales, par la protection des appellations et par l'identification des produits | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| Reconnaître et soutenir l'agriculture à temps partielle comme une contribution à part entière au développement territorial durable | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| Favoriser l'essor des appellations réservées en :<br>- accélérant la mise en œuvre de la Loi;<br>- accordant les ressources nécessaires au Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) pour qu'il élabore et fasse la promotion de nouvelles appellations tout en assurant la crédibilité du système de certification | Union des producteurs agricoles | Production |
| Confirmer et renforcer les mandats des TCAQ sur la base du regroupement des acteurs de la filière régionale (Ces mandats ne pourront cependant s'exercer sans que les moyens financiers et humains des TCAQ soient réévalués notablement.) | Tables de concertation agroalimentaire du Québec | Autre instance |

## 9.1 Agriculture et développement régional (36)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Favoriser l'établissement d'entreprises de transformation dans la zone agricole et non seulement dans les grands centres | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Recommander au MAPAQ de continuer à investir des fonds de façon récurrente dans Fleurons du Québec, ce programme qui n'a pas encore atteint son plein essor (Il est recommandé également de tripler pour les trois prochaines années (2008-2009, 2009-2010 et 2010) le montant de la contribution annuelle du MAPAQ, la portant à 120 000 $ | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Inciter le ministère des Affaires municipales et des Régions et le ministère du Tourisme de continuer à investir des fonds dans le programme Fleurons du Québec et également de tripler pour les trois prochaines années (2008-2009, 2009-2010 et 2010) le montant de leur contribution annuelle, la portant à 60 000 $ chacun | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Reconnaître l'agrotourisme comme une activité touristique complémentaire à l'agriculture, importante dans le milieu, et adapter la réglementation en conséquence | Fédération des Agricotours du Québec<br><br>Syndicat de producteurs de chèvres du Québec | Autre instance<br><br>Production |
| Favoriser le développement du maillage entre les restaurateurs, les chefs cuisiniers et les producteurs et transformateurs de produits alimentaires, de vins et de boissons | Fédération des Agricotours du Québec | Autre instance |
| Fournir à la Fédération des Agricotours du Québec la reconnaissance et les moyens pour développer son initiative de valorisation du tourisme gourmand | Fédération des Agricotours du Québec | Autre instance |

## 9.1 Agriculture et développement régional (36)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Utiliser les actions jeunesse structurantes et les ententes spécifiques afin d'adapter l'action aux réalités régionales des jeunes agriculteurs et travailleurs de l'agroalimentaire de chaque région | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| Arrimer les actions du Pacte rural (excellentes en soi) aux actions voulues par le MAPAQ pour donner un plein pouvoir aux régions dans leur développement agricole et en faire la promotion | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec | Autre instance |
| Offrir des outils supplémentaires aux municipalités afin quelles puissent contribuer davantage à la pérennité de l'agriculture et de l'agroalimentaire et accorder de nouveaux pouvoirs aux municipalités en matière de développement économique | Union des municipalités du Québec | Municipal |
| Accorder aux municipalités locales le pouvoir de réaliser des initiatives de remembrement et de remise en production de terres zonées agricoles | Union des municipalités du Québec | Municipal |
| Mettre davantage l'accent sur l'innovation dans tous les volets agroalimentaires en rassemblant tous les acteurs autour d'une même table au niveau régional (ex. : les agriculteurs, les transformateurs, les responsables de la commercialisation, les groupes environnementaux et les différents ordres de gouvernement, dont le monde municipal) | Union des municipalités du Québec | Municipal |
| Diversifier les sources de revenus des municipalités de manière à les rendre moins dépendantes de la taxe foncière | Union des municipalités du Québec | Municipal |
| Intégrer l'ensemble des termes à protéger à l'intérieur d'un cahier des charges commun attestant des spécificités de chacun des termes, et ce, par l'intermédiaire de la nouvelle loi 137 sur les appellations réservées et les termes valorisants | La Société des fromages du Québec | Transformation |

## 9.1 Agriculture et développement régional (36)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Soutenir les produits d'appellation réservée et les termes valorisants | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec<br><br>Fédération d'agriculture biologique du Québec | Production<br><br>Production |
| Instaurer un cadre réglementaire qui permettrait aux producteurs de se pourvoir d'appellations réservées et d'ainsi contribuer à mieux habiter et animer le Québec | Table de concertation des forums jeunesses régionaux du Québec<br><br>Bureau de normalisation du Québec | Autre instance<br><br>Autre instance |
| Intégrer des objectifs relatifs au paysage agricole aux outils d'aménagement du territoire (plan d'implantation et d'intégration architecturale, charte, comité et autres) | Conseil du paysage québécois | Autre instance |
| S'assurer que le futur règlement sur les appellations réservées et les termes valorisants offre de véritables voies de diversification et de différenciation de produits, rentables et structurées, aux entreprises de production et de transformation québécoises | Filière biologique du Québec | Autre instance |
| Mettre en place un programme de soutien qui valorise les expérimentations innovantes dans les productions locales et qui encourage la participation de tous les acteurs de la société, que ce soit les citoyens, les producteurs agricoles ou les travailleurs, en référence aux valeurs coopératives de participation et de prise en charge par les milieux (incitatifs fiscaux, soutien aux travailleurs, etc.) | Conseil québécois de la coopération et de la mutualité | Autre instance |
| Faciliter l'accès aux terres en friche à une relève agricole porteuse de projets novateurs basés sur une agriculture de proximité à plus petite échelle et soucieuse d'appliquer des valeurs d'égalité, de redistribution et de participation citoyenne | Conseil québécois de la coopération et de la mutualité | Autre instance |

## 9.1 Agriculture et développement régional (36)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Mettre en place un programme d'appui au maintien et à la consolidation des services de proximité sous forme coopérative (Ces appuis pourraient s'adresser aux communautés qui présentent un certain niveau de précarité.) | Conseil québécois de la coopération et de la mutualité | Autre instance |
| Procurer plus de latitude aux MRC et aux municipalités locales afin qu'elles puissent aménager le territoire agricole et contribuer plus efficacement au développement durable de l'agriculture | Fédération québécoise des municipalités | Municipal |
| Encourager et soutenir l'élaboration de plans régionaux de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui prévoient des actions concrètes pour :<br>- développer le secteur en fonction des forces et des particularités régionales (cibler les opportunités, appuyer les projets issus du milieu, mettre en place des mécanismes de suivi);<br>- valoriser la profession et favoriser le dialogue avec les intervenants régionaux (CLD, ATR, MRC, etc.) et la population (marchés publics, circuits agrotouristiques, événements portes ouvertes, etc.) | Union des producteurs agricoles | Production |
| Mettre en place une véritable politique d'occupation du territoire | Carrefour BLE | Formation et recherche |
| Diversifier les pratiques agricoles et les métiers ruraux, l'agriculture à temps partielle comprise | Carrefour BLE | Formation et recherche |
| Favoriser des politiques décentralisées et flexibles telles que la Politique nationale de la ruralité, afin d'encourager l'innovation et la diversification de notre agriculture par le transfert graduel des fonds publics engagés dans l'ASRA | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Autre instance |
| Regrouper et régionaliser l'offre de services gouvernementaux à l'intention des PME du secteur agroalimentaire | Fédération des chambres de commerce du Québec | Autre instance |

## 9.1 Agriculture et développement régional (36)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Créer une dénomination réservée « fromage fermier » et recommander, qu'en vertu du cadre actuel de la Loi sur les appellations d'origine réservée du Québec, ce terme puisse être protégé par une attestation de spécificité | Conseil des industriels laitiers du Québec | Transformation |
| Intégrer le développement rural et régional comme l'un des objectifs premiers dans un cadre stratégique pour une agriculture écologiquement et socialement durable et promouvoir les petites et nombreuses fermes dans les politiques de développement rural et régional | Greenpeace | Autre instance |
| Développer un régime d'appellation d'origine contrôlée (AOC) qui établisse que le nombre de plants et les rendements à l'hectare doivent être limités, les engrais et pesticides contrôlés, les variétés déterminées, etc. | Centrale des syndicats démocratiques | Autre instance |
| Consolider ou mettre en place les mesures nécessaires à la réalisation d'un équilibre dynamique entre, d'une part, la concentration et la dispersion des activités bioalimentaires sur le territoire québécois et, d'autre part, entre la concentration et la diffusion de la propriété (entre la PME et la grande entreprise) | Confédération des syndicats nationaux | Autre instance |

## 9.2 Multifonctionnalité (8)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Reconnaître et opérationnaliser la multifonctionnalité de l'agriculture et mettre en valeur ses multiples apports au développement harmonieux et équilibré des territoires | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| Reconnaître et maintenir la diversité des agricultures et des contextes géographiques et sociaux | Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal | Formation et recherche |
| Reconnaître la multifonctionnalité des territoires | Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal | Formation et recherche |
| Faire éclore des concours d'excellence et d'innovation en paysage | Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal | Formation et recherche |
| Actualiser le Prix du mérite agricole en lui introduisant des objectifs de multifonctionnalité | Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal | Formation et recherche |
| Valoriser le caractère multifonctionnel des espaces agricoles et forestiers. Pour ce faire, l'État doit :<br>- mettre en place un programme de rétribution des biens et services environnementaux et de loisir afin de compenser les coûts liés à la pratique d'activités récréatives, à la présence de zones de conservation et à la protection des paysages;<br>- favoriser l'essor de l'agrotourisme comme moyen de rapprochement entre l'agriculture et la population (appui au développement de réseaux régionaux d'agrotourisme) | Union des producteurs agricoles | Production |
| Concevoir des modes de rétribution des propriétaires qui s'engagent en vertu de contrats territoriaux à exploiter et à aménager le territoire | Nature Québec | Autre instance |

## 9.2 Multifonctionnalité (8)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Développer un programme de reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture en région | Quebec Farmers' Association | Production |
| | Barreau du Québec | Droit |
| | Syndicat des producteurs de chèvres du Québec | Production |
| | Carrefour BLE | Formation et recherche |
| | Tables de concertation en agroalimentaire du Québec | Autre instance |
| | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'Université Laval | Autre instance |

## 9.3 Cohabitation des usages (16)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Revoir l'omniprésence de l'Association syndicale agricole accréditée concernant les interventions en zone agricole (ex. : comité consultatif agricole ou CCA) | Barreau du Québec | Droit |
| Réexaminer le principe d'immunité de poursuite offert aux producteurs agricoles | Barreau du Québec | Droit |
| Revoir le processus de consultation publique des projets porcins, qui se déroule après que le producteur agricole ait obtenu son certificat d'autorisation du MDDEP | Barreau du Québec | Droit |
| Dépasser les clichés et les stéréotypes pour créer de nouvelles alliances | Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal | Formation et recherche |
| Compléter la révision des schémas d'aménagement et de développement des MRC en fixant un échéance ou une date butoir et en y mettant les incitatifs nécessaires | Bernard Ouimet | Autre |
| Mettre de l'avant des campagnes de sensibilisation, autant envers les néo-ruraux qu'à l'intention du monde agricole, visant la cohabitation harmonieuse et l'importance de la contribution de chacun des deux acteurs au développement socioéconomique et à l'occupation dynamique du territoire | Union des municipalités du Québec | Municipal |
| Faire la promotion des meilleures pratiques d'ici et d'ailleurs en matière de cohabitation harmonieuse | Union des municipalités du Québec | Municipal |
| Développer des sites agricoles de démonstration des bonnes pratiques | Fédération des producteurs de porcs du Québec | Production |
| Redéfinir les responsabilités municipales par la reconnaissance de la compétence des élus locaux en aménagement du territoire | Fédération québécoise des municipalités | Municipal |
| Faire preuve d'une plus grande souplesse dans l'analyse de la conformité des outils d'aménagement des MRC aux orientations gouvernementales | Fédération québécoise des municipalités | Municipal |

## 9.3 Cohabitation des usages (16)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Conserver aux MRC comprises dans une communauté métropolitaine leurs responsabilités en aménagement du territoire, pour assurer une gestion concertée de la cohabitation des usages en zone agricole | Fédération québécoise des municipalités | Municipal |
| Instituer une table centrale de concertation relevant du MAPAQ et qui réunirait des représentants institutionnels et politiques (FQM, MAPAQ, MAMR, SRQ, UPA, UMQ, CPTAQ) | Fédération québécoise des municipalités | Municipal |
| Modifier l'actuel processus d'autorisation des projets de production porcine, afin que le certificat d'autorisation du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs soit délivré après la consultation publique tenue par une municipalité donnée | Fédération québécoise des municipalités | Municipal |
| Permettre aux MRC d'adopter des règlements de contrôle intérimaire et des schémas d'aménagement et de développement qui tiennent véritablement compte des particularités de leur territoire et des préoccupations de leurs citoyens | Fédération québécoise des municipalités | Municipal |
| Accroître les efforts pour régler la problématique des odeurs dans le développement du territoire agricole | Association des vignerons du Québec | Production-transformation |
| Accorder aux municipalités locales un droit de regard décisionnel sur l'implantation de projets industriels agricoles | Quebec Farmers' Association | Production |

## 9.4 Programmes et politiques diverses (5)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Assurer une meilleure distribution de l'activité agricole sur les territoires, par l'application d'une modulation territoriale et d'une discrimination positive pour les territoires en déprise | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| Renforcer et réviser les outils collectifs en vue d'atténuer – et, à terme, de renverser – la concentration économique et spatiale et de mettre en valeur les potentiels des territoires | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| Maintenir une autonomie de gestion de l'enveloppe financière pour la réalisation de la politique rurale au sein des MRC concernées afin de construire une ruralité prospère, dynamique et résolument moderne | Fédération québécoise des municipalités | Municipal |
| Répartir les responsabilités et les compétences entre l'État et les collectivités territoriales (municipalités et MRC), pour rapprocher des citoyens le pouvoir de décision | Fédération québécoise des municipalités | Municipal |
| Adopter des programmes et des politiques favorisant l'occupation du territoire de façon décentralisée | Union paysanne | Production |

# Chapitre 10 : La gouvernance

## 10.1 Cohérence des politiques (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| S'assurer que les interventions gouvernementales soient complémentaires aux services déjà offerts par les autres intervenants de l'industrie agricole ou agroalimentaire | Association des banquiers canadiens | Financement |
| Créer une instance dont l'indépendance serait garantie, afin d'assurer la cohérence des diverses politiques et de leur application | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Assurer une gestion du changement efficiente de la politique agricole et doter celle-ci d'un mécanisme de surveillance neutre et rigoureux garant du contrat social | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| Développer une véritable politique agricole cadre pour le Québec, guidant les choix de l'ensemble des ministères et des outils de financement | Union paysanne<br><br>Union biologique paysanne | Production<br><br>Production |
| Favoriser une meilleure collaboration entre les différents ministères (Agriculture, Pêcheries et Alimentation, Ressources naturelles et Faune, Développement économique, Innovation et Exportation) afin de repérer facilement les possibilités et de favoriser une utilisation efficace des ressources et de l'expertise | Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec | Production |
| Continuer l'approche de réseautage entre les gouvernements, les universités et le secteur privé, pour permettre à l'agriculture de relever les défis actuels et futurs | Collège Macdonald (Université McGill) | Formation et recherche |
| Adopter une politique agricole et agroalimentaire appuyée sur une vision à long terme et qui soit compétitive, adaptée et évolutive | Fédération des producteurs de bovins du Québec | Production |

## 10.1 Cohérence des politiques (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Activer les travaux de la table filière agroalimentaire du Québec, en axant les efforts sur la souveraineté alimentaire, la différenciation des produits québécois, l'agriculture de proximité et le commerce équitable, dans le cadre des plans conjoints de mise en marché | Fédération des producteurs de bovins du Québec | Production |
| Introduire une nouvelle vision pour l'agriculture et l'agroalimentaire en tant que sources de solutions économiques, environnementales et de santé pour l'avenir | Fédération canadienne de l'agriculture | Production |
| Alléger le fardeau réglementaire des entreprises agricoles | Fédération canadienne de l'entreprise indépendante | Autre instance |
| Mesurer le fardeau réglementaire et institutionnaliser la stratégie d'allégement | Fédération canadienne de l'entreprise indépendante | Autre instance |
| Recommander la création d'une conférence citoyens/agriculteurs ayant pour mandat de rédiger un nouveau contrat social pour l'agriculture du Québec | La Coop fédérée | Production-transformation |
| Entreprendre la révision de la politique agricole québécoise et de ses programmes (La filière devrait définir des objectifs, mettre sur pied des comités et des groupes de travail et élaborer un échéancier strict pour définir une nouvelle politique agricole qui s'ouvrirait à la dimension alimentaire.) | La Coop fédérée | Production-transformation |
| Se donner une vision d'avenir claire et définie du rôle de l'agriculture et de l'agroalimentaire | Mouvement Desjardins | Financement |
| Définir une politique agricole comportant un solide arrimage entre les différentes politiques (soutien du revenu, environnement, innovation et recherche, formation et diffusion du savoir) | Mouvement Desjardins | Financement |

## 10.1 Cohérence des politiques (19)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| S'assurer que les décisions politiques d'un ministère ne contredisent pas ou ne nuisent pas à celles d'autres ministères, dans l'objectif global de la santé environnementale et humaine | Greenpeace | Autre instance |
| Tenir la promesse de la « réglementation intelligente » en ce qui concerne le secteur agroalimentaire canadien (Ce dernier porte le fardeau d'une réglementation désuète, rigide et normative où les dédoublements et l'incertitude quant au partage des responsabilités entre les trois paliers de gouvernement de même qu'à l'intérieur de ces derniers sont monnaie courante. Il est nécessaire de mettre plus l'accent sur l'efficacité de la gestion des risques de maladies animales.) | Les Aliments Maple Leaf | Transformation |
| Impliquer activement les citoyens et les citoyennes pour forger un consensus constructif au sujet des nouvelles politiques agricoles socialement et écologiquement durables, au lieu de continuer à soutenir le *statu quo* actuel, qui aurait perdu de sa légitimité auprès des citoyens et des consommateurs | Greenpeace | Autre instance |
| Mettre en place des indicateurs de performance appliqués à des objectifs de durabilité et conformes aux objectifs d'une politique agricole | Union paysanne | Production |

## 10.2 Rôle du consommateur (8)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Faire en sorte que le consommateur doive faire un choix et soutienne l'agriculture « verte » qu'il réclame | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Créer une instance dont le rôle serait d'informer et de sensibiliser le consommateur (Cette instance devrait bénéficier d'un financement multiple.) | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Faire en sorte que le consommateur ait une vision plus globale de la situation et comprenne que son exigence à l'effet que les denrées soient produites dans le respect de l'environnement passe par un choix cohérent et responsable au moment de remplir son panier d'épicerie | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Soutenir de façon durable et reconnaître le travail des formules aptes à valoriser l'acquisition et la transmission des savoir-faire culinaires | Équiterre<br><br>Union des consommateurs<br><br>Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain | Autre instance<br><br>Autre instance<br><br>Autre instance |
| Sensibiliser le consommateur aux choix qui s'offrent à lui et aux conséquences de ses choix sur l'économie et la dynamique régionale ainsi que sur l'environnement | Tables de concertation agroalimentaire du Québec | Autre instance |
| Mener une campagne de sensibilisation et d'éducation sur les impacts sociaux, économiques et environnementaux liés aux choix de consommation alimentaire afin d'encourager des habitudes d'achat responsable | Fédération des travailleurs du Québec | Autre instance |
| Mettre sur pied des actions concertées en matière d'éducation afin que le consommateur-citoyen prenne conscience de sa part de responsabilité dans le modèle agricole québécois actuel | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval | Autre instance |

## 10.2 Rôle du consommateur (8)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Recommander que la Filière agroalimentaire du Québec adopte des règles d'adhésion plus ouvertes, notamment pour les représentants des consommateurs | Option consommateurs | Autre instance |

## 10.3 Protection du territoire agricole et des activités agricoles (25)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Assurer le maintien de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) | Quebec Farmers' Association | Production |
| Renforcer la protection des territoires agricoles contre l'étalement urbain et moduler son application pour un meilleur accès à une agriculture de petite taille en milieu rural | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| Permettre la multifonctionnalité des usages sur les terres agricoles en conformité avec les besoins de protection du territoire | Union biologique paysanne | Production |
| Revoir l'article 98 de la LPTAA portant sur la primauté de cette loi sur les autres lois | Barreau du Québec | Droit |
| Revoir le « droit de *veto* » accordé à l'Association agricole syndicale accréditée dans le cadre de l'article 59 de la LPTAA | Barreau du Québec | Droit |
| Faire pression auprès de la CPTAQ afin que celle-ci considère l'agrotourisme comme de l'agriculture en tant que telle | Fédération des Agricotours du Québec | Autre instance |
| Encourager le recours à l'article 59 de la LPTAA pour régler la question du résidentiel en zone agricole, dans le but de diminuer le traitement des demandes au cas par cas et sans perspective d'ensemble ou de vision à long terme | Bernard Ouimet | Autre |
| Habiliter la Commission (CPTAQ) à conclure des ententes avec les MRC ou avec les communautés métropolitaines sur toute matière relative au contenu de la zone agricole (les frontières de la zone agricole exclues), dans le cadre de sa mission et en concertation avec le monde agricole | Bernard Ouimet | Autre |
| Améliorer la protection des frontières de la zone agricole en modifiant les règles du jeu relatives aux demandes d'exclusion | Bernard Ouimet | Autre |

## 10.3 Protection du territoire agricole et des activités agricoles (25)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Améliorer deux critères de décision prévus à la Loi de manière à conserver l'équilibre nécessaire et à encourager l'implication des MRC et des communautés (art. 62, alinéa 10, et art. 62, alinéa 9) | Bernard Ouimet | Autre |
| Considérer l'harmonisation, voire l'intégration, de la LPTAA avec la LAU | Union des municipalités du Québec | Municipal |
| S'assurer que l'analyse des dossiers par la CPTAQ s'effectue dans une perspective locale et régionale intégrée de l'aménagement du territoire rural et urbain | Union des municipalités du Québec | Municipal |
| Favoriser l'utilisation prioritaire des sols productifs à des fins agricoles et faire en sorte que chaque MRC adopte un schéma d'aménagement et un plan de développement de la zone agricole | Ordre des agronomes du Québec | Services-conseils |
| Endosser sans réserve l'objectif de la CPTAQ de protection des bons sols arables contre les empiètements urbains, les services publics et les commerces non reliés à l'industrie agricole (Cette double approche de densification planifiée ne nous apparaît pas incompatible. Pour y parvenir, la réglementation provinciale devra toutefois être adaptée.) | Nature Québec | Autre instance |
| Appliquer avec une plus grande souplesse la LPTAA | Fédération québécoise des municipalités | Municipal |

## 10.3 Protection du territoire agricole et des activités agricoles (25)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Reconnaître le territoire agricole comme pierre d'assise du développement du secteur. À cet égard,<br>- confirmer l'importance de protéger les terres et accorder la priorité aux activités agricoles en zone verte;<br>- s'assurer que ce patrimoine collectif puisse être préservé et transmis aux générations futures;<br>- garantir l'intégrité de la LPTAA et son application impartiale et rigoureuse par la CPTAQ;<br>- plus particulièrement, en milieu périurbain, se donner une vision globale pour favoriser une utilisation optimale de la zone agricole, permettant ainsi de répondre à la forte demande sociale pour le maintien et le développement d'une agriculture de proximité (circuits courts de mise en marché, agrotourisme, marchés publics, etc.) | Union des producteurs agricoles | Production |
| Reconnaître que l'espace puisse être accessible pour certains usages autres que les productions agricole et forestière (Deux conditions sont toutefois essentielles, il faut :<br>- que le développement de ces usages se fasse en partenariat avec les producteurs agricoles et forestiers, sur la base d'une vision intégrée qui permette de réduire les frictions entre le droit légitime des uns (agriculteurs et forestiers, maîtres de leur espace foncier) et les besoins des autres (groupes d'intérêt);<br>- que la société assume les coûts liés à la valorisation du caractère multifonctionnel des espaces agricole et forestier et reconnaisse la contribution des producteurs en conséquence [ex. : sentiers de motoneiges, protection des milieux humides, protection des paysages, etc.]) | Union des producteurs agricoles | Production |
| Offrir plus de souplesse dans l'administration de la Loi sur le zonage agricole (S'il faut protéger le territoire agricole, il faut s'assurer qu'il ne fasse pas l'objet d'une mainmise et qu'il soit disponible pour ceux qui ont des projets et l'ambition de les développer en milieu rural.) | Carrefour BLE | Formation et recherche |

## 10.3 Protection du territoire agricole et des activités agricoles (25)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Assouplir la Loi sur la protection des terres agricoles et la réglementation sur le zonage pour permettre le morcellement des terres agricoles et la construction d'habitations destinées à la relève agricole | Comité de mobilisation politique<br><br>Union des consommateurs | Autre instance<br><br>Autre instance |
| Faciliter l'intégration des jeunes en agriculture ainsi que la production et l'occupation du territoire sur de plus petites surfaces | Équiterre | Autre instance |
| Favoriser un usage des zones agricoles périurbaines prioritairement aux fins d'approvisionnement alimentaire des villes qu'elles peuvent desservir et s'assurer que ces terres soient consacrées à des activités agricoles favorables à la saine et durable cohabitation entre urbains et ruraux | Équiterre | Autre instance |
| Protéger les terres à fort potentiel agricole et privilégier d'abord la production destinée à l'alimentation humaine | Ordre professionnel des diététistes du Québec | Autre instance |
| Faire en sorte que la CPTAQ offre plus de flexibilité à l'établissement d'activités para-agricoles, telles que l'agrotourisme | Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation du Québec | Autre instance |
| Limiter le dézonage agricole aux terres moins fertiles et baliser le droit de recours des décisions de la CPTAQ afin de protéger le patrimoine agricole pour le futur | Association coopérative d'économie familiale de Québec | Autre instance |
| Modifier la réglementation provinciale sur la protection du territoire agricole afin d'accroître le nombre d'exploitations agricoles et de faciliter l'accès des terres à de nouveaux producteurs agricoles à temps partagé, sur des superficies restreintes | Nature Québec | Autre instance |

## 10.4 Mécanismes de représentation des producteurs agricoles (6)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Maintenir les dispositions de la Loi sur les producteurs agricoles du Québec | Quebec Farmers' Association<br><br>Fédération des travailleurs du Québec | Production<br><br>Autre instance |
| Rétablir la liberté d'association syndicale | Union biologique paysanne | Production |
| Établir une seule cotisation syndicale par ferme et non par propriétaire | Union biologique paysanne | Production |
| Demander au MAPAQ de remettre en question le modèle unique de financement obligatoire, de manière à permettre aux producteurs de choisir le ou les organismes associatifs auxquels ils souhaitent verser leur cotisation obligatoire (Nous croyons qu'il est temps d'effectuer une importante réflexion de fond sur le modèle unique des cotisations obligatoires et nous encourageons le MAPAQ à entreprendre cette importante réflexion.) | Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec | Autre instance |
| Laisser le choix aux producteurs agricoles d'adhérer à de nouvelles affiliations ayant un statut de représentation reconnu par l'État | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |
| Mettre fin au mécanisme actuel de syndicalisme agricole unique et accrédité | Union paysanne<br><br>Barreau du Québec | Production<br><br>Droit |

## 10.5 Financière agricole du Québec (11)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Revoir l'équilibre de la représentativité des principales instances paragouvernementales telles que La Financière agricole du Québec ou la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ); nommer un président d'allégeance neutre et, pour les autres membres, assurer une représentativité équitable entre les producteurs agricoles et les transformateurs agroalimentaires situés en amont et en aval de la production | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière | Production-transformation |
| Revoir la façon dont la Financière agricole verse les compensations d'assurance stabilisation dans le secteur du veau d'embouche | Centre d'insémination artificielle du Québec | Formation et recherche |
| Revoir les fondements de l'émission du « certificat de génétique supérieure » (communément appelé « papier bleu » ou « or ») par le Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec (PATBQ) | Centre d'insémination artificielle du Québec | Formation et recherche |
| Accroître l'autonomie de la Financière agricole en révisant son statut actuel afin qu'elle devienne une société d'État autonome, au même titre qu'Investissement Québec ou la Société générale de financement (SGF) | Union des producteurs agricoles du Québec | Production |
| Développer davantage le rôle d'information et d'accompagnement de la Financière agricole auprès de sa clientèle (meilleure gestion des risques de l'entreprise, adoption de pratiques permettant de diminuer les coûts de production) | Union des producteurs agricoles | Production |
| Mettre à profit l'expertise de la Financière agricole à l'externe en diffusant des informations et des analyses sur l'évolution des entreprises en matière de gestion, de finances et de pratiques agricoles | Union des producteurs agricoles | Production |

## 10.5 Financière agricole du Québec (11)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Accorder les ressources nécessaires à la Financière agricole pour qu'elle puisse réaliser des prêts directs, non seulement à des entreprises agricoles, mais également à des entreprises agroalimentaires qui ont des projets structurants pour les régions ou pour les secteurs de production | Union des producteurs agricoles | Production |
| Renouveler le principe d'une enveloppe septennale, à hauteur nécessaire | Union des producteurs agricoles | Production |
| Appliquer et clarifier la clause des mesures exceptionnellement défavorables | Union des producteurs agricoles | Production |
| Soutenir la Financière agricole afin qu'elle puisse :<br>- offrir un traitement équitable pour les entreprises diversifiées;<br>- prendre en compte la réalité de ces entreprises lors de l'arrimage entre l'ASRA et le programme universel de base;<br>- remédier à la lourdeur administrative des programmes | Union des producteurs agricoles | Production |
| Mettre fin à la gestion des fonds par l'industrie | Union paysanne | Production |

## 10.6 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (11)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Renouveler le contrat social entre l'État, les collectivités territoriales et le monde agricole et réviser la mission du ministère responsable | Solidarité rurale du Québec | Autre instance |
| Reconnaître le rôle du MAPAQ en matière de façonnement du paysage | Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal | Formation et recherche |
| Recommander que le MAPAQ, de concert avec les représentants de la filière agroalimentaire québécoise, élabore les termes de référence d'une vaste enquête indépendante sur la compétitivité de chaque maillon de la filière agroalimentaire québécoise (L'étude devrait couvrir toutes les filières de production, évaluer leur niveau de compétitivité face à leurs principaux concurrents et contenir des recommandations pour assurer leur pérennité.) | La Coop fédérée | Production-transformation |
| Faire du MAPAQ le ministère de l'« Agriculture, de l'Alimentation et des Bioressources » (Ce changement sera, pour toutes les parties concernées, le symbole de l'avènement de la « nouvelle agriculture ».) | CropLife Canada | Autre instance |
| Assurer un réinvestissement du MAPAQ dans des domaines d'intérêt comme la ruralité et l'occupation du territoire en relation avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, les ministères des régions, des ressources naturelles et de l'environnement dans le but d'assurer le développement des régions et l'aménagement du territoire de manière intégrée | Carrefour BLE | Formation et recherche |
| Revoir la mission du MAPAQ afin d'assujettir ses programmes et ses interventions à une vision nourricière pour le Québec | Équiterre | Autre instance |

## 10.6 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (11)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Revoir la mission d'Agriculture et agroalimentaire Canada ainsi que du MAPAQ afin de remettre les citoyens au cœur de l'assiette | Ordre professionnel des diététistes du Québec | Autre instance |
| S'assurer que le MAPAQ explore les possibilités de subventionner certains secteurs de production pour pouvoir offrir les aliments nutritifs à meilleur prix, notamment les fruits et légumes | Directeur national de santé publique | Autre instance |
| Renforcer le rôle du MAPAQ dans le secteur de la transformation alimentaire au Québec | Agropur | Transformation |
| Reconnaître davantage la Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers comme un partenaire de premier ordre et l'associer à l'élaboration des projets et des activités qui touchent l'alimentation, les produits régionaux, la restauration et la qualité de la cuisine dans les établissements des réseaux HRI et du réseau touristique | Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec | Autre instance |
| Redonner au MAPAQ son rôle de maître d'œuvre de l'agriculture | Union biologique paysanne | Production |

## 10.7 Relation Canada-Québec (10)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Augmenter la contribution humaine et financière des gouvernements fédéral et provincial au fonctionnement des tables filières et à la réalisation de projets communs | Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation | Production |
| Faire en sorte que l'aide financière obtenue par l'intermédiaire du nouveau Cadre stratégique agricole prévoie un soutien au secteur biologique | Filière biologique du Québec | Autre instance |
| S'assurer que toute nouvelle initiative réglementaire du gouvernement fédéral se fasse dans le respect des acquis du Québec | Filière biologique du Québec | Autre instance |
| S'assurer que le gouvernement du Québec joue un plus grand rôle dans les relations fédérales-provinciales sur les aspects réglementaires, en collaboration avec les représentants des secteurs concernés | Filière biologique du Québec | Autre instance |
| Entreprendre des initiatives, via le gouvernement du Canada, auprès de:<br>• l'Organisation mondiale du commerce (OMC) afin que celle-ci reconnaisse le droit des États à protéger leurs marchés agricoles locaux (production et transformation) par des mesures appropriées (taxation à l'importation, quotas, soutiens, etc.);<br>• l'Organisation des Nations Unies (ONU), pour renforcer l'exigibilité du droit à l'alimentation et encourager la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire | La Coop fédérée | Production-transformation |

## 10.7 Relation Canada-Québec (10)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| S'assurer que le Québec obtienne sa juste part des sommes fédérales et puisse les gérer à l'intérieur de ses outils financiers afin de répondre aux objectifs de développement du secteur agricole québécois et des différentes productions qui le composent. Ceci implique<br>- que la part des transferts fédéraux en sécurité du revenu représente 13 % à 18 % de l'enveloppe totale allouée à ce volet;<br>- que la révision du CSA permette de satisfaire les attentes des agriculteurs et agricultrices du Québec :<br>✓ l'harmonisation des programmes fédéraux avec ceux de la Financière agricole;<br>✓ des indicateurs de performance sur la prospérité des fermes (revenu net et santé financière des entreprises agricoles);<br>✓ une amélioration du financement offert en cas de catastrophe majeure (ex. : ESB, nématode doré);<br>✓ la prise en compte des particularités des productions sous gestion de l'offre;<br>✓ l'évaluation annuelle de l'impact des subventions internationales, afin que nos programmes de sécurité du revenu demeurent équitables et compétitifs | Union des producteurs agricoles | Production |
| S'assurer que la nouvelle entente Québec-Canada soutenant le Cadre stratégique agricole, prévue pour le printemps 2008, donne accès aux services-conseils en innovation aux producteurs et entreprises agricoles, que ce soit pour un diagnostic ou pour la planification d'un processus de R et D | Cintech agroalimentaire / Agrinova | Formation et recherche |

## 10.7 Relation Canada-Québec (10)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Établir une Commission royale sur l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation (à l'instar de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois), avec un mandat large et un financement adéquat pour permettre la participation des organisations non gouvernementales | Greenpeace | Autre instance |
| Faire en sorte que le gouvernement du Québec, en collaboration avec le gouvernement fédéral, mette en place des programmes visant le développement de la production d'énergie verte à la ferme, en s'inspirant notamment du modèle allemand | Union des consommateurs | Autre instance |
| Harmoniser les différentes réglementations pour éviter la duplication entre les deux paliers de gouvernement et entre des entités qui effectuent des travaux similaires (Cette harmonisation est une condition essentielle pour maintenir la compétitivité des entreprises québécoises et leur éviter des coûts additionnels.) | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière<br><br>Fédération d'agriculture biologique du Québec<br><br>Association québécoise de distribution des fruits et des légumes | Production-transformation<br><br>Production<br><br>Distribution |

## 10.8 Autre (9)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| S'assurer que les nominations de régisseurs à la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires reflètent les secteurs intéressés, la production, la transformation ou la consommation par exemple, et ce, dans le but de rehausser le niveau de connaissance du milieu | Conseil des industriels laitiers du Québec | Transformation |
| Réduire et simplifier les charges administratives et les exigences de toutes sortes | Association des vignerons du Québec | Production-transformation |
| Inclure la gestion de l'anaphylaxie dans la formation obligatoire en secourisme exigée aux employeurs par la CSST | Association québécoise des allergies alimentaires | Autre instance |
| Encourager et soutenir les initiatives collectives de mise en commun de ressources techniques et humaines (partage d'installations de recherche, d'outils de production et de transformation, partage de main-d'œuvre, groupements pour la commercialisation, etc.) | Tables de concertation agroalimentaire du Québec | Autre instance |
| Faire de la « reconnaissance professionnelle des chefs, des cuisiniers et des pâtissiers » une priorité afin d'appuyer plus concrètement ce métier pour lequel on éprouve des difficultés à recruter des candidats | Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec | Autre instance |
| Harmoniser les différentes approches pour établir concrètement un statut professionnel, une reconnaissance des professions de chef, de cuisinier et de pâtissier qui soit simple, réaliste et efficiente | Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec | Autre instance |
| Obtenir un statut professionnel permettant de valoriser les artisans de la création culinaire et d'ainsi assurer un meilleur avenir à ses exécutants au même titre que toutes les autres professions ou métiers, notamment les métiers de la construction | Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec | Autre instance |

## 10.8 Autre (9)

| Proposition | Mentionnée par | Secteur d'activité |
|---|---|---|
| Appuyer des organismes ayant pour objectif de développer la culture culinaire québécoise, et par conséquent, la cuisine des régions du Québec | Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec | Autre instance |
| Assurer la pérennité et la reconnaissance des programmes de certification en promouvant des programmes crédibles qui s'appuient sur des bases reconnues, uniformes et vérifiées | Bureau de normalisation du Québec | Autre instance |